



IN MEMORIAM

Docteur Abdel Hamid Badawi

1887-1965

Une noble figure disparaît. Abdel Hamid Badaoui, l'un des plus éminents juristes égyptiens contemporains, internationaliste de réputation mondiale et président de notre Société de 1938 à 1965, s'est éteint dans la nuit du 4 Août 1965 à Alexandrie, sa ville natale. Voici quelques années déjà que sa santé se ressentait des lourdes responsabilités qu'il assumait tant en sa qualité de juge à la Cour Internationale de Justice qu'en sa qualité de président ou de membre de nombre d'organisations scientifiques ou philanthropiques. Mais cela ne l'empêchait guère de s'intéresser continuellement aux activités de notre Société, de veiller à son développement ininterrompu, de s'occuper, même durant ses séjours à l'étranger, non seulement des directives générales de nos travaux mais encore des détails relatifs à la publication de notre revue, à nos conférences, à nos séminaires, aux multiples problèmes d'administration courante. Quand ceux-ci menaçaient de nous submerger de leurs détails parfois tracassiers, c'était encore lui qui nous permettait de nous élever au-dessus des soucis quotidiens, de ne point perdre de vue qu'une société savante ne progresse que grâce à la largeur des idées, à la prospection d'horizons toujours nouveaux, au dévouement de ses membres. Aussi c'est en redoublant nos efforts, en faisant de notre Société un vrai centre de recherches rayonnant sur tout le Moyen-Orient arabe que nous pourrions le mieux rester fidèles à la mémoire de l'illustre défunt.

Z. Nassef



L'EGYPTE CONTEMPORAINE

(LVI^{ème} ANNÉE, OCTOBRE 1965, No. 322)

S.O.P.PRESS
(Société Orientale de Publicité)
LE CAIRE, 1965

Prix: P.T. 40

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Les membres actifs de la Société sont de deux catégories; les membres titulaires payant une cotisation de P.T. 150 par an et les membres donateurs s'inscrivant pour une cotisation de L.E. 10 au minimum. Ils sont nommés par le Conseil sur leur demande appuyée par au moins un membre de la Société et ont tous droit au service gratuit de la revue de la Société.

La Société compte actuellement environ 400 membres.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Le prix de l'abonnement à la revue est de P.T. 150 pour la R.A.U. et 40 shillings ou \$ 5.00 pour tous les pays faisant partie de l'Union Postale.

Les numéros non réclamés par Messieurs les Membres et Abonnés dans l'intervalle entre la parution de deux fascicules consécutifs ne leur seront livrés que contre paiement du prix.

Le prix du fascicule est de P.T. 40 pour la R.A.U. et 10 shillings ou \$ 1,25 pour l'étranger.

Les opinions émises par les collaborateurs de la revue n'engagent pas la responsabilité de la Société.

La reproduction et la traduction des articles publiés dans la présente revue sont interdites, sauf autorisation préalable de la Société.

Tout manuscrit soumis à "L'Egypte Contemporaine" devient la propriété de la Société.

Les demandes d'adhésion, d'abonnement ou d'information doivent être adressées au Secrétariat de la Société, Boîte Postale No. 732.

Siège: Le Caire, 16, Avenue Ramsès, Téléphone 52797.

SOMMAIRE

"ABDEL HAMID BADAWI," by Professor Doctor Abdel Hakim El Rifai (in arabic)	1
---	---

ARTICLES

E. E. WATKIN, Problems of Nationalized Industries in the U.K.	5
K. SACK, Wages and Material Interest in Socialist Industry	23
H. LINSEL, Credit and Interest as Economic Levers	41
Z. A. NASR, Rosa Luxembourg et la Théorie de la réalisation	57
A. S. EL KOCHERI, Eclipse ou Transposition de l'Autonomie de la volonté?	97
KH. H. KHALIL, The Role of the Central Bank in the Egyptian Socialist Economy (in arabic)	5
M. EL DARWISH, Egypt's Public Debt 1860-1929 (in arabic)	53
S. A. SALAMA, The Theory of Risk and Insurance in the Socialist System (in arabic)	113
M. M. NASRAT & S. M. EL HELBAWI, The Demand for Milk in the Cairo region (in arabic)	135

INFORMATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages reçus	135
Revue locales	139
Revue étrangères	143

THE PROBLEMS OF NATIONALIZED INDUSTRIES IN THE UNITED KINGDOM

By Dr. E.E. Watkin

*Senior Tutor, Faculty of Economics, University of
New Castle-upon-Tyne, U.K.*

Though it is difficult for various reasons to offer an exact definition of the nationalised sector in the U.K., it is usually taken to mean a number of industries which are owned and controlled by the State by means of the public corporation technique. Normally the sector is taken to comprise the post and telegraphs, the coal industry, the electricity and gas industries, the two major airlines — the BOAC and BEA together with the Atomic Energy and railway industries. All these industries are statutory monopolies, and this together with their public corporation form serves, to distinguish them from other units in which the State participates, i.e., for example, the Cable and Wireless Company, the British Petroleum Company, as well as Short Brothers the aircraft manufacturers come under this latter heading, as well as the Stationary Office which competes freely in the printing trade. However we will confine our remarks as is normally done to the first group of industries. It will be found that roughly about 10% of the labour force of the economy is employed in them as a minimum figure. If we were to include the former group which ought perhaps to include the Bank of England, which has special position, it would be found that at least about 12% of the total labour force was engaged in the nationalised sector. These figures however tend to underestimate of the nationalised sector within the economy. If we take for example the budget periods 1961/62 and 1963/64 as bench marks, then taking the first definition of the nationalised sector, about 20% of the total fixed gross capital formation undertaken domestically was made by the sector, a figure which increased to 25% in the latter period since the State or the Local Authorities control what may be termed public ser-

vice investment in roads, housing, water and sewerage, education and hospitals. The total share of the centrally controllable gross domestic fixed capital investment is increased to about 40% in the earlier period and over 50% in the later period. Needless to say the nationalised sector is a very important supplier of goods and services and an important customer for private industry.

Before proceeding to discuss the various types of economic problems which have been isolated for discussion, it may be worth while to state the stand-point which is taken up to adjudge the performance of the nationalised group of industries. This is the stand-point of economic efficiency, by which is meant the fairly exact fulfillment of consumer demand at the least cost in terms of real resources i.e. examining the industries from the economic allocative stand-point. This is not to say that there may be other canons of judgement which might be applied to the operations of the socialised sector, or the canon which proponents of socialisation in the U.K. would have themselves chosen. But the efficiency criterion has been of great significance in the U.K. and certainly entered into the practical and non-ideological arguments which lay behind the spate of nationalised between 1945 to 1950, which stressed the need to attain greater output, and greater efficiency through nationalisation; moreover, it was regarded as an efficient method of attaining these objectives because the evils of private monopoly was avoided. But whatever the pragmatic reasons, there can be no gainsaying that ideological factors played their part also. For example it was argued by Mr. Gaitskill that other objectives had to be followed by nationalisation. He suggested that it was a method by which greater income equality could be attained in as much, that the interest paid to former shareholders was less than the profits they would receive if the industries had been left in private hands. But this is of course not a particularly strong argument for nationalisation because of the obvious superiority of the direct tax method for attaining greater income equality. He also supported nationalisation on the grounds that whereas in private industry large scale managements were not responsible to anyone because of the divorce between ownership and control of large joint stock companies, the managements of socialised industries could be made accountable to the public through the relevant Minister and Parliament. This is an old and some what hallowed viewpoint, which need not accord with the facts. Also it was argued that by nationalisation

a greater sense of worker participation would be engendered, and the hostility between management and workers reduced. Whether this is so is a question, for experience in the U.K. has not shown workers in the nationalised sectors are more noticeably cooperative than those in private industry. Finally, it was argued that nationalisation was a useful technique for maintaining the level of full employment in that the State could manipulate the investment programmes of the nationalised industries with an eye to the investment multiplier, and compensate for any shortfall in private domestic investment to maintain full employment. It can be shown however that attempts along lines have not been a notable success, because the Govt. has been unable to assess *ex ante*, with any degree of exactitude the extent of the short fall (below the full employment level) of private investment, and so unable to assess the extent to which compensatory public investment should be undertaken. Moreover, much of public investment is complementary to, and not competitive with private investment; and in addition, it has proved very difficult to affect the timing of public investment once programmes are under way. This has meant that the residual area left to the State which is not subject to constraints of some kinds has been small.

In fact there is very little left of the original arguments for nationalisation apart from the efficiency one, and this has come to the forefront recently because of the economic difficulties as to the balance of payments faced by the U.K. economy. This is shown by the fact that the socialised sectors are required to operate more with commercial considerations in view, and not as media for concealed subsidies.

We may isolate three problems for discussion of the U.K. problems are :

- (i) The Organisation and Structure of the Nationalised Industries.
- (ii) Their financing problems.
- (iii) Their pricing problems.

If we turn to the first of these, it may be said that one common element in the organisation of the socialised industries of our first definition is that they constitute a single large authority organised in the public cooperation form. This means that in the home market there is no direct competition for the goods and ser-

vices they provide. This implies in turn that the industries' operations are integrated by administrative techniques, rather than through the open market, or by some co-operative mode of organisation. The application of the single authority concept goes against the view of those who believe that organisational forms tend to grow up spontaneously or naturally as is said, and who argue that one must therefore expect to have in any modern economy, a wide range of different types of organisational media, which can be adapted to specific industries depending upon their own circumstances. The attraction of the single authority is of course its seeming administrative tidiness, but there is the presumption that industrial operations ought to have some definitive forms and avoid untidiness. It is the product of the legal mind, which will not accept the possibility that industrial operations may be of their very nature somewhat untidy. Certainly, in the U.K. the attraction of the single authority public corporation does indicate the paucity of positive thinking about organisational forms by the proponents of the nationalisation schemes adopted after the war.

Generally the supposed advantages of the single authority concept are two. First it might be argued that it makes for easier administration, in as-much that the relevant Minister has only one organisation with which to deal and to which to offer advice. Secondly it is urged (a more economic consideration) that the economies of scale both internal and external may be more easily attained under a single authority, for since it is national in scope, the widest possible basis for the attainment of these economies exists. The implication is that the economies of scale tend to be exhausted when and only when the single authority is national in scope.

It is of course extremely difficult to evaluate such an assertion, which seems to accord rather happily with the purely administrative reason for single authority control. This is because of the fact that the creation of a single authority ipso facto destroys the market mechanism in the industrial area concerned. It may be argued somewhat tentatively perhaps that the market mechanism does tend to set a limit beyond which no further economies of scale may be attained and so to penalise firms which may go beyond this limit. No such sanction exists respect of a single authority which tends to be legally defined once and for all. Moreover it would be something of a miracle if all the dif-

ferent types of economy of scale, i.e. in marketing, production, industrial relations etc., tended to be exhausted at the national scale of operations.

There are of course several ways in which this problem may be accommodated for, some of which have been, somewhat tentatively perhaps adopted in the U.K. These is, for example the possibility of creating an additional authority, which introduced the competitive element. An example of this was the creation of the state supervised Independent Television Authority (ITV) some years ago as a direct commercial competitor to the BBC. However, the reasons for this was to attain greater competition rather than to meet the economies of scale argument. The other possibility is to re-organise the single authority along functional lines, so that for example the function of manufacture is given to one authority, and, say distribution, to another. This for example has been done in the electricity supply industry in the U.K., where the CEGB (Central Electricity Generating Board) supplies the electricity it produces to a distribution network which is independent of it. Again it may be possible to attain a greater degree of decentralization within the bounds of the single authority, say for example on a geographical rather than on a functional basis. This has not been done in the U.K., though it could be done for example in the Coal industry which is organised into divisions and areas under the central body, the National Coal Board. Finally there is the possibility, advocated by many that the single authority should be so organised along functional lines so as to ensure that only those functions whose economies of scale are exhausted only at the national level should be centrally directed by the managers of the single authority, and other functions, where the economies of scale are exhausted much earlier should devolve on the subordinate units of the organisation.

There is clearly considerable scope for innovation and experiment with organisational forms, which is however very seldom indulged in unfortunately and it may be said that in the U.K. many of the nationalised industries have tended to preserve the same kind of monolithic structure with which they began.

(ii) We may now turn to the problem of financing faced by the nationalised industries of the U.K. In respect of this it may be useful to note that of the £900 million total Gross Investment of the nationalised industries in 1961/62 and 1963/64 about 75%

was taken up by three industries i.e. Electricity, Transport and the Posts and Telegraphs. 42% of the total investment of nationalised industries together was taken by the electricity industry in 1961/62 and 50% in 1963/64. Transport took 20% and 12% respectively in the two periods, while the share of the Posts and Telegraphs remained steady at about 13%.

As in other countries one of the main problems of financing nationalised industries is whether they should be externally financed or should be self-financed. In the U.K. external financing implies two possible sources i.e. from the Central Government direct, or secondly from the capital market. There have been experiments with both. Initially there was a dichotomous position up to 1956 when the coal industry obtained funds for its capital development directly from the Central Government Sector, while all the other nationalised industries went to the capital market. The first method implied that the industry obtained approval from the relevant minister for the proposed capital budget, and when proceeded to the Treasury, which obtained the funds either via proceeds of tax or borrowing, either on short run account in the form of Treasury Bills or by the sale of bonds. The other industries approached the capital market direct offering fixed interest securities, automatically bearing the Government Guarantee, and borrowing at the more favourable (as compared with private industry) Government rate interest. But technical difficulties arose in respect of this latter method. Buyers in the market were not particularly anxious to take up the offers made, and as a consequence, the issues tended to choke up the Issue department of the Bank of England, and had to be taken up by the Government who did not wish to delay the capital plans of the nationalised industries. As a consequence the Government has to borrow by either on short term by Treasury Bills or on long term by sales of bonds. The former had the effect of increasing the near cash reserves of the commercial banks, and allowed them to increase the credit base at a highly inconvenient time, and it became increasingly difficult to control bank lending to their customers. However, if the Government decided upon the sale of bonds, the orderliness of the market, tended to be affected as the nationalised industries might compete for the available flow of cash in the market at the time that the Government itself wanted supplies.

As a consequence of these problems it was decided to simplify the procedure, and all lending was made directly through the Central government, which could supply the cash needs of the nationalised industries by borrowing in the usual way undifferentiated (from the standpoint of the nationalised industries) bonds, or of course via the proceeds of taxation. Direct financing by the Central Government is likely to remain the preferred method, partially because of the so-called undesirable consequences of self-financing though it is possible to infer that there has been, for various reasons, some support for internal financing over recent years. It is argued by some authorities, in support of financing from the central government, and against self-financing that in private enterprise operating in conditions of workable competition that profits may be regarded as the rewards given for commercial success.

In such conditions it is argued the profits are really not a matter of concern to the consumer, who receives a good service at the lowest price compatible with competitive supply and demand conditions. Profits that is are residual. The disposal of the profits are not a matter for the customer, but only to the directors and shareholders. Owing to the divorce between ownership and control, the directors can force a high rate of ploughback, and a compulsory savings levy imposed upon the share holders only, but not on consumers. It is argued matters are different in the case of socialised industries, because they are statutory and often de facto monopolies, in which case, prices are decided as a matter of policy and not by the market mechanism. Moreover, there is the ultimate sanction which shareholders can bring to bear, upon the management of the enterprises. In these circumstances to use prices as a method of raising capital constitutes forced saving on consumers, and has two important contingent effects. To the extent that consumers are forced to save by what is in effect a tax in proportion to their consumption, existing consumers are the benefitting the future (as regards capital investment) as compared with the present. Also secondly, the case with which the managers of socialised enterprises can manipulate price to attain large surpluses means that capital funds can be rather easily attained, and therefore, they are likely to be used by them wastefully and inefficiently, for the socialised industry does not have to fight for funds in the open market at the going rate of interest.

Though this view may have some validity in some of the U.K. nationalised industries, possibly electricity supply in particular, there can be little question that in the fields of transport and coal-mining, the socialised industries concerned, there is much indirect competition, and the economic aspects of their statutory monopoly position is threatened, mainly by the growth of road transport and oil substitution respectively. As a consequence some discretion has been given to price with the objective of attaining some surplus.

Other authorities have not accepted the view that the socialised industries should aim for a nil surplus. W.A. Lewis for example has urged that there is little point in pricing low in socialised industries in order to subsidise final consumers and intermediate customers in private industry, when the funds needed for capital expansion by the socialised industries have to be obtained finally through taxation or borrowing from the same final consumers and private industry.

Either way, whether the method of internal or external financing is used it is often argued that the control of socialised industries in the U.K., in respect of the allocation of capital funds as between different projects tends to be rather weak. That is, there is a tendency for projects which are not strictly necessary to be undertaken. Projects for capital expenditure usually originate well down the administrative line, usually from executives who have no financial responsibility over that part of the trade over which they preside. Usually, such executives wish to attain the best possible service for their customers and they do not want to be blamed for any inadequacies in the service (such as for example an electrical failure). As a consequence therefore they demand capital appropriations in the budget which tend to be inflated. Since such claims are aggregated when they move up the line for decision, the total demand is excessive, and more important somewhat difficult to check in detail. It has been suggested that in order to obviate this, a degree of decentralisation of control over the provision of capital funds should be introduced, so that each division of a particular socialised industry should seek funds independently in the market, in which case the managers' opinions as to capital requirements can be checked by the capital market rather than by a committee of the socialised industry. This would imply that capital resources could be allo-

icated more rationally as between regions, and less internal subsidisation of one region by another would take place. No moves along these lines have been undertaken, particularly because of the strength of the cult of the single monolithic authority. The view point implies much about the allocative efficiency of the capital market, and the beneficial consequences of decentralisation. Since such capital funds would be obtained with the assistance of the Government Guarantee whatever area or region required them, it would be difficult to make very clear distinctions between one area and another as to relative marginal efficiencies of capital.

As could be expected, under the heading of financing, the most contentious problem is that having to do with the rate of interest to be charged the socialised industries. Since the socialised undertakings borrow at the Government rate, they are obtaining capital funds much more cheaply than private industry, the managers are invited to consider a lower cut off point on their marginal efficiency function than is the case in private industry. This problem is of course much more significant where the socialised industries are required in the long run to price so as to obtain a nil surplus. The significance of the problem has however tended to decline mainly because of increased competition: this has allowed the Government to require the socialised industries to provide a given rate of return on capital, i.e. to provide surpluses, and this in itself given the lower rate of interest, has meant that the marginal efficiency of capital cut off point has been raised some what.

Given this, the rate of interest advantage of the socialised industries is an important consideration as they are such heavy demanders of funds. In addition there is the artificial stimulation of the demands for their products to consider. Those seeking to defend the lower rate for socialised industry have usually argued either that it is a form of concealed subsidy to private industry customers and final consumers, or that it is some compensation of the socialised industries for the heavy public interest and public service obligations they are required to undertake as legal requirements.

We may now turn thirdly and finally to the pricing problems of the U.K. socialised industries. In order to simplify matters it might be useful to confine the discussion to the problems of price-

ing coal along. Since coal is produced in many different varieties and in many geographical locations, it would be simpler if the price of coal were understood as the weighted average price of all kinds and varieties, at pit-hand i.e., excluding the transport costs to the consumer. The transport costs of coal which amount to about one half of the delivered price have not been rising as fast as coal prices, and so the proportion of the transport costs to pit head costs have been falling.

Given this, it may be said that the statutory obligations placed upon all the nationalised industries state and prescribe that their revenues should on the average of good and bad years be not less than sufficient to meet all items properly chargeable to revenue, including interest, depreciation, the redemption of capital, and the provision of reserves. This might be understood as the pricing rule. It means that the statutes prescribe what has been termed as a minimum rather than a maximum performance, for reasons which may become clearer later. It has to be noted that the standard of performance prescribed is stated in terms which clearly differ from the ordinary idea of profits, in the sense that the revenue obtained from productive operations is supposed to cover all the items already mentioned before a surplus is struck. It follows that the socialised industries were expected to accumulate some profits in the usual sense, so as to accumulate reserves.

The rule also implies that it was expected that there would be surpluses in some years and deficits in others, depending upon the fluctuations in trade. But the deficits of some bad years had to be covered by the surpluses of good years, thought no time limit was designated to strike the balance. But it was envisaged that the period would not be unduly long. However the fact that no time limit was nominated until comparatively recently meant that the interpretation of the rule was vaguer than it need be.

The tendency in practice has been to underpret the 'not less than' phrase as 'not more than', and it is in this sense that the statutory prescription has been interpreted as a minimum one. This has meant that the volume of reserves built up has tended to be very small. In deference as we have already seen to the requirement that the nationalised industries should not be allowed to exercise their monopoly power in order to induce forced savings. As a result, the nationalised industries have been large and persistent borrowers until very recently from other sectors

of the economy, which is really an obvious consequence of adopting the minimum interpretation of the pricing rule.

It is clear that if the minimum interpretation is followed, the actual manner in which the cost components or the items properly chargeable to revenue, are assessed becomes an important matter.

In order to outline the dimensions of this problem, it is necessary to investigate the major components of costs particularly the capital costs of the nationalised industries concerned.

The nationalisation acts require not only that the public industries should pay interest at the relevant rate, but that they should also make adequate provision for depreciation and for the redemption of capital. This last requirement implies that after a stated period of time they get rid of their original capital liabilities. This meant that the terms of the take-over from private industry enters as an element of cost, and so affects prices because of the application of the rule given the original valuation the main factor being the time period for redemption. As a matter of practice, this condition is less onerous than it at first appears partially because of the advantage to the borrower in inflationary conditions if he keeps up his prices with rising price levels, and also because the requirement has been liberally interpreted by successive Governments, which have delayed the final date of redemption.

For by far the greater number of years since take over, depreciation has been fixed on a historical rather than replacement cost basis, and the widening gap between the two conventions, caused by the inflation has meant that insufficient funds have been mobilised for the maintenance of capital intact, and to provide for a measure of obsolescence. Certainly the general reserves set aside under the rule have been insufficient for these purposes. This has in effect entailed, under the rule, lower prices than would be the case so that the redemption provisions tended to rise prices whereas the depreciation provisions tended to lower them, the latter dominating because of the high capital intensity of socialised industry operations. These items together with the interest rate, as well as wages and salaries and material input prices clearly govern the total and average costs properly chargeable to revenue.

It should be clear from this what the effect of the application of the 'minimum' interpretation of the rule is in so far as it affects pricing. If we take the case of the coal industry, traditionally regarded as an increasing cost industry in the not too long run, then the price will be fixed *ex ante* in such a way as to ensure that the industry achieves a nil surplus. That is to say the price is fixed in such a way that it will bisect the rising average cost function, so that the surpluses of those units of output where average costs are below the nominated price cover the losses of those units of output where the rising average unit costs are above the nominated price, so as to achieve a nil surplus overall. This of course fixes a price which is of a long run variety, which may be retained in the interests of price stability. Therefore, short run excess supply and excess demand have to be met by stocking a destocking procedures. But it has to be noted that the price fixed in this way by no means ensures that supply will be equal to demand at the nominated price. Indeed, since the method of pricing implies a lower than normal price the tendency may be towards a chronic state of excess demand. This was an important problem in the early fifties, because of the effects of growing aggregate output on the demand for coal, but the minimum interpretation of the rule has not, as far as the coal industry is concerned caused undue problems in this respect because of the slow secular decline in the demand for coal.

It should be added that the move towards the maximum interpretation of the rule can be easily accommodated for i.e., where the managers are required to consider the possibility of attaining a surplus of some nominated amount. Thus more recently, partially as said earlier because of the effects of increasing competition to the supplies of some of the socialised industries, the attainment of surpluses has become more favoured, and the industries required to earn a higher return on capital than was the case in the past, say from a small 2/3% return to about 8%. This can be accommodated for by including the extra return required as a cost, which would imply *caeteris paribus* a left ward shift (as compared with the 'minimum' interpretation) of the rising cost function, with consequent increases in prices.

As could be expected there are pressures both to maintain level prices in order to stabilise the costs of production to coal using private industry, and to stabilise that rate of production.

In regard to this latter changes in the production rate in pits is regarded as quite tolerable provided pit closures are not contemplated which causes trade union problems. However in order to offset excessive run up of stocks this policy has to be considered. It is also possible to attempt to offset the effect of rising costs by switching output from the so-called high cost pits to the lower cost ones. This is a long run measure requiring the transfer of miners. In the shorter run reliance has to be placed on other measures such as a differential bonus in favour of the more efficient pits.

As is well known, decision-makers in nationalised industries are invited to consider a very different rule to the one whose effects have been very broadly outlined: such for example is the so-called marginal cost pricing rule, and advocates of this are at odds with the average cost practitioners, as to what is to be the proper basis for pricing.

The marginal cost pricers argue that in comparing the value of resources used in one industry with the value of the same resources to some other industry, it is necessary to think only in terms of the little more or the little less. It is the value effects of the marginal decrement compared with the marginal increment that matters. This means that it should be possible to single out in practice the value consequences of the increment and decrement. Moreover the rule seems to imply that the situation is not much off equilibrium, because a marginal shift in resources serves to attain the equilibrium.

This proposition poses several very important practical issues. The first of these is which marginal cost is deemed relevant to price at? The answer appears to be that particular marginal cost which is consistent with a long run equilibrium i.e., the one which is equal to long run marginal costs and which equates long run supply with long run demand, at the price. This in turn requires the fulfillment of long run general equilibrium conditions.

This rule has great advantages in pointing to the optimum allocative ideal, if one accepts that the long run position when it is fulfilled is the ideal for allocative purposes. But it poses enormous practical issues. There is first the problem of choosing the administrative point of reference, i.e. whether the marginal output refers to the most costly ton of coal, or the most costly mil-

lionth ton, or again whether it refers to the marginal pit. There are considerable differences in the marginal costs concerned, which have consequences for pricing. It is of course true that the same problems apply to the administrative point of reference in respect of average costs but, since marginal costing is supposed to be a nicer, more exact basis the problem is of greater relevance there. Secondly there is the question of the time period over which the marginal costs are to be measured. As is well known the shorter the prospective period contemplated the more sharply marginal costs rise, so that in the very short run their elasticity is zero. Since by definition, marginal costs tend to rise much faster than average costs, it may well be that the range of possible costs (and therefore prices) that might have to be considered in applying the marginal cost rule would be much wider. Thirdly there is the point that precision of marginal costs in measuring forgone opportunities in the private or the public sectors is vitiated by the fact that they have monopoly elements so that the marginal cost does not measure the true forgone opportunity.

It is difficult to avoid the conclusion that, in practical terms, many of the proponents of marginal costing, are (in the case of an increasing cost industry), merely arguing the case for a higher price than would be the case under the application of the average cost rule.

Another point to consider in this context is the likely response in terms of supply to a higher price as would be involved by accepting the marginal cost price rule. If the responsiveness of supply per period of time were great, then charging the higher price could be defended on that ground. This might be an important matter in those cases where it were decided to charge the longer run marginal cost price (which would be lower than the shorter run marginal cost price), but where in the interests of stability in pricing, the longer run price would be adhered to. Then if the elasticity of supply over the longer run were considerable, it could be expected that the excess demand involved in this policy would be got rid of comparatively quickly. But the excess demand would of course persist for a very long time if the conditions were the converse of those assumed.

One important effect of charging the marginal cost price which cleared the market would be to increase the size of the

surplus to its maximum. If the price chosen were the highest of the average costs, then the surplus would be reduced because of the reduced price, but in this case there would of course be an excess demand. This would be the maximum interpretation mentioned earlier. The existence of such a surplus would of course be an important matter for the managers of the public undertaking. It has been argued that it would have several effects: for example, it might make the managers of the undertaking less cost conscious. More important is the possibility that the existence of the surplus might attract wage demands from the trades unions of the trade. This is an important possibility in full employment conditions such as those that pertain in the U.K. at the present time. It is recognised that the Government directly or indirectly plays a part in any wage negotiations, and if the employees were granted a wage increase on the basis of the surplus, it might be taken as a signal in the other public sectors as well as by the private sector of business, thus contributing to a cost push inflationary wage spiral.

The proponents of marginal cost pricing have usually accepted this possibility but suggest that not all the surplus need be absorbed in money wage increases. An excise duty might be imposed to cream off this a surplus, and devoted to specified uses or contribute to government income. It was suggested that part of the surplus might be used to subsidise coal saving equipment both for domestic and industrial users. Of course, an unspecified subsidy of this sort would merely increase the demand for coal; but if it were applied to the particular objects mentioned this need not happen. Much would depend upon the reaction of consumers to such a policy. If it were to succeed, it would have the effect of decreasing the demand for coal (which would be used more efficiently) thus conserving an important national resource. But the success of this policy would imply some reduction in the demand for coal, and if the marginal cost price were adhered to, so excess supply would emerge, before the price were reduced. In the long run there would be the important gain emerging from the fact that the saved resources could be reallocated to alternative uses where the net yield were greater, say to a declining cost or constant cost industry.

So far the problem of pricing the commodity produced by an increasing cost public undertaking has been considered from the standpoint of a single price. But it is seldom the case that a

single price could be applied, because usually the general type of commodity sold is differentiated as to kinds and qualities. There are two important bases for differentiation in the coal industry. First is the fact that there are many different types and grades of coal, and also the coal is mined at widely varying geographical points, so that the different types incur different transport costs. Initially the managers of the coal industry attempted to reduce the number of recognised types, and also re-grade coal types in terms of thermal efficiency. This was supported by the argument that coal consumers were not really 'aware' of the differences, and anyway based choice on 'unscientific' principles. Subsequently the managers retracted from this position, realising (at a cost) that consumer choice was a factor to be reckoned with.

The second basis of differentiation — transport costs — is very important for it is usually accepted that probably about 50% of the delivered price of coal consists of transport costs.

But these factors taken singly or together serve to enhance or offset the physical productivity advantages with a pit or group of pits may have. Indeed a ranking of pits by productive efficiency need not give the same ranking as where the two factors are taken into the account, if any particular large consuming centre were nominated as the delivery point. Clearly the smaller the spread of prices which reflect these factors, the more significant are relative pithead costs as a test of economic efficiency.

Policy in regard to the proper pricing of different types of coal from different geographical locations naturally poses the same sorts of questions as those just discussed i.e. whether the price structure should be based on the marginal or the average cost principles. In theory, the extra costs of transport would be reflected in marginal costs, and pits allowed to produce and deliver coal to the point where marginal costs equalled the price which cleared the market. The differential qualities of coal would be reflected in the price structure, the better qualities receiving the higher price. Each pit would then tend to have a market area which would be consistent with this policy, with fringe competition taking place in respect of particular qualities of coal.

In fact the averaging principle is used. That is to say, within a particular division of the Coal Board, the policy is to charge the same transport price per ton mile irrespective of the source of the coal within that division and irrespective of the destina-

tion of the same coal within that division. This means that a standard charge is applied and added to the pithead price. It is therefore a matter of indifference to heavy coal users in industry where they locate their plants within the division, and the policy tends to destroy locational advantages, of sitting close to the pithead. This means that the more technologically efficient in terms of pit production costs have their advantage confirmed. The consequence is that great footlooseness is offered in terms of location to heavy local using plants. On the other hand their coal costs might not so be significant and it is very difficult to decide to what extent location is affected by the policy.

There is another effect that follows from this which might not be so obvious. It is highly likely that, to the extent that coal using plants do locate away from pithead sites that the average length of journey per ton of coal is increased. This places an extra strain upon already overcrowded roads. Since the local industry merely pays the private costs of transport, it could be argued that the policy leads to a situation where there is a deviation between private and social costs, the extent of the deviation being in a sense some measure of the failure to charge marginal cost price from this particular standpoint. Possibly the social losses from this source tend to offset the value of the public interest and other obligations accepted by this nationalised industry.

It might be concluded that the pricing problems of nationalised industry in a mixed economy are very complicated. It is true that the market processes do offer an overall price structure within which the nationalised industry can operate, so that there is no need to introduce a rational pricing system 'do novo' as it were. If there is much competition, these prices might be said to reflect fairly adequately opportunity costs. The problem which arise are those caused by the fact that a statutory monopoly which is devoted to meeting the requirements of the general interest may still not operate efficiently. It is not helped in fulfilling this task by being required to accept vague public interest and service obligations. Such are some at least of the problems of operating nationalised industries in the context of a mixed economy.

WAGES AND MATERIAL INTEREST IN SOCIALIST INDUSTRY

by Prof. Dr. Kurt Sack.

a. Introduction

In my lecture concerning:

Basic ideas of an appropriate market system in socialism. I stressed the importance of the whole system of material interest and its effective utilization under socialist relations of production. Proceeding from the features of material interest, mentioned there, I would like to deal with some special problems more in detail so as to make their application more obvious. Out of the whole complex of problems connected with the system of wages and material interest, I intend to explain to you, firstly, of how the wage system in an European socialist country is composed and, secondly, what special kinds of material interest are applied to workers and managerial personnel in order to interest them in developing and implementing new technique and fulfilling economic targets as well.

1. Fundamentals of socialist distribution according to the efficiency of work:

Distribution of the outcome of social reproduction process represents an important factor reflecting a certain stage of social development. That's to say, every socio-economic formation of society is marked by a specific system of distribution depending on the development of productive forces and on the relations of ownership as to the means of production.

Under capitalist relations of production, the gross national product is distributed by and in favour of the owner of the means of production. The share of working people in gross national product is determined by the level of wages. The level of wages, however, doesn't represent the value or the price of labour but only a disguised form of the value or price of labour power. In capitalism, working people can raise their level of wages only in

result of hard struggles with the single capitalist and the capitalist class and their organs, that means, for instance, the capitalist state as a whole.

The socialist system of distributing gross national product is characterized by the ownership relations, too. Socialist state has to allot gross national product in such a way aiming at attaining a further speedy development of national economy and living standard of population as well. To interest working people in increasing gross national product, each share has to be determined by the fact of how they take part in its growth. That's to say, distribution of funds for individual consumption and, therefore, the level of wages of every worker or clerk is generally to be fixed in line with the efficiency of their activity as to the development of national economy.

Thus, the system of distribution has to take into consideration

- the general development of productive forces in socialism.
- the existing differences in the qualitative and quantitative outcome of workers' activity.
- the attitude toward work.

Proceeding from these facts, such a system of distribution according to the efficiency of work has to be applied furthering the development of productive forces, the material interest of working people in increasing their qualification and efficiency of work and last not least, influencing the formation of a socialist attitude towards work.

2. *Wage and material interest*

As mentioned, the wage or the salary is regarded to be the main form of distributing according to the efficiency of work. Furthermore, wage and salary are the most important part of income of working people so as to ensure their subsistence and to increase living standard. By making the amount of income dependent on the efficiency of their activity, wages and salaries are expected to function as economic levers for increasing labour productivity and production as a whole.

From this it appears that the wage system has to be built up in such a way properly combining

- the qualitative job evaluation and, as far as possible,
- the quantitative estimation of the results of work.

That is mainly be done by means of an exactly elaborated tariff-system. On the basis of the tariff-system, gross wages and salaries are, in general, composed of

- the wage according to the tariff and working time.
- the wage for increased performances and extra payments.

Gross wages plus other parts of worker's income like bonuses, for instance, granted by the enterprises are forming the earned or occupational income.

2.1 Qualitative job evaluation and structure of qualification

Running of production process demands different degrees of qualification, knowledge, and experience of work. On the other hand, working people dispose of different abilities obtained by training and experience to meet requirements of mastering production process. The various activities are considered to distinguish themselves as to the special kind of trade and profession and the degree of qualification. That's to say, there are trades like turner, locksmith, etc. marked, in turn, by a lower or higher degree of qualification. By means of the qualitative job evaluation, the workers are classified according to the field of activity and the necessary level of qualification. This so, in order

- to develop such a wage system corresponding to the field of work and the qualification of workers needed, suitable, at the same time, to interest working people materially in increasing their qualification,
- to set the workers in in line with their qualification,
- to determine necessary measures so as to qualify working people in consistency with the requirements of production process.

The theoretical basis of reference for defining a certain degree of qualification is given by the so-called: simple social average activity of a worker which can be performed without being trained besides the regular basic education in the country in question.

Needless to say that this average activity is not a constant but a rather variable one depending on the efforts of the country to improve its primary system of education. In practice, the necessary qualification is a continuously increasing one, too, caused by the continuous introduction of new technique into production.

This shall be demonstrated by the following examples :

1. In recent years the structure of qualification has been changed in various branches of industry in the GDR as follows (expressed in a percentage related to the total number of productive workers (1)).

TABLE (1)

Branch	unskilled		semi-skilled		skilled	
	1958	1961	1958	1961	1958	1961
power production	2.5	0.4	21.0	52.7	76.5	73.9
chemistry	6.9	5.4	44.8	44.5	48.3	50.1
heavy engineering	1.9	1.7	25.4	26.4	72.7	71.9
electrical engineering	24.4	22.3	31.4	33.1	44.2	44.6
textile, clothing, leather	3.7	7.0	45.9	57.1	50.4	33.9
foodstuffs	36.4	21.9	45.4	58.7	18.2	19.4

Related to industry as a whole, the development is marked as follows :

	1952	1961
unskilled workers	13.5	7.3
semi-skilled workers	41.2	40.2
skilled workers	45.3	52.5

This shows very obviously that there was a certain trend-although quite different within the single branches-towards an increasing share of semi-skilled and skilled workers.

(1) c.f. H. Grabley : Probleme der Entwicklung der Arbeitskräftestruktur, (Problems of development of structure of workers, ...).

Wissenschaftliche Zeitschrift der Hochschule für Ökonomie 4/1962.

2. In addition to this, the share of the different groups of employees has been changed, too. This can be seen by the following table; (1) (share of the single groups is expressed in a percentage related to the total number of employees).

TABLE (2)

Branch	productive workers		technical personnel		economists & administrative personnel		auxiliary personnel	
	1958	1961	1958	1961	1958	1961	1958	1961
industry as a whole ...	71.4	69.9	7.7	8.9	8.7	9.0	4.4	4.5
power production ...	63.4	59.7	10.8	14.5	16.3	16.1	3.6	4.5
chemistry ...	69.0	67.2	7.7	8.7	7.7	8.0	6.2	6.3
heavy engineering ...	65.1	63.5	12.0	14.1	10.9	11.0	5.2	5.2
electro engineering ...	64.4	63.0	8.9	10.8	10.5	10.8	5.1	4.9
textile/clothing/leather ...	76.4	74.7	6.3	7.1	6.1	6.6	2.8	2.9
foodstuffs ...	79.5	78.4	4.9	5.5	6.9	7.3	2.7	2.8

3. A third problem connected with the qualitative job evaluation concerns the prospective development of qualification and structure of qualification so as to meet forthcoming requirements of new technique. That's a very important, but also very complicated task to be solved at present. Wage systems and economic levers have to be drafted in such a way aiming at interesting working people materially in qualifying themselves in line with the future needs of national economy. That's necessary because of the decisive alterations expected to take place in a rather short space of time.

To give an example :

It has been estimated by economists of Czechoslovakia that the structure of working people in a certain branch is going to be changed as follows. (2)

(1) *ibidem*.

(2) *ibidem*.

TABLE (3)

	1960	1965	1970	1975	1980
productive workers	100	91.0	78.1	75.2	68.3
adjusting and repairing personnel	100	113.4	124.4	158.4	162.7
technicians and engineers	100	131.9	173.1	237.1	273.9

Hence it follows that qualitative job evaluation cannot be practised by considering the present level of requirements of production process only. Different kinds and degrees of qualification have to be defined by including arising alterations concerning both the contents of the single professions and the necessary share of each group of qualification within them. In other words, we are forced to investigate:

- the forthcoming modifications as to the features of already existing trades and professions and possibly newly developing ones as well,
- the share of different degrees of qualification, i.e., skilled workers, technicians, engineers, diplom-engineers, etc. in the total number of working people of each group.

This process of changings has to be supported very decisively by a respective system of wages and economic levers so as to interest working people in qualifying themselves according to these trends. For avoiding any losses, professional descriptions based on the new trends of science and technique should be elaborated as thoroughly as possible.

This shows, furthermore, that the qualitative job evaluation applied to socialist industry and enterprises is quite different over against similarly called methods used in capitalist countries. Whilst in socialist industry job evaluation is aiming at creating a high degree of conformity as to the necessary qualification in different branches and the amount of respective wages, the valuing characteristics in capitalists enterprises depend on the interests of the respective manager or owner. This leads, finally, to a disunion of working people in their struggle for higher wages because of the

lack of a common basis as to comparable wages for similar trades or professions.

2.2 *Tariff-system and material incentives*

On the basis of the different groups and degrees of qualifications, the single classifications of tariffs have to be drafted. The amount of wage or salary must be depending, as already mentioned, on the difficulties and the national economic importance of the activity under discussion. This aims at stimulating working people to take over such jobs which are in favour of national economy.

The general system of tariffs applied to industry and enterprises in the GDR, for instance, is marked as follows. There are, for example :

8 groups of wages for productive workers,

4 groups of salaries for foremen,

8 groups of salaries for technical and commercial clerks,

5 groups of salaries for technicians and engineers and economists.

There must be a certain proportionality between the amount of wages and salaries for the different groups of employees. This so in order to avoid any violation of the principle of distributing according to the efficiency of work. On the other hand, any violation is going to be limiting the material interest of working people to increase their qualification and to take over a higher position in managerial hierarchy.

The relations between the amount of basic wages and salaries in a certain branch of chemical industry can be seen by the following sketch. (1)

(c.f. sketch 1)

In addition to this, there must be certain differences within the tariff-system according to the national economic importance of the single branches. That means, in other words, by using the tariff-system the state is influencing the distribution of workers between the single branches of national economy. Practically, this

(1) c.f. *Oekonomik der Arbeit* (Economy of Labour), text-book, Berlin 1963, page 398.

is implemented by paying a higher basic wage per working hour for a miner over against, for instance, a carpenter or an employee of chemical industry of the same degree of qualification. The actual proportions between basic wages of workers employed in construction industry, chemistry and mining shall be demonstrated by the following sketch. (2)

(c.f. sketch 2)

This shows very evidently that miners are getting the highest basic wages according to the national economic importance of mining, on the one hand, and the specific character of mining work, on the other. Furthermore, wages of miners are marked by a more progressive increase of basic wages for the single groups of wages over against the wage classification within the other branches.

2.2.1 *Tariff-system and material incentives for productive workers*

After having informed you on the basic ideas concerning the set-up of our tariff-system, it is necessary to analyse the system of classification within the different branches themselves more in detail. The fields of work and the necessary qualification are classified by means of so-called wage and salary catalogues of branches.

"By bringing together a number of model examples of typical jobs of a branch of economy into one wage group catalogue, we can attach the same value to demands made on qualifications necessary for certain jobs and can pay the same wage (or salary) for them. A model example has been drawn up for every job to be performed within a branch of the economy and included in the wage (and salary) catalogue". This model contains, furthermore, in a separate chapter "the qualification requirements, the degree of complication of the job and the wage group". The wage and salary catalogues of branches "are drawn up with the authoritative participation of the trade unions and with the broadest co-operation of the workers themselves. They have brought about a really correct classification and an uniformity for the entire branch of economy concerned." (1)

(1) c.f. *Ökonomik der sozialistischen Industrie* (economy of socialist industry) text-book, Berlin 1961, page 535.

(2) c.f. *Labour Code of the GDR*, Verlag Tribüne, Berlin 1962, page. 77.

That's to say, however, that the increasing mechanization and automation of production leads to the fact that the worker has to carry through different functions belonging to different groups of classification. Under such conditions, the workers are to be classified in such a group which will primarily determine their future activity. Thus, the selected wage group applies to all jobs assigned to the worker within the respective field of activity.

The problems mentioned so far concern, above all, the qualitative estimation of workers' activity. Their quantitative determination has to be accomplished by appropriate wage forms.

When speaking about wage forms we have in mind:

- a) hourly wage rates or wages based on worked working time.
- b) piece wage rates.

Under socialist relations of production such forms of wages are to be applied interesting the workers materially in the results of their work, in general, and in increasing labour productivity, in good quality work, in being as economical as possible with working time, material and money, etc., in particular. From these points of view the mentioned wage forms have to be considered.

Since *hourly wage rates* are only paid according to the number of hours worked by the worker, there is no immediate incentive to increase production. Moreover, the worker is not offered the opportunity to increase his wage by means of higher output. To overcome this hampering factor on conditions that hourly wage rates can only be used because of the conditions of production, premium hourly wage rates are to be applied. That means, to make this group of workers interested in the results of their work, additional indicators have to be formed observance of which is in favour of the enterprise or national economy as a whole. Such indicators are, for instance,

- a high quality of goods,
- a high utilization of very important machines or raw materials,
- the decrease of deadlocks of machines, etc.

Concerning bonuses granted on the basis of the quality of products produced we have to proceed from the usually reached

share of the different degrees of quality. For example, workers engaged in producing stockings are able to reach, in general :

30% of 1st quality

40% of 2nd quality

30% of 3rd quality.

The share depends on their skillfully operating the machines. As the enterprises are getting higher prices for first quality products, they are able to grant bonuses for higher quality goods. According to the condition given, there can be granted a bonus amounting to a certain percentage of the weekly or monthly wage sum for each per cent of increased first quality. The percentage itself is to be fixed according to the efforts of the workers to be taken to increase the share of higher quality goods.

Moreover, bonuses for repairing personnel are to be granted, for example, on the basis of reduced breakdowns of machines or, in other words, on the basis of an increased fund of working hours of supervised machines. The relations between reduction of idle working hours and the amount of bonus have to be fixed in consistency with the conditions given. It must be considered, however, that economic efficiency of such measures is higher than the bonuses granted.

Wages based on piece-work are regarded to establish a direct connection between individual performances and wage. Piece wage rates are to be employed, however, and that must be emphasized, when the performance of the worker can be measured exactly and the outcome of his work depends decisively on his activity. Without having these preconditions, piece wage rates cannot be applied successfully.

Furthermore, piece wage leads to a certain extent to individualism and sometimes to selfishness, too. This so, because on the basis of piece wages it renders possible that a worker determines the amount of his wage at will, i.e., he doesn't accurately give account on the jobs he has done but keeps some of them in reserve. Since such an attitude affects the system of production control and accountancy of enterprises, it must be overcome by friendly discussions and organizational measures.

In case of piece wages their volume is determined by the number of products or components produced and the respective

basic wage per working hour. In general, you will find that up to the amount of regular working time the development of production and wage is a proportional one. Concerning the extra or additional performances of workers, the relations between performance and wage can be :

- proportional
- progressive or
- degressive ones.

It depends mainly on the significance of the products which form is to be applied. The proportional dependence of the amount of wages is mostly spread in industry.

Additional performances are favoured, furthermore, by a lower tax over against a fulfilment up to 100% of set targets. In our country, for instance, only 5% taxes have to be paid out of the wages for extra performances.

Progressive or degressive increases of wages compared with the increased performances of workers are used under special conditions only. After the Second World War, for instance, progressive wages were applied in some branches of mining so as to produce as much as possible the urgently needed raw materials. As, however, such a system leads, simultaneously, to a continuously increasing amount of prime cost, it could only be practised within a certain space of time. Then, it had to be replaced by a wage form based on a proportional increase of wages.

Degressive piece wage rates are used when the increased production doesn't demand a proportional expense of living labour. This goes for certain production processes where the necessary manufacturing time doesn't directly depend on the number of pieces to be processed per hour but, above all, on the volume of products as a whole.

All the mentioned forms of piece wages, however, can only become effective when they are applied to workers on the basis of technically-based working norms or standards. That's to say that piece wages are estimated to interest working people materially in increasing production when respective time studies had been carried through very thoroughly. This includes the comprehensive elaboration of the technical, technological and organizational working conditions (work characteristics) based on the best

experience of workers and the participation of the respective workers in these analyses, time and motion studies as well. Moreover, working norms have to be drawn up in such a way that an average skilled worker is able to fulfil them. That means, they are to be fixed neither on the basis of peak nor according to the worst performances but by using such a level of skillness and performance suitable to interest them in increasing qualification and outcome of work.

Thus, and that must be stressed again, the economic law of distributing according to performance can only become effective when the necessary precondition have been created very thoroughly.

2.2.2 Tariff-system and material incentives for clerks and managerial personnel

Until quite recently, salaries of clerks and managerial personnel were not directly connected with the efficiency of their activity. Their salary was depended only on the worked time. Outstanding working results of clerks and managerial personnel were recognized by means of bonuses whilst insufficient fulfilment of duties didn't affect their income anyhow. Since, however, efforts of productive workers can only become fully effective when they are led properly, that means, when they are directed at fulfilling the most important tasks of enterprises and national economy, some changes have to be practised. These alterations have to make sure that as productive workers-clerks and managerial personnel are directly and materially interested in the economic results of their respective sphere of responsibility. In other words, there must be developed indicators as to the activity of clerks and managerial personnel suitable to estimate or to measure their efficiency.

Concerning the contents of mentioned indicators, the following main ideas have to be considered :

Firstly, such indicators are to be used interesting clerks and managerial personnel materially in fulfilling state tasks with the highest economic effect possible. That's to say, granting of bonuses has to be bound, for instance, with fulfilling of state orientation-data derived out of national economic interlacing balances. Since, however, clerks and managerial personnel are employed in different departments, those orientation-data have to serve as basis of

reference considered to be directly modifiable by the employees under discussion.

Secondly, indicators used have to interest materially in drawing up exactly calculated economic plans of industrial enterprises and associations or organizations of nationally-owned enterprises as well. That means, such indicators have to be formulated avoiding the draft of so-called soft plans goals of them can easily be surpassed (like it has happened in the past).

What's to do now so as to implement the mentioned conditions ?

According to the increasing role in socialist economy (because of the continuous development of social consumption for investments, education, health service), returns must be regarded as a main indicator and basis of reference. Since, on the other hand, increase of returns depends mainly on the organization and co-operation of the respective economic unit as a whole, such an indicator can, above all, be applied to directors of enterprises or directors general of associations. For all the other directors or heads of departments those indicators are to be used being-concerning their sphere of responsibility- the main link so as to reach these state targets set. Thus, regarding those employed in technical departments indicators related to technical plans have to serve as basis of reference. This has to be done in such a way that, for example :

- a) the salary of the director for technical affairs depends on the implementation of these plans of technical progress,
- b) the head of the research department, in turn, is mainly able to influence materialization of topics of research. Hence it follows that respective orientation-data have to serve as basis of reference,
- c) the head of the productive department is responsible for continuously fulfilling production plan. According to this, the necessary indicators have to be selected, etc.

The same procedure mentioned as to directors and heads of departments is to be applied to managerial personnel at lower levels and clerks likewise. In any case, those indicators have to be chosen

being the main link between the tasks of the sphere of responsibility under discussion and the fulfilment of state objectives. If needed, and that's mostly the case in our practice, one main and one or two additional indicators are used in order to estimate the activity of the respective employee comprehensively.

Furthermore, there have been discussions concerning possibly unexpected effects of such a system of indicators resulting in an "against each other" instead of "one with another" which is necessary for realizing common tasks. As our experiences show, however, such effects can be avoided by setting up a system of indicators as basis of reference which can only be fulfilled in close collaboration of all the single units within both the enterprises and associations.

As mentioned as an important precondition, working people are to be interested in drawing up high level plans, that means, in surpassing orientation-data set by superior authorities. This is expected to be implemented by granting a higher premium for drafting and fulfilling plans beyond given orientation-data. In practice, for instance, when surpassing state orientation-data concerning returns and fulfilling these goals, managerial personnel can be granted bonuses up to 30 per cent of the basic salary. Otherwise, for overfulfilment of targets within the limits of orientation-data, the maximum size of premium amounts to 12 per cent.

Finally, some concluding remarks on the connections between tariff-system and material incentives. As we have taken for granted, clerks and managerial personnel are getting their basic salary according to their qualification and sphere of duties. In line with the new conditions in socialist economy, basic salaries are to be combined more properly with the economic effects of clerks' activity. Therefore, a certain part of the salary has become a variable one. That's to say, in consistency with the economic outcome of the activity of the respective clerk or member of managerial personnel, his basic salary can be increased up to 30% or decreased up to 20% in case of leading and 10% in case of other managerial personnel. Increase or decrease of the salary has to be calculated on the basis of the fulfilment of selected indicators. For avoiding any undesired effects, these estimations have to be carried through as carefully as possible. This, in turn, includes the selection of the respective basis of reference as well as the yardstick for measuring fulfilment of indicators.

This stresses again the importance of a very thorough preparation and introduction of such a new system into practice. Moreover, it shows very obviously that it can only be applied successfully when including all the working people concerned and their representatives, i.e. trade unions, in the necessary preliminaries.

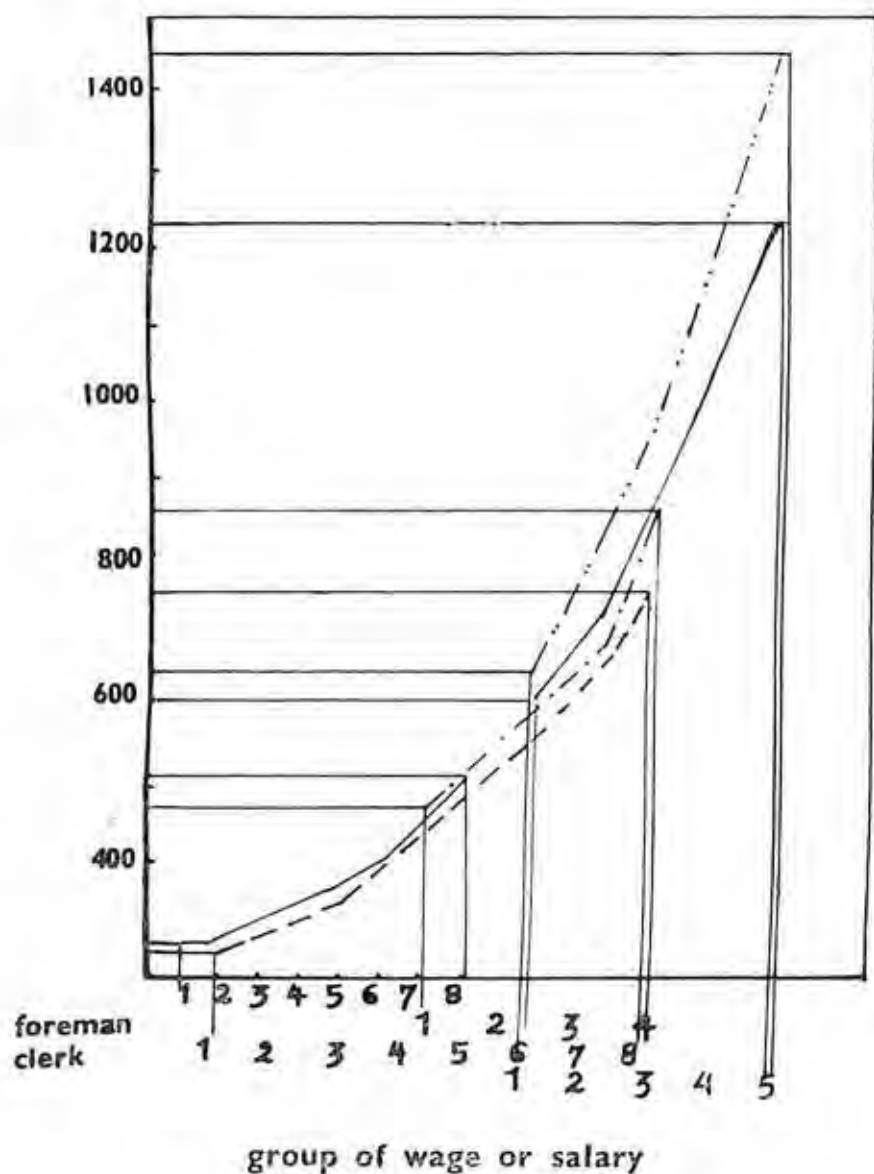
3. *Concluding remarks*

It has been my intention to show that under socialist conditions of production wages and salaries and material incentives are considered to be one thing. They have to be applied in such a way aiming at fulfilling national economic tasks. This, in turn, has to be implemented according to such principles of socialism as

- what is in the interest of society must be in the interest of the individual, too, and
- the socialist performance principle.

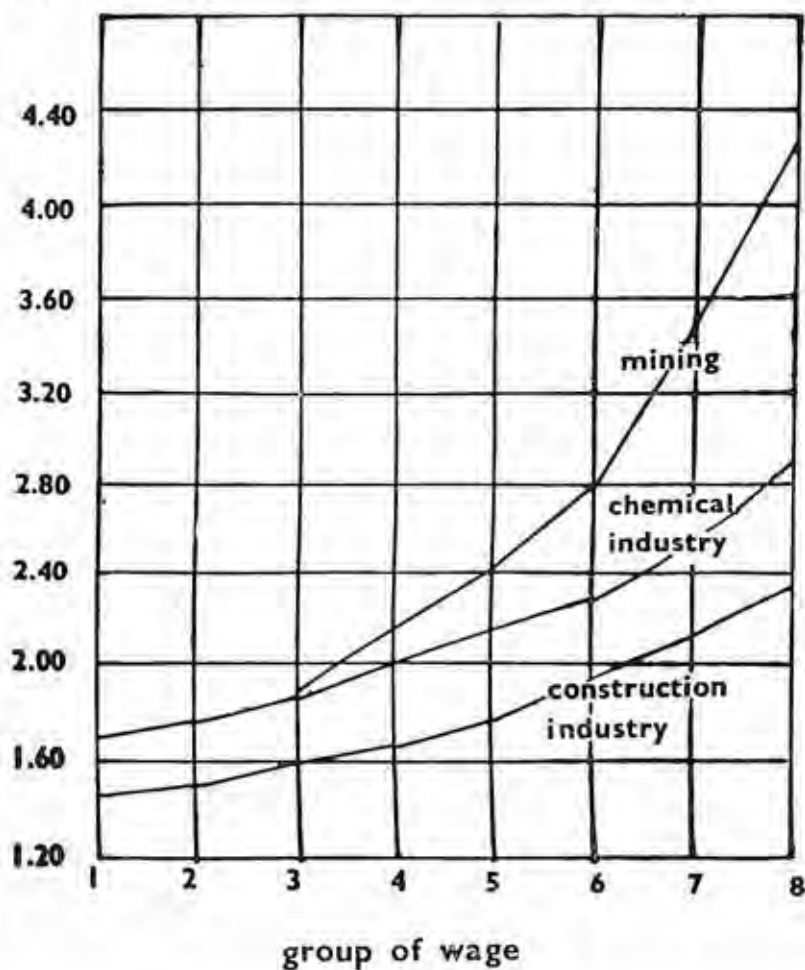
Out of the whole complex I was only able to single out some basic problems. Nevertheless, I believe them sufficient in order to demonstrate the procedure of how we are intending to solve the problems under discussion generally.

Sketch I



Sketch 2

basic wage
per hour



CREDIT AND INTEREST AS ECONOMIC LEVERS

*(and their effectiveness in the field
of fixed and working capital)*

By Prof. Dr. H. Linsel.

In socialist countries some experiences are at hand how to utilize credit and in particular interest in the framework of a planned national economy.

The principles to be applied when realizing financial and in particular crediting policy towards enterprises are — or better — have to be changing ones. The principles depend upon the special conditions given within a national economy. These conditions are of course, steadily changing and thus, the crediting principles must be changed in accordance to them. That means, crediting policy must always be adapted to the general and special conditions which are existing or even evolving.

The principles are especially determined by the degree of centralization or national economic decentralization respectively. That means, the higher the degree of centralized planning, the lower the importance of credit and interest in economy. The lower, however, the degree of centralization and the higher, therefore, the degree of decentralization, the more important the role of credit and, especially, interest.

Within the last years we have seen that more and more attention has been paid to the application of valuation of profit also in socialist economy.

Socialist economies, in general, are tending towards the so-called market system. And, as known, pure market system and fully centralized planning are the two limits in between which a system of national economy can be functioning; without considering the special social order of the country concerned.

In the following we do not intend to deal with efficiency of credit and interest in general, but under the special point of view of a planned national economy.

And thus, we have to start with analysing the character of planning at all.

Prof. Fedorowicz, Warsaw, defined planning as the activity aiming at :

- establishing targets (aims) of economic character with the intention to implement them by coordinated economic and social actions,
- establishing or choosing means, necessary for the fulfilment of established targets, and finally,
- adjustment of targets and means in order to maximize the implementation of targets at a given level of disposable means." (1)

Prof. Fedorowicz goes on saying that, accordingly, planning does not imply passive forecasting, deprived of any intention of the direct management of the economic life. He says that planning cannot be considered a mere collection of different methods of establishing economic aims, of choosing means, and of their mutual adjustment. Planning is, and that must be stressed again and again, an organizational activity, too.

In this function planning has to establish links between different economic units and, with respect to our special problem, between different economic categories, too.

The organization of crediting policy and especially the use of interest and here again the different rate of interest is such a link connecting economic units (bank and productive enterprise) and economic categories (credit and profit, production and credit etc.).

How now to use these connecting links depends upon the degree of centralization or decentralization respectively.

Within a theoretically imaginable system of fully centralized planning there would be no possibility for using value categories as credit and interest effectively. All things which must be done would be planned then in a very detailed way and there would be no possibility for enterprises to choose between some variations regarding, for instance, production program, investment measures, etc.

(1) Prof. Fedorowicz, *The System of Planning in a Socialist Economy*, Memo. No. 505, The Institute of National Planning, Cairo, November 1964.

A fully centralized system of planning and management of national economy would be comparable with one large-scale enterprise consisting of several productive and correlating departments. Between the single departments there are no monetary relations, and, therefore, no financial categories are used for managing the uniform process of reproduction of the aggregate enterprise. The adjusted running off of the reproduction process is, in such a case, managed by the chief manager's direct orders concerning all details of production, distribution, circulation a.s.o.

It goes without saying that in practice the possibility for managing national economy in the same way never will be given. It is completely impossible to plan the national or social process of reproduction in all the details. National economic planning can always and only be planning of more or less detailed main indicators.

That means, the main proportion necessary for developing national economy logically and without any time lag must be given by a central planning authority which has to elaborate these main indicators on basis of a meticulously made analysis regarding the whole process of reproduction. It must be the task of the separate and subordinated leading economic units and organs and of the single enterprises themselves to make these main indicators concrete and to fulfil the plan with life.

That means again, detailed planning must be the business of enterprises themselves and of their directly superordinated leading organs. Concerning the effectiveness of value categories and, connected with them, regarding the efficiency of economic levers there must be stated that this effectiveness is reciprocally proportional to the degree of centralization and indirectly proportional, too, to the number of used indicators, i.e., of used planning indicators or given directives, given by the central planning authority. In other words, the effectiveness of value categories and economic levers as credit and interest depends upon the administrative interference of central planning authorities with the elaboration of detailed plans on the one hand, and with the measures taken so as to fulfil these plans, on the other.

May I be permitted, before dealing with the special problems of credit and interest, to utter some ideas concerning the character of these indicators, concerning the contents of those indicators, and

concerning the extent. Only when considering these facts, the effectiveness of economic levers, as for example credit and interest, can be understood.

As mentioned above, there are two systems for planning and managing national economy. The purely centralized system is marked by concentration of *all* economic decisions, without any exceptions, within the competence of the highest planning authority. In the framework of the pure market system *all* decisions have to be made by the producing units themselves, again without any exceptions. Thus, within a really socialist economy, neither the one nor the other system is appropriated for being realized. But, the more a national economy is tending to the market system, the less economic indicators are needed by the planning authority so as to control the observance of the set tasks. The quality of the indicators, applied under such conditions, must be, however, a considerable one. On the other hand, the more a national economy is tending towards the pure system of centralized planning and management, the bigger the number of needed indicators. That's understood.

There are different meanings in socialist countries concerning the degree of centralization and decentralization and, therefore, also concerning needed indicators.

Prof. K. Stregl, a Czech economist, for instance, says (2): "An important feature of this new system (the system of planning and management, now applied within Czechoslovakia. — H.L.) is the marked strengthening of the economic tools and a suppression of directly administrative tools and levers of management. Inseparably linked with this", he continues, "is the *full appraisal of all economic functions of money (net return, credits, interest etc.) and of the market mechanism* (the pressure of supply and demand) for a truly healthy development of socialist economy."

I would like to draw your special attention to the last (and underlined) statement of Prof. Stregl, i.e., to the pressure of supply and demand. Following this statement we have to come to the conclusion that also under socialist conditions of production the law of supply and demand is the leading law and that, connected with this fact, the law of value is playing a primary and primarily

(2) Prof. K. Stregl, *The New Progressive Changes in Planned Management of the National Economy*, The Institute of National Planning, Cairo, Memo. No. 553, p. 1.

regulating role. — And this is, in our view and under the planned conditions of socialist production, completely impossible.

Prof. Fedorowicz, for instance, points out. (3) "The weak point of this system is . . . the lack of connection between central plan and independently established plans of separate enterprises. This lack of connection between central plan and enterprises' plans (and, furthermore, between central plans and real economic activity in the whole national economy) is a consequence of errors, made in general suppositions, on which the market system . . . is based." And he goes on saying "The first — and, perhaps the most important mistake, — is the assumption that the maximization of enterprises' benefit entails the maximization of production. The pattern of a socialist economy is not that of the perfect competition, in most sectors it is much nearer to the pattern of the monopolistic or, at least, oligopolistic market."

We agree with this statement of Prof. Fedorowicz and come, therefore, to the conclusion that the new economic system cannot be aimed at undermining or even abolishing centralized planning. On the contrary, the point in question is to improve substantially the effectiveness of centralized planning by using strongly marked indicators for setting tasks, on the one hand, and by using economic levers so as to control the fulfilment of the tasks set, on the other.

In our opinion, in applying the new system, marked by a greater scope of market principles, we are going to secure economic advance of socialism by scientifically based leadership and with the application of material incentives in the framework of a comprehensive system of economic levers. — That is the greatest difference between the new economic system, applied in most of the socialist countries, and the so-called pure market system, existing as a merely theoretical construction which is and can neverwhere fully be realized. And, therefore, Prof. Stregl is not right, when saying that the new economic system is equal to "the full appraisal of all economic functions of money" (...) and of the market mechanism (...) ...".

We have to take into consideration all the features of the new economic system which are consisting in:

1. improving scientifically-based managerial-activities,

(3) Prof. Fedorowicz, *The System of Planning in a Socialist Economy*, The Institute of National Planning, Cairo, Memo. No. 505.

2. improving scientifically-based and centralized public planning, and
3. in applying a comprehensive system of material incentives in form of economic levers.

The range is, by no means, chosen arbitrarily. The main importance is, in any case, carried by the first two points, although all the three points or features are being looked upon as a dialectically connected unit.

The use of indicators — for returning to our main problem — is, of course, affected by the applied system of planning and management.

In case of a strongly centralized economy a lot of indicators is used so as to give the tasks from the central planning authority directly down to the productive unit. The same holds true for the sake of controlling. The indicators setting tasks or targets must be accompanied or completed by indicators able to control the fulfilment of the tasks set. This so, because within a fully centralized economy there is no place for more or less automatically effecting levers. By the strong system of setting tasks the effectiveness of real economic indicators is being abandoned. The more, however, we dispense with administrative indicators, the more scope will be given to really economic levers. Simultaneously, we save a lot of indicators. That means, the number of indicators used so as to guarantee a frictionless running off of the social reproduction process is — in the case mentioned — a decreasing one, the quality, however, of the still used and smaller numbers of indicators must be an increasing one. For, and that is to be stressed, an abandonment of administrative indicators should not be understood as an abandonment of general planning principles. Quite the contrary, the growing use of really economic levers, by means of economic indicators, and the decrease of administrative indicators is an essential feature proving the amendment of managerial activity. Thus, all over the socialist world a decrease of used indicators can obviously be observed. Generally, there is a trend towards two main indicators:

1. Commodity or market production
(to control the quantitative side of production
and the observance of material or physical
proportions)

2. Profit

(to control the qualitative side of production, development of labour productivity, cost of production, etc.),

It goes without saying that the number of used indicators holds true for the central planning authorities, not for the lower or even lowest levels. That means, the number of used indicators must be a greater one within enterprises (between productive and managerial or controlling departments of enterprises) and between enterprises and leading organs directly superordinated to them (associations or organizations of enterprises). This so, because there are no (within enterprises!) or only few (between enterprises and associations or organizations) monetary relations capable to serve as economic levers.

And thus, we have the connection between economic indicators, economic levers, and monetary relations. We should formulate: the more distinct monetary relations, the less administrative indicators are needed, and the higher the efficiency of economic levers.

This statement should be starting point for contemplating the applied system of credit and interest in a planned national economy.

Generally, we have to distinguish between:

1. Credit and interest within the field of fixed capital, i.e., credit and interest connected with financing and controlling investment measures, and
2. Credit and interest within the field of working capital.

Let us look, now, at the first circle of problems.

The problem of investment financing by means of credit and especially the controlling possibilities arising out of the rate of interest are still — for the time being — under discussion. There is a certain conformity of meaning concerning credit participation in investment financing. All financial economists of most of the socialist countries are in consistence, when speaking about role of credit in the process of financing investment costs and regarding the role of credit connected with observing the planned time the building-up process will last.

But there is a special group of economists asserting that the role of credit can be and must be, therefore, a wider one. In their opinion, the efficiency of investment measures can reliably be influenced by credits. Their opinion is based on the fact that credits are granted on conditions of their being repaid. The repayment, again, is to be ensured by means of the profit earned out of the increasing production. For ensuring, now, the repayment of credits the enterprises were forced — in their opinion — to calculate the efficiency of the planned investment measures in a prognostic way and very carefully. By means of this they would be forced, again, to plan and — in particular — to realize only such investment projects, the economic necessity and, therefore, the economic effectiveness of which is fully being proved.

In my opinion both the assertions must be taken *cum grano salis*.

1. It cannot be the same to an enterprise to get the financial means for implementing investment measures by state budget and, therefore, in form of final distribution, or by the bank and then on conditions of their being repaid.

In case of final distribution or final redistribution as well, it is the distributing and superior financial organ which has to take the lead in shouldering the responsibility so as to make — from the national economic point of view — the very best of the available financial means.

Of course, the enterprises in question can be forced to be careful, but not in a direct way. Economic levers of another kind than credit can only be used indirectly.

In case of banking financing on conditions of a repayment according to the planned implementation and — in particular — according to the planned economic efficiency of investment the responsibility is mainly shouldered by the enterprise itself, which has to take care of repaying the credits in time; i.e., in accordance with the planned reflux of invested means.

2. The role of credit in investment financing should not be over-estimated. Credit is by no means, the key for solving all the intricate questions of investment financing and — especially — investment implementing, nor is it the key solving the problem of economic efficiency of investment.

When investigating the influence of credit and interest upon economic efficiency of investment, we have — in my opinion — to distinguish between larger and small scale investments. I consider the role of credit indirectly proportional the size of investment.

Why that? The efficiency of large-scale investment depends upon a lot of factors not all of which are susceptible by the enterprises. There are, for instance, national economic factors as well as international factors; especially the latter are unsusceptible from the standpoint of an enterprise and even of an organization of enterprises. The smaller, however, an investment project, the smaller, therefore, its national economic importance, the higher, on the other hand, the possible influence of the enterprise itself on economic efficiency. This must — in my opinion — be taken into consideration, when thinking about and fixing new financial methods for investment financing.

In the GDR's economy good experiences are at hand gained by the application of the so-called credit for rationalization.

This credit is granted for implementing amendment proposals of the working people serving so as to rationalize the reproduction process by means of small-scale mechanization, and for financing small-scale investment measures of the enterprise outside of the investment plan. The economic effect of these measures on reproduction process can fully be estimated or even calculated by the enterprises. They are, therefore, fully responsible for realizing those measures and also for their financing which is to be carried through by means of the above mentioned credit for rationalization.

For receiving such a credit enterprises have to submit to the crediting bank an exactly elaborated calculation of economic efficiency, by means of which the bank is enabled to recognize:

- a) the economic efficiency of the measure of rationalization, and there especially:

1. the development of the cost of production, particularly, the costs of the most essential commodities or groups of commodities ;
 2. the development of the profitability of the enterprise; that means, the development of the relation between cost of production and return ;
- b) the time the rationalization measure is expected to become effective, and connected with it the time of repayment.

Regarding a small-scale investment measure enterprises are able to answer these questions. Thus, they can be made fully responsible for financing (by means of credit and, of course, partly by own funds) and for the repayment of received credits.

Summarizing we can state, in the field of fixed capital credit is expected (or, perhaps, supposed) to reach that :

- a) fixed capital shall only be increasing in the case it is unconditionally needed and its full utilization can completely be guaranteed,
- b) the new outfits become productively effective as soon as possible,
- c) the planned economic efficiency will fully be realized.
- d) the control of the economic leading organs as well as of the financial organs regarding the utilization of fixed capital will become more effective.

Let us now turn to the other circle of problems, i.e., to the expected role of credit and interest in the field of working capital.

May I be permitted at first to repeat some basic principles.

Under socialist conditions of production it is the most essential task of credit and interest to promote planned production and circulation by securing the continuity of the reproduction process in making certain the main and partial proportions within the national economy concerned. In realizing this task credit is, in a planned way, forming monetary funds as well as redistributing and utilizing them on conditions of their being repaid.

For understanding role and function of credit in the field of working capital we have to proceed from the financing principles which are being applied in this field.

At first, we have to state that there are four main forms :

1. The so-called Standard Plan Credits
2. Seasonal Credits
3. Special Credits
4. Credits for Demands.

Standard Plan Credits :

The standard plan is one of the most important parts of the enterprise plan. It contains the requirements of working capital on basis of planned production. In other words, it shows the supply of money and material necessary to cover the production program. In the same way it shows the sources for financing this supply. The basic scheme is illustrated by the following sketch.

STANDARD PLAN
(SIMPLIFIED)

Conceptions	1	2	requir- ments annual	requir- ments daily	stan- dard days	aver- age supply	own (70%)	financing strange (30%)	divi- sion quarterly
				3	4	5	6	7	8-11
1. material supply		360,000		1,000	15	15,000	10,500	4,500	
(incl. Short-living instruments)				col. 2 360					
2. reserves against disturbances		12,500		33	10	330	230	100	
3. intermediate goods		800,000		2,200	10	22,000	15,400	6,600	
4. finished products		850,000		2,305	5	11,800	8,260	3,540	
5. Cash-limit		(70)		(70)	—	(70)	(70)	—	
TOTAL		2,002,000		5,593	—	49,130	34,390	14,740	

Some explanations:

Standard days = this factor depends on:

1. the time in between two deliveries
(cycle of deliveries)
2. time needed for :
 - unloading
 - proving
 - assorting
 - distributing the materials within the enterprise.
3. the time needed for necessary technical preparations of materials (e.g., technical control, technical storage, etc.)
4. safety-supply (normal minimum) for encountering disturbances regarding deliveries.

$$(\text{standard days} = 1 + 2 + 3 + 4)$$

Average supply = standard days multiplied with daily requirements.

Standard Plan Credits now are granted by the bank so as to finance the average supply in accordance with the planned stocks and after employing entirely the own financial means of enterprises. As a rule the key of financing is like 70:30, i.e., 70% is financed by own means, the remaining 30% by banker's credit. The repayment of credits has to ensue according to the turnover of the simple stocks.

Seasonal Credits

Seasonal credits are granted on the basis of a so-called plan for financing seasonal labours.

Such credits, therefore, are given in order to finance:

- a) stocks of materials and commodities as well as seasonally conditioned stocks of intermediate goods;
- b) costs resulting from the preparation of seasons within industrial production.

The terms of repayment are pointed in accordance with:

- a) planned working up ;
- b) planned sale of goods, and ;
- c) the seasonally conditioned course of production.

Special credits

They are granted on different conditions so as to finance :

- a) supplementary tasks, i.e., tasks overdrawing the original plan,
- b) overmeetings of plans if those over-meetings are interesting from the national economic point of view,
- c) other measures of enterprises and authorities which the society is interested in.

This is the first categorie of special credits, resulting from overfulfilments of plans, or in other words, resulting from a relatively good work of enterprises.

But there must be another categorie for financing requirements resulting from difficulties which usually come into being, when enterprises are working not true to plan.

For all the credits — with the exception of the latter — a rate of interest of 3.6% is being used. In the last case the bank requires 5% and more.

And thus, the role of interest is touched.

When considering the role of interest within the new economic system, we have to make a double differentiation.

At first concerning the rate of interest, and secondly from the point of view of the character of interest in question and its anchorage in planning and following-up.

According to the last point of view we have to distinguish between :

1. interest on planable credits ; for instance, standard plan credits and seasonal credits ;
2. interest on non-planable, but justifiable credits ; for instance, special credits for supplementary tasks or for well working enterprises etc.

3. interest on credits which must be granted as an outcome of violations of plans.

The differences between these two groups must be seen now, as mentioned above, in a twofold way. On the one hand, the rate of interest regarding the first two groups is lower than the normal rate of interest. Concerning the latter it is higher and in certain cases even much higher than 3.6% ; so for instance 8% and more. On the other hand, the first two groups are treated as ingredients of costs and, therefore, they are not influencing profit. They are, in other words, ingredients of the planned cost of production. The third group, however, is to be made profit-effective in the prime cost, or it can immediately be included into the return. The effect upon the profit is the same in both the cases. In case of direct inclusion the extra interest is made visible more evidently.

Under planned conditions of production it must be the main task of credits, and especially of the rate of interest, to guarantee the elaboration of real plans.

For reaching this aim it is necessary to connect interest with motion-indicators of the development of working capital. Such an indicator could be, for instance, the relation between requirements of working capital and market production. Since this proportion is determined, on the one hand, by prime cost and, on the other hand, by the time the working capital is bound within the processes of production and circulation, the prime cost, however, are signed by a dropping tendency and the time of production as well as the time of circulation — on principle and as a result of technical progress are usually dropping, too. market production must be increasing more rapidly than working capital. If this indicator would be given on basis of the previous year and related to the relation of growth, this would be a very good point of contact for interest as an economic lever. In case of violating this given or fixed relation a progressively increasing extra rate of interest must have to be paid, or in case this relation could be improved, i.e., if a smaller volume of working capital was needed for reaching the same result, the rate of interest could be a degressively decreasing one. The decrease must be a degressive one because of the danger which can be coming into existence connected with an extreme reduction of working capital. It would be the best to deduce the indicator of the relation between working capital and production out of the prospective plans of the branch in question. This demand, however, is becoming

realizable only under the condition that useful prospective plans are elaborated and that the annual plans are nothing but real means for realizing prospective plans.

Summarizing we can state :

the role of credit and interest under conditions of a planned national economy must be seen in a close connection with the plans themselves. Accordingly, we have to distinguish — beside the differentiation concerning long-and short-term credits — between planned credits and credits granted outside of plans. Within the second group, again, we have to distinguish between credits which must be granted an account of overfulfilments or supplementary tasks and those credits coming into being by plan violations or as results of bad work, especially as results of a bad managerial activity. Proceeding from this differentiation under socialist conditions of production — on principle — two different rates of interest are being used; a relatively low rate of interest regarding planned credits, and a relatively high rate of interest regarding extra credits. Interest on planned credits are ingredients of cost and therefore ingredients of price. Interest on extra credits must be paid out of the enterprise's profit, diminishing in this way the distributable means of the enterprise. So for instance, reducing the enterprise's bonus fund by means of which premiums are to be paid to workers. Since also other funds would be touched, the effectiveness of interest is a relatively comprehensive one, touching material interest of enterprises simply and collectively as well.

ROSA LUXEMBURG ET LA THÉORIE DE LA RÉALISATION

Z. A. NASR

1 — L'attrait que la pensée de Rosa Luxembourg continue à exercer sur des esprits profondément divers est aussi notoire que, semble-t-il, facile à expliquer. Les éléments que l'on peut, de tel ou tel point de vue, porter à l'actif du prestige de la célèbre militante socialiste ne manquent pas : pour les uns son zèle, sa foi et son enthousiasme inébranlables, pour les autres sa fin tragique et surtout édifiante (1), sa verve, son style coloré dans les meilleures traditions socialistes ; son indépendance d'esprit, sa lucidité, les hommages qu'une foule d'auteurs lui ont toujours prodigués, des auteurs allant, pour ne prendre que des exemples désormais classiques, de Lénine (2) à Mrs. Joan Robinson (3), les controverses interminables soulevées par son ouvrage sur l'accumulation du capital... tout cela met largement dans l'ombre ses défaillances, surtout lorsqu'il s'agit de détails de caractère purement technique.

La longueur relative de cet article — pourtant loin d'être exhaustif — témoigne combien il est difficile d'échapper — positivement et négativement — à cette attirance dangereuse, mais nous aurons soin de nous borner ici à ce qui intéresse directement notre propos dans la pensée de l'auteur : sa thèse sur la nécessité d'un milieu extra-capitaliste pour la survie du capitalisme comme explication de l'impérialisme.

Nous essaierons d'abord de formuler cette thèse célèbre aussi nettement que possible pour faire ensuite, comme l'auteur elle-

-
- (1) Arrêté, assommée puis achevée d'une balle dans la tête sous un gouvernement de "camarades" social-démocrates à Berlin en 1919. Son cadavre fut retrouvé plus tard dans un canal.
- (2) On connaît le célèbre passage : "...un aigle peut bien souvent descendre plus bas qu'un poulet, mais jamais un poulet ne peut monter aux hauteurs d'un aigle... Malgré toutes ses erreurs [Rosa Luxembourg] était et sera toujours un aigle."
- (3) "For all its confusions and exaggerations this book shows more prescience than any orthodox contemporary could claim". (Joan Robinson dans son introduction à la traduction anglaise de *"L'Accumulation du capital"*. Cette traduction publiée à Londres en 1951 omet sans explication le sous-titre de l'original : "Une contribution à l'explication économique de l'impérialisme.")

même, un peu d'histoire des doctrines en insistant surtout sur les controverses qui ont suivi la publication de "*L'Accumulation du Capital*" ⁽¹⁾. En conclusion nous tenterons de dégager ce qu'il convient à notre avis de retenir de la contribution de la grande militante socialiste à la théorie économique de l'impérialisme.

I

Accumulation et Réalisation : la thèse de R. Luxemburg

2 — Commençons d'abord avant d'exposer en détail la trame du raisonnement de l'auteur, par attirer l'attention sur quelques passages d'un de ses ouvrages les moins connus : ⁽²⁾

6. — Les Tendances de l'Economie capitaliste

"Comment l'économie capitaliste est-elle possible ? C'est là la question fondamentale de l'économie politique en tant que science, science qui nous donne à cette question une réponse suffisante. Elle nous montre comment l'économie capitaliste qui, eu égard à l'absence totale de planification, au manque de toute organisation consciente, semblerait à première vue une chose impossible, une énigme insoluble, s'ordonne en un ensemble et peut exister. Et ce :

par l'échange des marchandises et l'économie monétaire qui relie économiquement tous les producteurs isolés ainsi que les régions les plus éloignées de la terre, réalisant par là la division du travail à l'échelle mondiale,

par la libre concurrence qui assure le progrès technique et en même temps transforme continuellement les petits producteurs en prolétaires, en force de travail que la capital peut acheter,

par la loi capitaliste des salaires, qui d'une part assure mécaniquement que les salariés ne peuvent jamais s'élever au-dessus de la condition prolétaire et échapper au joug du capital, et d'autre part rend possible une accumulation de plus en plus grande de travail non payé, et par là une accumulation et une extension de plus en plus importante des moyens de production,

par l'armée de réserve industrielle qui donne à la production capitaliste la capacité de s'étendre et de s'adapter aux besoins de la société,

par l'égalisation du taux du profit qui commande le mouvement continu du capital d'une branche de production à une autre et par là règle l'équilibre de la division du travail,

et enfin par les fluctuations des prix et les crises qui, tantôt quotidiennement, tantôt périodiquement, assurent l'équilibre entre une production aveugle et chaotique et les besoins de la société.

(1) R. Luxemburg, *Die Akkumulation des Kapitals. Ein Beitrag zur ökonomischen Erklärung des Imperialismus*. Berlin 1913.

(2) *Einführung in die Nationalökonomie*, publié cinq années après sa mort d'après ses notes de cours à l'école du SPD à Berlin. Nous traduisons d'après l'édition Dietz 1955 de ses œuvres choisies.

(...)

Si nous avons jusqu'ici étudié les rapports qui rendent l'économie capitaliste possible, il est temps maintenant de connaître ceux qui rendent cette économie impossible. Pour cela il suffit de suivre les lois immanentes de l'ordre capitaliste dans leurs effets ultérieurs. Ce sont ces lois mêmes qui, à un certain niveau de développement, se retournent contre les conditions de base sans lesquelles la société ne peut subsister. Ce qui distingue particulièrement le mode de production capitaliste de tous les modes antérieurs, c'est la tendance intime de ce mode à s'étendre mécaniquement à l'ensemble du globe terrestre et de supplanter tout autre système social plus ancien.

(...)

A l'intérieur de chaque pays industriel européen la production capitaliste supprime sans cesse la petite production artisanale ou agricole. Simultanément elle incorpore à l'économie mondiale tous les pays européens encore arriérés ainsi que tous les pays d'Amérique, d'Asie, d'Afrique et d'Australie. Ceci se fait par deux moyens : par le commerce et par les conquêtes coloniales.

(...)

Nous avons vu que le mode de production capitaliste a ceci de particulier que pour lui la consommation humaine, but de toute formation économique antérieure, n'est plus qu'un moyen au service du but véritable : l'accumulation du profit capitaliste. L'auto-croissance du capital apparaît comme le commencement et la fin, le motif absolu et le sens de toute production. (...) Le but fondamental de tout mode de production social : l'entretien de la société par le travail, la satisfaction de ses besoins, apparaît ici complètement renversé; la production non pas pour les hommes mais pour le profit devient la loi de tout le globe terrestre, la sous-consommation et parfois la non-consommation par l'énorme majorité des hommes devient la règle.

(...)

Le besoin et la possibilité d'expansion de la production sont d'autant plus grands que plus de pays développent une industrie capitaliste propre mais alors d'autant plus étroite relativement à cela la possibilité d'extension des limites du marché. (...) Sans cesse, avec chaque pas de son développement interne, la production capitaliste se rapproche du temps où elle ne pourra s'étendre et se développer que plus lentement et plus difficilement.

(...)

La chose devient parfaitement claire si nous imaginons pour un instant que le progrès du développement capitaliste est arrivé au point où sur l'ensemble du globe terrestre tout ce qui est produit l'est sur une base capitaliste, c'est-à-dire produit par des entrepreneurs privés capitalistes dans de grandes entreprises employant des ouvriers salariés modernes. C'est alors que l'impossibilité apparaît clairement."

3 — Ces passages suggèrent bien, malgré l'absence de squelette analytique, une vision orthodoxement marxiste : un système contradictoire, à la fois possible et impossible, mu par le désir (objectivement nécessaire) d'accumuler alors qu'il réduit la capacité relative de consommer, système qui en s'étendant épuise ses possibilités d'extension.

Les efforts de R.L. dans *l'Accumulation du Capital* ne tendent à notre avis qu'à approfondir, qu'à élaborer une démonstration logique étayant cette vision, ce qui explique bien la surprise de l'auteur à la réception que les théoriciens social-démocrates réservèrent à son ouvrage.

"En écrivant *l'Accumulation du Capital*, j'étais de temps à autre obsédé par l'idée que tous les théoriciens marxistes déclareraient naturel et évident ce que j'avais exposé et motivé avec tant d'insistance. Or, tout au contraire, une série de critiques démontrèrent l'inexistence du problème que je m'étais efforcée de résoudre." (1)

4 — Dans son ouvrage R.L. avait, pour reprendre le fil de l'argumentation marxienne du *Capital*, utilisé ses célèbres schèmes de reproduction ; ses critiques lui avaient répondu par des schèmes encore plus compliqués et pourtant le problème d'après elle n'aurait rien à voir avec les mathématiques. Il s'agit d'une question purement économique qui, sans formules, symboles ou chiffres, pourrait se résumer ainsi (2) :

Le mode de production capitaliste est commandé par le profit en tant que motif essentiel du procès de la production, profits de plus en plus importants et qui constituent le moteur de la reproduction élargie : Profit — Accumulation — Profit — Accumulation... et ainsi de suite en une chaîne sans fin qui traduit d'après l'économie marxiste la loi du système capitaliste. Mais ce processus ne dépend nullement du bon plaisir des producteurs, il suppose un certain nombre de conditions dont particulièrement :

1° la disponibilité d'une main-d'oeuvre supplémentaire nécessaire à l'accroissement de la production, condition qu'assure d'ailleurs le mécanisme même de la reproduction capitaliste par la création continue de l'armée de réserve industrielle.

2° la vente des marchandises produites, vente qui seule permet la réalisation de la plus-value et partant son accumulation subséquente.

"La condition première de l'accumulation est que le capitaliste ait réussi à vendre ses marchandises et à convertir en capital la plus grande part de la monnaie ainsi reçue." (3)

(1) R. Luxemburg dans son *Antikritik*, citée par L. Lounst, *L'accumulation du capital d'après Rosa Luxemburg*, Paris 1930 p.VII.

(2) R. Luxemburg, *Die Akkumulation des Kapitals oder was die Epigonen aus den Marzschschen Theorie gemacht haben*, Eine Antikritik, Leipzig 1921.

(3) *Capital*, I/7.

Mais cette condition, cette transformation des valeurs produites en monnaie, dépend-elle de la volonté des entrepreneurs capitalistes ? Le mécanisme de la production capitaliste assure-t-il de par lui-même comme pour la condition précédente, les marchés dont il a besoin ?

Nullement, répond R.L. Le capitalisme, comme toute autre formation socio-économique et malgré le profit comme but subjectif de la reproduction, repose objectivement sur la satisfaction des besoins matériels de la société.

"L'extension continuelle de la production capitaliste, i.e. l'accumulation continuelle du capital, est liée à une extension parallèle des besoins sociaux." (1)

Il s'agit ici bien entendu de la production capitaliste dans son ensemble et non de la production d'un entrepreneur individuel. Pour celui-ci, à ne voir que la surface des choses, l'accumulation ne dépend que de l'accumulation des autres ; pour qu'il puisse vendre ses produits, réaliser son profit et accumuler, il suffit que les autres travaillent, produisent, achètent, distribuent des revenus. (2) Mais à considérer l'ensemble du capital comment l'accumulation est-elle possible ? Si l'on suppose que, par une vue de l'esprit, tous les biens produits sont amassés en un vrac, comment ce vrac est-il distribué ?

Une partie d'abord sert à assurer les moyens d'existence, les besoins, une autre sert au remplacement des moyens de production utilisés, du capital constant. Jusque là, la production capitaliste ne se distinguerait guère de celle d'une société esclavagiste ou féodale ; mais, et c'est là le trait essentiel du capitalisme, en sus des deux "portions" précédentes, il faut qu'une troisième représente le profit, la plus-value destinée à l'accumulation. Cette troisième portion de la valeur produite comment se transformerait-elle en monnaie ? Où trouverait-elle ses acheteurs ?

Parmi les travailleurs ? Impossible puisque ceux-ci ne peuvent dépenser un sou au-delà de leurs salaires, valeur déjà comptabilisée dans la première portion. Les ouvriers reçoivent sous forme de

(1) *Antikritiké*, Chap. I.

(2) Une autre interprétation ou si l'on veut une variante de cette idée chez R.L. elle-même : l'élargissement des débouchés pour un capitaliste individuel peut s'obtenir au détriment des débouchés d'autres capitalistes sans une extension absolue du marché. De même un capitaliste peut s'élargir avec les moyens et les ouvriers libérés par l'abandon d'un autre.

capital variable un bon sur une partie du produit social total, bon qu'ils ne font que rendre à la classe capitaliste par leurs achats des biens de consommation nécessaires.

Parmi les capitalistes eux-mêmes ? Non plus, à moins d'assimiler le capitalisme aux formations sociales antérieures et de condamner chaque capitaliste à un suicide économique auquel l'accumulation seule permet d'échapper.

De "tierces personnes" comme propriétaires fonciers, fonctionnaires, militaires, clergé, savants... etc. ? Les revenus de ces couches sociales n'ajoutent rien au revenu national, leurs ressources ne sont qu'un transfert des revenus capitalistes ou ouvriers.

Pourrait-on pour résoudre la question avoir recours au commerce extérieur ? Non, car ce serait simplement remettre la difficulté, la déplacer d'un pays capitaliste à un autre.

La réponse serait-elle dans l'accroissement naturel de la population, comme le soutiendra plus tard certain critique ? Une économie capitaliste n'est pas intéressée à cet accroissement en soi, des besoins croissants en tant que tels sont en dehors de la logique du capital.

On pourrait croire, poursuit l'auteur, que la solution est très simple et que nous ne faisons qu'imiter ce cavalier partant à la recherche de la monture qu'il avait sous lui : les marchandises qui représentent la plus-value trouveraient preneur parmi les capitalistes eux-mêmes, non pas en tant que moyens de consommation mais justement en tant que moyens d'accumulation. Et il s'agirait alors tout simplement d'une question somme toute secondaire : la forme des marchandises, biens de production et biens de consommation pour les ouvriers nécessaires à l'accumulation.

Tout cela est très bien, mais supposons les plus-values réalisées et que l'accumulation s'est faite puis que la somme accrue des marchandises produites est jetée sur les marchés, où trouverons-nous cette fois les preneurs ? Les capitalistes eux-mêmes encore une fois pour accumuler ? et ainsi de suite d'une année à l'autre sans trêve ?

Les schèmes de reproduction marxistes, à condition de respecter quelques conditions assez simples ⁽¹⁾, sont à ce sujet capables d'une expansion illimitée : chiffres s'alignant après chiffres, colonne après colonne, prétendant exprimer la réalité économique.

"Mais il est temps maintenant de nous demander si nous n'arrivons précisément à des résultats aussi étonnamment faciles que parce que nous ne nous livrons là qu'à des exercices mathématiques avec additions et soustractions, exercices ne pouvant présenter aucune surprise, et si l'accumulation ne se poursuit ainsi sans heurts, à l'infini, que parce que le papier a bon dos et se laisse couvrir facilement de formules mathématiques." (2)

En fait un tel processus ne serait qu'un carrousel

"...qui tournerait sur lui-même dans le vide. Ce n'est pas là l'accumulation capitaliste, c'est-à-dire l'accumulation de capital monétaire, mais le contraire : une production de marchandises pour produire, donc du point de vue du capital une parfaite absurdité." (3)

Ainsi, tant que l'on suppose — comme Marx le fait (4) — que la société n'est formée que de capitalistes et d'ouvriers, que le mode de production capitaliste est universel, il est impossible de savoir comment la plus-value produite se transforme en monnaie et de monnaie en capital. (5)

Pour résoudre le dilemme il faut donc trouver des acheteurs, des marchés dont les ressources ne proviennent pas de la production capitaliste envisagée comme un tout, des outsiders.

- (1) $\Delta II c = \Delta (IV + Ipl)$. En réalité cette condition de la reproduction élargie ne fait que traduire un impératif de l'interdépendance sectorielle : le département II dépend de I dans la mesure où l'expansion exige une certaine quantité de moyens de production supplémentaires. Réciproquement l'expansion du département I dépend de la disponibilité d'un volume de moyens de consommation pour les forces de travail nécessaires ainsi que pour la consommation des capitalistes. R. Luxembourg, *L'Accumulation du Capital* Chap. VII.
- (2) *Ibid.* Traduction de Marcel Ollivier, Paris 1935 p. 125.
- (3) *Antikritik*, I.
- (4) Est-il vraiment besoin de préciser qu'il s'agit ici du modèle de reproduction et que cela n'a rien à voir avec l'analyse concrète d'une société donnée ? Cette platitude donne pourtant encore l'occasion de reprocher à Marx d'avoir négligé les classes intermédiaires.
- (5) R.L. a soin de noter à ce propos — trop de fois à notre avis et trop longuement — qu'il ne s'agit pas de savoir d'où vient la monnaie nécessaire à la circulation de la plus-value accumulée. La difficulté ne concerne pas l'origine du numéraire (question technique) mais la disponibilité d'une demande solvable pour le surproduit (question économique) ; elle appartient au domaine de la circulation du capital et non de la circulation des marchandises.

"L'accumulation dans un milieu exclusivement capitaliste est impossible. C'est pour cela que dès le début de l'évolution capitaliste nous constatons la tendance à l'expansion dans des couches et des régions non-capitalistes, la ruine de l'artisanat et de la paysannerie, la prolétarianisation des couches moyennes, la politique coloniale, la "politique d'exploitation de terres nouvelles", (1) l'exportation du capital. C'est seulement par le moyen de l'expansion en des domaines de production nouveaux, en de nouvelles régions que l'existence et le développement du capitalisme ont été possibles." (2)

Dans la réalité le capitalisme n'a jamais existé et n'existera jamais en tant que système universel. Ce qui lui permet de fonctionner, ce qui permet la réalisation de la plus-value et partant l'accumulation du capital, c'est l'existence d'acheteurs non-capitalistes, l'existence de couches et de formes d'organisation sociales non-capitalistes.

Aussi faudrait-il d'après R.L. réviser nos conceptions du marché interne et du marché externe ; au lieu de les interpréter en termes de géographie politique il convient de les distinguer en termes d'économie sociale : le marché interne est le marché capitaliste, la production capitaliste achetant elle-même ses produits et se fournissant à elle-même les facteurs nécessaires ; quant au marché externe c'est le milieu social non-capitaliste qui absorbe les produits du capitalisme et lui fournit les biens et la force de travail dont il a besoin.

En ce sens l'accumulation capitaliste ne serait possible que grâce à l'existence de marchés externes.

Conséquences de la thèse

5. — De la thèse exposée ci-dessus nous pouvons tirer un certain nombre de conséquences, les unes ont trait à l'interprétation de l'impérialisme, les autres à la chute du mode de production capitaliste.

1° *L'impérialisme* : La nécessité d'une périphérie non-capitaliste pour le développement du capitalisme expliquerait d'après R.L. la course des pays capitalistes aux colonies, à la conquête de formes d'organisation non-capitalistes.

Il convient pourtant de noter que ces formes ne sont pas toutes également appropriées aux besoins du capital. S'il

(1) C'est là une mauvaise traduction du terme "Erschliessungspolitik".

(2) *Antikritik*, II/5.

s'agit d'une communauté encore au stade de l'économie naturelle, de l'économie paysanne domestique, de l'économie esclavagiste ou de l'économie féodale, si en d'autres termes nous avons affaire à une économie plus ou moins autarcique dépendant d'une demande purement interne, il est difficile d'en faire l'appendice désiré : pas d'échange avec l'extérieur donc pas de demande permettant la réalisation de la plus-value capitaliste, pas d'offre d'une production excédentaire, pas d'offre de main-d'oeuvre ou de terres liées par les formes d'organisation pré-capitalistes (e.g. corvée féodale ou propriété communautaire primitive). Aussi le capital est-il obligé de déclarer à ces formes d'organisation sociale une guerre sans merci, guerre qui a recours tantôt à l'arme politique (invasion, révolution, imposition) ou à l'arme économique (vente de produits bon marché).

Cela s'applique d'ailleurs tant à la lutte du capital contre le féodalisme et l'économie paysanne du Moyen-Age qu'à la lutte de l'impérialisme contre les communautés plus ou moins primitives dans les colonies. Le capital ne peut attendre que l'évolution paisible de ces communautés les transforme en économies d'échange, il est obligé de recourir, aujourd'hui comme au temps de l'accumulation primitive, à la violence, à l'occupation militaire, au conflit armé avec des communautés pour lesquelles il s'agit d'une question de vie ou de mort.

"La politique britannique aux Indes et la politique française en Algérie sont les exemples classiques de l'application de ces méthodes par le capitalisme." (1)

Des siècles d'invasions étrangères aux Indes (Perses, Grecs, Scythes, Arabes, Afghans, Mongols... etc.) n'avaient pas réussi à détruire l'organisation sociale de la commune paysanne indienne; ce fut le capitalisme seul qui parvint à le faire par l'expropriation du paysan accablé d'impôts, par la création d'une aristocratie terrienne, par la ruine des services publics traditionnels (canaux, puits, etc.) (2)

En Algérie l'expropriation des terres non cultivées et des pâturages, les multiples lois visant à la partition des terres com-

(1) *Accumulation du Capital*, Chap. XXVII

(2) R.L. note à ce propos l'utilisation d'un argument, tiré de sources hétérogènes (dont la tradition musulmane) qui ferait de la terre la propriété exclusive du souverain, le paysan n'ayant qu'un droit d'usufruit.

municipales et à l'établissement de la propriété privée par décret, l'immigration de colons européens, les prêts usuraires, tout cela tendait à briser l'organisation des clans et à transposer le système capitaliste par la force à une communauté semi-primitive sous prétexte de combattre les féodaux indigènes et de sauver une population décimée par la guerre, la famine et l'exode.

D'autres exemples de la lutte entre le capital et l'économie pré-capitaliste : la Chine, les Etats-Unis, l'Afrique du Sud, l'Amérique latine, l'Egypte (à laquelle elle consacre de longs développements), la Turquie. Partout, l'accumulation se fraie un chemin par la force, la fraude, l'oppression, le pillage.

"...et il faut un effort pour découvrir dans l'enchevêtrement de la violence politique et des luttes pour le pouvoir, les lois rigoureuses du processus économique." (1)

2° *La chute du capitalisme* : Si l'accumulation exige un milieu pré-capitaliste, si le capitalisme s'étend de proche en proche, désintégrant les économies primitives et les incorporant à son système, l'impérialisme ne fait en réalité que sonner le glas du capitalisme et l'avènement du socialisme. Le jour où le monde entier ne sera fait que de capitalistes et d'ouvriers, l'accumulation, la reproduction du capital, sera impossible et le système s'effondrera. Il serait ridicule pourtant de croire que cela ne se produira que lorsque le processus sera arrivé à sa fin ; bien avant cela la révolution socialiste aura éclaté grâce à l'aggravation des contradictions économiques et sociales. La concurrence de plus en plus aiguë entre pays capitalistes, les crises, les guerres, les rébellions, tout cela hâtera la chute du capitalisme longtemps avant qu'il ne soit devenu l'unique système dans le monde.

Si par contre l'on admet que l'accumulation capitaliste est possible sans milieu non-capitaliste, si la reproduction est capable de s'alimenter par elle-même, si l'accumulation est un procès autonome ininterrompu, si le développement économique du capitalisme est sans limites, si l'accroissement des forces productives sur la base de la propriété capitaliste est permanent, il n'y a donc plus une nécessité historiquement objective de l'effondrement du système, l'un des principes fondamentaux du socialisme, de l'interprétation matérialiste de l'histoire, à savoir que la révolution prolétarienne reflète l'impossibilité objective du capitalisme à un cer-

(1) *Accumulation du Capital*, Chap. XXXI

tain stade de son évolution, devrait être abandonné. Le capitalisme serait invincible, Krupp continuerait à produire pour Thyssen et Thyssen pour Krupp, la production créerait elle-même ses débouchés, le capitalisme assuré d'une expansion illimitée jouirait d'une durée illimitée.

"Supposer que l'accumulation du capital est sans limites, c'est évidemment prouver la capacité illimitée du capitalisme à survivre... L'argument objectif le plus important de la théorie socialiste s'effondre; l'action politique socialiste, la portée idéologique de la lutte de classes prolétarienne, cessent de refléter des phénomènes économiques, et le socialisme cesse de représenter une nécessité historique." (1)

II

Le problème avant R. Luxemburg

6 — R.L. qui présentait sa thèse comme un développement de la pensée marxiste, tout au plus, si l'on veut, comme une élaboration d'un point laissé dans l'ombre par Marx, ne faisait d'après elle que reprendre un problème classique de la pensée économique. Dans *L'Accumulation du Capital* quinze chapitres (de trente-deux) sont consacrés à l'histoire des doctrines relatives à ce problème.

Ceci ne laisse pas d'être assez surprenant si l'on considère, comme nous le verrons plus loin, qu'une foule de critiques ont reproché à l'auteur d'être victime d'un malentendu, d'une erreur logique élémentaire qui ne méritait pas tout ce bruit.

Si dans l'énoncé de sa thèse R.L. se laisse en effet aller parfois à des formules assez équivoques, n'est-il pas utile de se rapporter à son exposition de l'histoire du problème pour savoir au juste de quoi il s'agit ? Essayons ici de répondre à cette question en traçant l'essentiel de sa démarche lorsqu'elle traite de quelques auteurs précédents.

Sismondi

7 — R.L. retrouve chez Sismondi une formulation naïve mais très nette de son problème (1) : un fermier solitaire récolte 100 sacs de grains. Trente sont consommés par le fermier et sa famille, trente autres par des ouvriers appelés à effectuer un certain nombre de travaux (extension de la surface cultivée, assainissement

(1) *Accumulation du Capital*, Chap. XXIV

(2) *Accumulation du Capital*, Chap. X (Sismondi, *Nouveaux Principes d'Economie Politique ou de la Richesse dans ses Rapports avec la Population*, Paris 1827.)

de marécages... etc.). Le reste, soit 40 sacs, seront utilisés comme semences. Donc un investissement de 70 sacs qui accroîtra la production l'année d'après. Si l'on suppose que cette production se montera à 200 sacs de grains, où trouvera-t-on les consommateurs nécessaires ? L'accroissement de la famille du fermier n'est pas une solution, cet accroissement étant par nature très lent. Une main-d'œuvre disponible pourrait doubler la production chaque année, mais où trouver les consommateurs ?

Il s'agit bien donc, comme on le voit et comme nous l'avons noté au départ, du déséquilibre fondamental de l'économie capitaliste, de la contradiction entre l'accroissement potentiel illimité de la production grâce à l'accumulation du capital et le pouvoir de consommation limité de la société. Le titre même de l'article de Sismondi qu'elle cite ne laisse aucun doute à ce sujet. (1)

L'exemple montre bien d'ailleurs qu'il ne s'agit nullement d'une difficulté monétaire, de la question de l'origine de la monnaie nécessaire à la circulation, et ce malgré l'intérêt que R.L. porte à cet aspect.

Il s'agit même ici, semble-t-il, de la consommation en tant que consommation individuelle, c'est-à-dire abstraction faite de la consommation productive, comme il ressort de l'exemple de Sismondi sur la Foire de Leipzig, microcosme de l'économie capitaliste. (2)

Il va sans dire, comme le note l'auteur, qu'à un tel problème la plate réponse de MacCulloch ou de Ricardo qui font appel à la loi des débouchés, ou celle encore plus plate de Say qui évoque la masse des besoins insatisfaits, n'offrent aucune solution. Encore une fois il ne s'agit point d'un problème de circulation des marchandises mais des limites de l'accumulation capitaliste, ou comme le répète R.L. :

"Le problème véritable... le sujet de la controverse était la question : quels sont les acheteurs et les consommateurs du surplus de biens produits si la production de ces biens par les capitalistes dépasse leurs besoins de consommation ainsi que les besoins de leurs ouvriers ; si, en d'autres termes, ils capitalisent une partie de leur plus-value et l'emploient pour élargir la production, pour accroître leur capital ? (3)

(1) Examen de cette question : Le pouvoir de consommation s'accroît-il toujours dans la société avec le pouvoir de produire ? *Annales de Jurisprudence*, 1820.

(2) Exemple emprunté subrepticement, remarque-t-elle, par Dühring plus tard.

(3) Chap. XII.

Nikolayon

8 — Dans l'exposition des idées de Nikolayon nous pouvons aisément retrouver la thèse de R.L. et ce d'autant plus que l'auteur slave connaît, comme elle le note, son Marx, ce qui permet de rapprocher sa construction de celles des auteurs marxistes que nous verrons plus bas.

D'après Nikolayon le marché est d'une importance décisive pour le mode de production capitaliste. Tout d'abord l'expansion capitaliste se nourrit du marché interne, mais à un certain stade de développement ⁽¹⁾ celui-ci ne suffit plus, il lui faut un marché externe. Ceci s'expliquerait d'après l'auteur, et il reprend là une thèse classique du marxisme, d'abord par le fait que le capitalisme qui accroît la productivité du travail (rallongement de la journée de travail, intensification du travail, progrès technique) tend simultanément à déprimer la consommation correspondant aux salaires, la part des salariés dans le produit national; ensuite par l'invasion de métiers qui offraient à la population rurale un emploi supplémentaire, réduisant par là leur pouvoir d'achat.

Quant aux capitalistes eux-mêmes ils sont incapables d'offrir à la production le marché nécessaire et ceci pour trois raisons :

— une partie de cette production est nécessaire à l'élargissement de la production, au progrès technique indispensable pour tout entrepreneur.

— l'expansion de la production capitaliste implique l'expansion de branches produisant des moyens de production incapables de satisfaire les besoins de consommation.

— la production en masse du capitalisme dépasse la capacité de consommation d'une poignée de capitalistes.

"Ainsi nous voyons que le produit global d'une nation capitaliste doit largement dépasser les besoins de l'ensemble de la population industrielle employée, et ce tout comme dans chaque usine la production dépasse largement les besoins tant de ses ouvriers que de son entrepreneur. Et ceci est entièrement dû au fait que la nation est une nation capitaliste, au fait que la distribution des ressources dans la société ne

(1) R.L. remarquera à ce sujet avec raison que c'est là une fable de manuels et que le capitalisme dès sa genèse est un mode de production essentiellement "internationaliste". Bien avant l'achèvement de la conquête du marché interne, l'industrie capitaliste cherche les débouchés à l'extérieur, e.g. l'industrie textile britannique.

visé pas à satisfaire les besoins réels de la population mais la demande effective seulement." (1)

Aussi pour réaliser son produit global, une nation capitaliste est-elle obligée de recourir à des marchés extérieurs.

Ce passage, à notre avis, est décisif pour une bonne compréhension de la thèse de R.L. Si celle-ci critique Nikolayon c'est pour ses tendances sismondiennes (glorification de la petite entreprise) et non pour sa façon de poser le problème de la réalisation. La production capitaliste est incapable de trouver des débouchés suffisants à l'intérieur, *même si l'on tient compte de l'investissement*, parce que la demande des biens de consommation est insuffisante. Cette insuffisance s'explique d'abord par le recul relatif de la part des salariés dans le produit national, ensuite par le fait que l'accumulation elle-même implique l'accroissement des biens de production sans accroissement correspondant de la consommation capitaliste.

Le problème est donc celui de l'évolution à long terme, l'évolution au cours d'une période suffisante qui permette d'envisager l'investissement en tant que formation de capacité productive bien plus qu'en tant que pouvoir d'achat immédiat, problème de croissance bien plus que problème d'équilibre en courte période.

Ceci d'ailleurs est parfaitement dans la logique de la construction de R.L. qui, comme elle a soin de le noter au début de son travail, fait abstraction des fluctuations habituelles de la conjoncture, pour mieux faire ressortir le mécanisme de l'évolution capitaliste ou (ce qui n'en est qu'une autre expression) de la reproduction élargie.

K. Kautsky

9 — Prenons enfin un dernier exemple cité par l'auteur dans son *Antikritik*, celui de Kautsky.

Dans sa critique de Tugan-Baranowski qui, comme le note R.L., empruntant des formes de pensée et d'expression marxisantes,

(1) Cité dans *L'Accumulation du Capital*, Chap. XX.

ne faisait que reproduire un contenu inspiré de Say et Ricardo ⁽¹⁾, le "Superexpert" marxiste disait à la lettre :

"L'accroissement de la richesse des capitalistes et l'augmentation du nombre des ouvriers qu'ils exploitent offrent, il est vrai, aux moyens de consommation produits par la grande industrie capitaliste, un marché de plus en plus large. Mais ce marché ne s'accroît pas aussi rapidement que l'accumulation du capital et la productivité du travail; par lui-même ce marché est insuffisant. C'est pour cela que l'industrie capitaliste doit chercher un marché supplémentaire en dehors de son domaine dans les métiers, et les nations ne produisant pas encore sur la base capitaliste." (2)

Plus encore : le maître social-démocrate croyait n'exposer là (comme R.L. plus tard) qu'une thèse généralement adoptée par l'orthodoxie marxiste, une thèse remontant à Marx lui-même.

III

Controverses autour de la thèse

10 — La thèse exposée par R.L. dans *L'Accumulation du Capital* souleva dans le monde marxiste de vives controverses, des controverses dont l'écho persiste encore.

Certains (une minorité) l'épousèrent *in toto* ; d'autres (la plupart des auteurs marxistes) la soumirent à une critique acerbe, accusant l'auteur de n'avoir rien compris aux schèmes de reproduction ; certains enfin tentèrent de dégager ce qu'il y avait de substantiel dans l'argumentation ; un auteur au moins réussit à se faire une petite gloire en la copiant, rattachant par là — chez les uns — un nom autrement voué à l'obscurité à celui de la grande militante socialiste. (3)

Essayons d'esquisser ici quelques aspects de ce débat.

(1) M. von Tugan-Baranowsky, *Studien zur Theorie u. Geschichte der Handelskrisen in England* (Jéna 1901). Se servant des schémas de la reproduction élargie, Tugan prouvait, en réponse aux populistes russes et aux adeptes de la sous-consommation, que la production sociale se créait à elle-même ses débouchés.

"...étant donné une distribution proportionnelle de la production sociale et la disponibilité des forces productives nécessaires à l'expansion, aucun produit excédentaire ne pourrait apparaître, et ce quelque réduit que soit le pouvoir d'achat des masses populaires." (p. 192)

La production sociale n'est nullement liée à la consommation; des machines sont produites pour produire d'autres machines et ainsi ad infinitum.

(2) K. Kautsky, *Krimtheorien* (série d'articles publiés dans *Neue Zeit* 1902).

(3) Voir notre prochain article : Deux épigones : F. Sternberg et H. Grosseman.

Les partisans

11 — Citons d'abord les deux auteurs qui eurent le mérite d'introduire la pensée de R.L. en France.

D'abord **Lucien Laurat** dans "*L'accumulation du capital d'après Rosa Luxembourg*", (1930) :

"Après quinze années de débats acharnés et d'attaques violentes de la part des socialistes de toutes les nuances, des réformistes les plus inébranlables jusqu'aux bolchévistes les plus orthodoxes, la théorie de Rosa Luxembourg reste entière et inébranlable." (p. 193)

Il est vrai que trois lignes plus haut cet enthousiasme admettait pourtant une "petite" réserve, d'ailleurs sans élaboration :

"Mais nous croyons que l'affirmation de R.L. doit être modifiée, en ce sens que non pas toute la plus-value destinée à la capitalisation mais bien la plus-value capitalisable, moins la partie nécessaire à l'élargissement de la production pour la consommation croissante de la classe capitaliste, doit être écoulée dans les milieux extra-capitalistes."

Réserve qui, à notre avis, n'ajoute rien à la thèse de R.L. et la rabaisse encore une fois à un jeu stérile de manipulations arithmétiques.

Citons ensuite **Marcel Ollivier** qui dans la préface à sa traduction d'une partie de *L'Accumulation du Capital* (Paris 1935) s'en prend justement à la réserve précédente : avant d'acheter quoi que ce soit au delà de c et v les capitalistes doivent avoir réalisé leur plus-value, et le problème reste entier tel que l'avait formulé R.L. : où trouver les acheteurs capables d'écouler les valeurs produites au delà de $c + v$?

12 — Menu fretin, pourrait-on dire, mais plus menu encore l'exemple de **M. Moret** ⁽¹⁾ qui, malgré toutes les critiques adressées à l'auteur, n'hésite pas à son tour de déclarer que

"La logique de R. Luxembourg est d'ailleurs très satisfaisante pour l'esprit, d'autant plus qu'elle donne au *Capital* une cohérence qui lui manquait (!). Le phénomène de l'accumulation, qui commande tout le drame, avait été plus affirmé que démontré par Marx. A la fin de chaque processus de production, on était obligé de supposer que le capitaliste bénéficiait d'un marché suffisant pour vendre ses marchandises et réaliser sa plus-value."

(1) M. Moret, *Impérialisme et Domination* — Revue d'Economie politique 1952.

Et cela rien que pour affirmer ensuite (dans une ligne désormais habituelle) que, au contraire, la thèse léniniste de l'impérialisme "se superpose" au *Capital* plus qu'elle ne s'y intègre, que sa présentation est moins convaincante que celle de R.L.

13 — Un nom plus connu, celui de **F. Oppenheimer** qui adopta dans plusieurs de ses ouvrages des idées parallèles sinon analogues à celles de *l'Accumulation du Capital*. Pour le célèbre protagoniste du 'Socialisme libéral' le capitalisme est un système économique impossible (1), en ce sens qu'il ne peut exister qu'entouré de régions a-capitalistes qui lui permettent de réaliser la plus-value par l'exportation de biens et l'importation de titres (emprunts publics, obligations, actions, droits de propriété... etc.) (2), c'est-à-dire par un surplus dans la balance commerciale.

F. Oppenheimer essaie même, s'inspirant ici aussi de la pensée de R.L., de généraliser le problème de la réalisation en le posant dans le cadre de toute société de classes.

"Tout système historique d'exploitation : économie esclavagiste, féodale ou capitaliste, est caractérisé par le fait que l'ensemble des travailleurs ne peuvent racheter leur produit à l'aide de leurs revenus. Une partie de ce produit appartient aux propriétaires des moyens de production non-travailleurs. Tant que ces derniers consomment leurs recettes en tant que revenus un engorgement dans le circuit économique ne peut avoir lieu. C'était le cas dans l'économie esclavagiste et dans l'économie féodale. Mais cela est impossible dans le capitalisme." (3)

Dans le système capitaliste la concurrence exige qu'une partie des profits soit réinvestie, c'est-à-dire qu'elle serve à accroître la capacité de production. Cette production est impossible à réaliser dans les limites de l'économie capitaliste. Le recul du pouvoir d'achat ouvrier pousse les capitalistes à recourir à l'espace a-capitaliste ; sinon ils se voient obligés soit de constituer un cartel qui puisse freiner l'accumulation, soit d'assister à un effondrement des prix qui menacerait l'existence même du système. Les débouchés extérieurs sont bien donc une nécessité vitale pour le capitalisme.

14 — Mentionnons ensuite une tentative d'interprétation "dialectique" de la pensée de R.L. : celle du marxiste hongrois **G. Lukacs**. Dans un essai de 1921 (*Rosa Luxembourgy, marxiste*) (4)

(1) F. Oppenheimer, *Das Kapital*, 1938.

(2) Voir son compte-rendu de la *General Theory* de Keynes dans *Zeitschrift f. schweiz. Statistik u. Volkswirtschaft*, 1937.

(3) F. Oppenheimer, *F. Sternberg's "Imperialismus"* (Archiv f. Sozialw. u. Sozialpolitik 1927).

(4) G. Lukacs, *Histoire et Conscience de classe*, Paris 1960.

Lukacs attribue à l'auteur l'intention de faire une analyse "totale" du capitalisme, une analyse qui, loin de s'en tenir à l'aspect formel du problème de la réalisation ou même à son aspect exclusivement économique, l'appréhende dans son entier, dans sa réalité historique.

Les adversaires de R.L. au contraire traitaient la question en tant que problème particulier et négligeait le contexte historique global de l'évolution capitaliste.

"Ce refus du problème entier a un lien étroit avec le fait que les critiques de R.L. sont passés distraitemment à côté de la partie décisive du livre (Les conditions historiques de l'accumulation) et, logiques avec eux-mêmes, ont posé la question sous la forme suivante : les formules de Marx, qui reposent sur le principe isolant, admis par souci méthodologique, d'une société composée uniquement de capitalistes et de prolétaires, sont-elles justes, et quelle en est la meilleure interprétation ? Ce n'était chez Marx qu'une hypothèse méthodologique à partir de laquelle on devait progresser pour poser la question quant à la totalité de la société, et c'est ce qui a complètement échappé aux critiques. Il leur a échappé que Marx lui-même a franchi ce pas dans le premier volume du *Capital* à propos de ce qu'on appelle l'accumulation primitive." (1)

L'idée en elle-même est sans doute intéressante : envisager le problème de l'accumulation capitaliste dans le cadre de la totalité du développement historique du système. Et il ne fait pas de doute que le chapitre sur les conditions historiques de l'accumulation est, de l'avis de tous, l'une des parties les plus brillantes de l'ouvrage de R.L.

Mais si nous avons bien saisi la pensée de G. Lukacs (2), il semble que son interprétation ne va pas au fond au-delà de ce que nous retrouvons chez des auteurs comme Varga ou Sombart, pour ne prendre que des exemples extrêmes. Varga lorsqu'il distingue entre le point de vue purement théorique et la réalité capitaliste,

"Du point de vue purement théorique il n'y a naturellement aucun obstacle à la réalisation du produit supplémentaire... mais la réalité du capitalisme est considérablement éloignée de cette construction théorique. Le rapprochement du capitalisme réel du capitalisme pur de Marx a pour conséquence l'aggravation de la contradiction entre Production et Marché". (3)

(1) p. 51-52.

(2) Il nous aurait fallu avoir sous la main pour cela d'autres parties de l'œuvre du penseur hongrois et particulièrement "*Communisme*" (1921) et "*Lénine*" (1924) que mentionne L. Laurat, ouvrages que nous n'avons pas consultés.

(3) Cité dans J.S. Gorfinkeld, *Die Probleme des Arbeitslosigkeit in der Epoche des Monopolkapitalismus* U.B.M. 1930 (p.214).

Sombart lorsqu'il demande de ne pas confondre le point de vue empirique et le point de vue théorique. Théoriquement le processus d'accumulation s'effectuerait sans obstacles même dans le cas de la reproduction élargie.

En fait

"...il est tout à fait concevable que le capitalisme au lieu d'attendre que l'adaptation se réalise au sein de son économie intérieure, ait cherché à étendre ses débouchés dans toutes les directions possibles. Mais il n'a pu le faire qu'en s'adressant à des clients que les auteurs russes désignent sous le nom de "tiers personnes", c'est-à-dire à des acheteurs qui n'étaient bénéficiaires ni de plus-values ni de salaires et qu'il trouvait aussi bien dans son pays qu'à l'étranger." (1)

En somme le capitalisme d'après Sombart disposerait d'un arc à deux cordes : la demande exogène hors de ses frontières économiques et la demande endogène engendrée par le processus de l'accumulation capitaliste elle-même.

*

Tout cela pourrait peut-être constituer une interprétation plausible de la pensée de R.L. mais il faut bien reconnaître que l'impression qui se dégage de son oeuvre (que ce soit *L'Accumulation du Capital* ou *l'Antikritik*) est assez différente. L'accent y est mis sans conteste sur l'aspect analytique du problème de l'accumulation, la discussion des schèmes de reproduction marxistes y occupe même une place pour le moins exagérée (surtout si l'on tient compte de leur répudiation dans *l'Antikritik*). Un auteur aussi brillant que R.L. n'aurait pas laissé, si telle était réellement sa pensée, de le faire ressortir magistralement.

15 — Relevons enfin une interprétation non moins plausible et qui a le mérite d'attirer notre attention sur l'un des multiples aspects de la pensée de R.L. : celle donnée par A. de Vries (2).

Les schèmes de reproduction offrent par eux-mêmes une solution satisfaisante au problème de l'accumulation, même dans un capitalisme pur. Mais ces schèmes supposent que chaque producteur est assuré de l'écoulement de ses produits ; l'accumulation de l'un assure à l'autre un débouché suffisant et rien ne menace l'équilibre économique si l'on admet qu'il y a (même en tant que "moyenne" se réalisant entre les vicissitudes habituelles du

(1) W. Sombart, *L'Apogée du Capitalisme* (trad. S. Jankélévitch Paris 1932).

(2) A. de Vries, *Rosa Luxemburg u. ihre neuerer Kritiker* U.B.M. Bd. 2.

marché) une proportionnalité parfaite entre les diverses branches et les divers besoins.

Mais tout cela néglige, d'après l'auteur, le facteur risque. Un capitaliste ne produit, n'élargit son entreprise que s'il est plus ou moins assuré à l'avance de vendre ses produits ; mais

"...que sont ces capitalistes bizarres qui achètent à tort et à travers des moyens de production supplémentaires et embauchent de nouveaux ouvriers sans savoir à l'avance si la demande de leurs produits s'est élargie ? " (1)

L'idée mérite qu'on s'y arrête : pour produire le producteur capitaliste doit être plus ou moins sûr de ses ventes. S'il s'agit de l'hypothèse de la reproduction simple, l'expérience passée suffirait à assurer ce minimum de sécurité relative indispensable. Mais la reproduction élargie ? D'où proviendrait dans ce cas l'optimisme nécessaire ?

Nous sommes proches en réalité dans ce cas de l'interprétation donnée par **Joan Robinson**, (2)

"What [R.L.] appears to be concerned with is rather the inducement to invest. What motive have the capitalists for enlarging their stock of real capital ? How do they know that there will be demand for the increased output of goods which the new capital will produce..."

Version encore une fois plausible mais qui a, nous semble-t-il, le tort de s'écarter du cadre de l'économie marxiste : l'accumulation est de l'essence du système capitaliste et chaque producteur, poussé par l'aiguillon de la concurrence à accumuler sans cesse (Accumuler, accumuler, c'est là Moïse et les prophètes... etc.) offrirait donc — toutes proportions interindustrielles gardées — un débouché suffisant à son voisin.

Ce n'est pas être si loin des "bavardages" d'un Say ou des "fantaisies" d'un Tugan-Baranowsky qui affirme que tout irait bien ou tant bien que mal (fluctuations) à condition que les producteurs trouvent un motif pour accumuler. Mais puisque ce motif

(1) p. 493

(2) Dans l'introduction à la traduction anglaise de *L'Accumulation du capital* citée plus haut.

Remarquons d'ailleurs l'équivoque dans le passage cité : le motif de l'investissement est une chose, l'anticipation de la vente des produits en est une autre. L'accumulation pour le capitaliste est une nécessité, la réalisation de ses marchandises une possibilité dépendant de la conjoncture.

est toujours présent rien ne permet de nier la capacité du système capitaliste à croître indéfiniment.

De là à tirer toutes sortes de conclusions réformistes ou à déplorer (comme nombre de partisans de R.L.) le sacrifice de la nécessité objective du socialisme, il n'y a qu'un pas, mais un pas qui néglige l'aspect dialectique du développement économique et social : avec la croissance du système croissent aussi ses contradictions, croissent les forces révolutionnaires qu'il engendre et qui le condamnent nécessairement.

15 — Terminons enfin cette section par l'évocation de l'exemple offert par l'historien Rostovzew ⁽¹⁾ qui, essayant d'expliquer pourquoi l'industrialisation du monde antique avait été bloquée, trouvait la réponse dans l'arrêt de l'expansion extérieure de l'empire romain et dans l'industrialisation progressive des provinces. Le pouvoir d'achat de la bourgeoisie citadine étant, vu leur nombre réduit, limité et le prolétariat de plus en plus pauvre, l'industrie romaine ne trouvait plus qu'une base étroite incapable d'assurer son développement.

C'est bien là, transposé à une époque précapitaliste, l'essentiel de la thèse de R.L. et l'on serait même tenté à ce niveau de schématisation excessive de dire avec Zwiedineck, l'essentiel de la thèse marxiste et post-marxiste de l'impérialisme.

Les critiques

16 — Les critiques de la thèse de R.L. ne se comptent plus, que ce soit parmi ses amis dans le camp marxiste ou parmi les économistes non-marxistes. Essayons ici d'en donner un rapide aperçu, d'abord en nous débarrassant des critiques qui ne sont en réalité que des malentendus, ensuite en donnant quelques exemples pris dans la littérature marxiste.

Les malentendus

17 — Soutenir, comme le fait L. Miksch ⁽²⁾, que si R.L. avait raison la reproduction simple elle-même serait impossible dans un

(1) Rostovzew, *Social and Economic History of the Roman Empire* 1926., sur lequel notre attention a été attirée par O. von Zwiedineck-Südenhorst. *Was macht ein Zeitalter Kapitalistisch ?* Zeitschrift f.d. Gesamte Staatswissenschaften, 1931.

(2) L. Miksch, *Gibt es eine allgemeine Ueberproduktion ?* Jéna 1929 pp. 42-53.

milieu capitaliste pur puisque la production est toujours supérieure à la consommation, n'a rien à voir avec la thèse de la sous-consommation. Qu'une partie de la plus-value sert à remplacer l'usure du capital fixe ou que le produit brut est toujours supérieur au produit net ou que les schèmes de reproduction impliquent qu'une partie de la production se transforme en capital constant, tout le monde en conviendrait même si nous négligeons le côté purement définitionnel de la question. Ce n'est pas là une critique mais un point élémentaire de comptabilité nationale.

De même soutenir qu'il ne sert à rien d'exporter puisque l'exportation est compensée par l'importation (1) ne fait pas justice à l'auteur qui cite ce même argument chez Bulgakov dans sa polémique avec les "sceptiques" de Sismondi à Nikolayon ; le commerce extérieur n'est pas un puits sans fond qui engloutirait indéfiniment la plus-value irréalisable à l'intérieur, ce qu'on repousse au-delà des frontières y revient nécessairement sous forme d'importations.

A cela R.L. réplique :

"Quoique Bulgakov copie avec ferveur le diagramme de reproduction de Marx, il ne paraît nullement avoir saisi le problème véritable que les sceptiques de Sismondi à Nikolayon cherchaient à formuler...il croit que le problème est celui de la destruction d'une certaine quantité de plus-value, de son effacement de la surface de la terre. Il ne lui vient simplement pas à l'esprit que le véritable problème est celui de la réalisation de la plus-value, la métamorphose des marchandises, en fait le "changement de forme" de la plus-value". (2)

On chercherait aussi en vain un passage corroborant l'interprétation du Professeur Lange (3) selon lequel toute épargne d'après R.L. découragerait l'investissement. Si cela ne venait pas d'un spécialiste de l'économie marxiste on aurait été tenté de rétorquer que ce n'est même pas là une critique des tenants de la théorie vulgaire de la sous-consommation.

Que les schèmes de reproduction marxistes ne constituent pas un modèle spécifiquement capitaliste mais que leur logique s'applique tout aussi bien à l'économie socialiste, n'est qu'une plati-

(1) Voir par ex. P. Sweezy, *Theory of Capitalist Development*, Chap. XI.

(2) Chap. XXII

(3) O. Lange, *The Rate of Interest and the Optimum Propensity to consume*, *Economica* 1938.

tude que R.L. elle-même enregistre d'ailleurs en passant et ce contrairement à ce qu'on a allégué parfois (W. Hoffman).

Qu'il n'y a pas de problème de réalisation tant que le partage du produit social entre biens de production et biens de consommation correspond au partage du revenu social entre investissement et consommation (1), répète pour le moins Tugan-Baranowsky et la loi des débouchés, supposant par là le problème résolu.

Reprocher à R.L. d'élaborer une théorie de l'impérialisme sans parler de capitalisme monopolé, des cartels et des trusts, ne fait que passer sous silence une réserve explicite de l'auteur :

"L'étude des cartels et des trusts en tant que phénomène spécifique de l'étape impérialiste dépasse le cadre de cet ouvrage. Ils sont dus à la concurrence interne entre divers groupes capitalistes pour le monopole des territoires d'accumulation et pour la répartition du profit." (2)

De même on ne comprend pas très bien pourquoi P. Sweezy, accuse notre auteur du "dogme" de l'impossibilité de réaliser la plus-value par la consommation des ouvriers, de supposer le capital variable constant même dans l'hypothèse de la reproduction élargie ou de croire que la consommation est incapable d'augmenter dans le cadre du capitalisme. (3)

A plusieurs reprises R.L. montre clairement cette vérité d'évidence, à savoir que la consommation ouvrière augmente au cours du procès d'accumulation du capital. Mais d'après elle :

"Du point de vue du capitaliste la consommation des ouvriers est une conséquence de l'accumulation, ce n'est jamais son objet ou sa condition, à moins que les bases de la production capitaliste ne soient complètement renversées." (4)

Que la thèse de R.L., ou mieux, que l'argumentation de R.L. contienne des défauts, des contradictions, qu'elle soit peut-être même basée sur une interprétation erronée de la pensée marxiste, nous ne voulons pas le nier ici. Mais il convient aussi de ne pas exagérer et lui imputer des erreurs élémentaires ou le contraire de ce qu'elle affirme expressément.

(1) M. Dobb, *Political Economy and Capitalism*, p. 112.

(2) Note du chap. XXXII.

(3) P. Sweezy, *op-cit.* p.204.

(4) Chap. XXV.

Les "Experts" Marxistes

18 — L'hérésie "rosiste" fut dénoncée dans la littérature marxiste par une pléiade d'auteurs tant social-démocrates que communistes. Nous en choisisons ici quelques exemples pris dans les deux tendances parmi les auteurs les mieux connus : O. Bauer, N. Bukharin, K. Kautsky, J. Kuczynski.

O. Bauer ⁽¹⁾

19 — Dans les commentaires consacrés par le maître austro-marxiste à l'ouvrage de R.L. nous pouvons en fait distinguer deux trames dans le raisonnement : une analyse de l'accumulation du capital basée sur une élaboration des schèmes de reproduction et une théorie qui rattache le procès d'accumulation au facteur démographique. Commençons avec l'auteur par cette dernière.

1° *Population et Investissement* : Toute société dont la population augmente doit accroître son appareil de production, et ce quelle que soit la forme de cette société, socialiste ou capitaliste. C'est là selon Bauer le motif fondamental de l'accumulation : plus de bouches à nourrir donc plus de biens de consommation ainsi que plus de biens de productions pour assurer l'emploi de la main-d'œuvre supplémentaire.

Dans une société socialiste c'est un organe spécialisé qui s'occupe de la solution du problème, dans une société capitaliste cela dépend de l'arbitraire du marché et, selon les circonstances, l'accumulation du capital peut être supérieure, inférieure ou égale à l'accroissement démographique. Néanmoins cela n'empêche pas que

"Dans la forme de production capitaliste il y a une tendance à l'adaptation de l'accumulation du capital à la croissance de la population." (2)

L'équilibre entre l'accumulation et l'accroissement démographique est réalisé si le taux d'accumulation permet — malgré la hausse continue de la composition organique du capital — au capital variable de s'accroître aussi rapidement que la population. Sinon, si $dv < d(Pop)$, il y a sous-accumulation, chômage, baisse de salaires, . . . etc.; d'autre part si $dv > d(Pop)$ nous aurons une suraccumulation, hausse des salaires, baisse du taux de la plus-value. Et ce dans les deux cas jusqu'à ce que $dv = d(Pop)$.

(1) O. Bauer, *Die Akkumulation des Kapitals*, Neue Zeit 1912/13.

(2) Ibid. p. 871.

Tout cela est très bien mais de prime abord ne semble pas toucher directement à la thèse de R.L., à moins de l'interpréter dans le sens de J. Robinson (motif d'accumulation). Aussi tournons-nous pour une fois vers ce jeu un temps favori, le développement des schèmes de reproduction marxistes.

2° *Les schèmes de reproduction* : Il s'agit, comme on le sait, d'un modèle arithmétique très simple. Supposons avec Bauer que le point de départ se présente comme suit :

<u>Capital Constant</u>	<u>Capital Variable</u>	<u>Plus-value</u>
200 000	100 000	100 000

Le taux de plus-value (100%) est supposé constant. Le taux de croissance démographique supposé égale à 5%, le développement équilibré de l'économie exigerait un accroissement du capital variable de 5% et, conformément à la célèbre loi du développement prioritaire de la production des moyens de production, un accroissement du capital constant de, disons, 10%.

De ces conditions découlerait une évolution qui se présenterait ainsi : (1)

Année	C	V	Pl.			Taux d'accumulation %
			a		av	
			ca	a		
1	200.000	100.000	75.000	20.000	5.000	25
2	220.000	105.000	77.750	22.000	5.250	26
3	242.000	110.250	80.539	24.200	5.511	27
4	266.000	115.762	83.375	26.600	5.788	28

(1) C = capital constant, V = capital variable, Pl = plus-value
ca = portion consommée, a = portion accumulée, ac = accumulation en capital constant, av = accumulation en capital variable.

Si nous décontractons le modèle précédent en distinguant les deux départements I et II, l'évolution pourrait se présenter comme suit :

Année (i)	C	V	co	ac	av	
I	120.000	50.000	37.500	10.000	2.500	220 000
II	80.000	50.000	37.500	10.000	2.500	180.000
	200.000	100.000	75.000	20.000	5.000	400.000

Année (2)						
I	134.666	53.667	39.740	11.244	2.683	242.000
II	85.334	51.333	38.010	10.756	2.567	188.000
	220.000	105.000	77.750	22.000	5.250	430.000

Année (3)						
I	151.048	57.576	42.070	12.638	2.868	266.200
II	90.952	52.674	38.469	11.562	2.643	196.300
	242.000	110.250	80.539	24.200	5.511	462.500

Les calculs qui donnent ces résultats sont basés sur le fait que le passage de la première à la deuxième année exige une production de 188.000 dans le département II, à savoir

105.000	capital variable
77.750	plus-value consommée
5.250	plus-value placée en v
188 000	

Ceci n'exige qu'un accroissement du capital constant de 5.334 et du capital variable de 1.333 dans le département II. Le reste de la plus-value accumulée dans la première année devra nécessairement être transféré au département I (4.666 de et 1167 dv) (1).

Le même raisonnement s'appliquant au passage de la deuxième à la troisième année... etc., on voit bien que la reproduction élargie n'offre point — à condition de partir de prémisses convenables — de difficulté. Il n'y a pas de problème de réalisation dans le sens de R.L.

Celle-ci se serait imaginée, pour prendre l'exemple de la première année, que la production de I est confrontée par une demande de 120.000 + 80.000 (renouvellement de c), alors que la production de II est confrontée par une demande de 175.000 (37.500 + 50.000 + 37.500 + 50.000), ce qui donnerait un surplus invendable dans les deux départements de 20.000 et 5000 respectivement. Mais ce surplus doit être réalisé tôt ou tard,

"...sinon dans la première année dans la deuxième; car sans cela l'élargissement de l'appareil de production, le placement productif du capital nouvellement formé ne serait pas possible." (2)

"L'élimination de cette partie du surproduit du marché ne rendrait pas, comme le soutient R.L., l'accumulation possible mais plutôt toute accumulation impossible." (3)

Ce surproduit, sous la forme de biens de production et de biens de consommation, ne représente justement que les éléments nécessaires à la reproduction élargie.

$$\begin{array}{rcl}
 (1) & c + v + m = 188.000 & \\
 & c + 2v = 188.000 & \\
 \text{dc} & c - 80.000 & 10.000 \\
 \hline
 & = & \\
 dv & v - 50.000 & 2.500 \\
 \hline
 \therefore & v = 51.333 \text{ et } c = 85.334 &
 \end{array}$$

(2) p. 866

(3) p. 868.

Anticritique

20 — Dans son *Antikritik* R.L. répondit violemment à l'article d'Otto Bauer.

"Qu'un expert s'avise une fois au beau milieu d'une étude économique d'ajouter simplement "Kirikiri", voilà qui ne manquera certainement pas d'être aveuglément publié dans l'organe social-démocrate comme article de fond."

Elle releva tout particulièrement l'introduction du facteur démographique dans le raisonnement de l'auteur. Celui-ci, malgré les schèmes et les tableaux, les additions et les soustractions qui se déroulent sans anicroches et ne prouvent rien, sait bien que la reproduction capitaliste ne tourne pas à vide mais exige une base sociale objective. Cette base, Bauer la trouve dans l'accroissement continu de la population.

C'est, d'après R.L., la première fois qu'une telle théorie fait son apparition dans la pensée marxiste (1), et ce pour résoudre un problème qui selon tous les experts n'existerait pas.

Si les schèmes de reproduction se suffisent à eux-mêmes et assurent par leur mécanisme interne l'accumulation illimitée du capital, que vient faire à ce propos l'accroissement de la population ?

Et d'abord pour la réalisation de la plus-value ce n'est pas de facteur démographique qu'il s'agirait mais bien de pouvoir d'achat, d'acheteurs. Ensuite les faits confirment-ils cette prétendue relation entre accumulation et population ? Nullement : en France la croissance démographique est très lente et pourtant l'accumulation très rapide, et ce contrairement à ce qui se passe en Serbie par exemple. Dans les colonies l'expansion capitaliste va de pair avec la décimation de la population indigène.

Puis de toute façon n'est-ce pas une constante de la pensée marxiste que

"...c'est le développement du capitalisme avec ses phénomènes économiques, sociaux, physiques et moraux, que c'est l'accumulation du capital qui conditionne et détermine l'accroissement de la population et non le contraire." (2)

(1) Affirmation exagérée puisque déjà dans *Theorien über den Mehrwert* Marx mentionne l'accroissement de la population comme facteur de croissance exigeant un fonds de développement. (I. p.73 de l'édition Dietz.)

(2) *Antikritik* p. 446.

Bauer envisage plusieurs possibilités, même celle d'un capitalisme sans expansion. Tout est effectivement possible pour un penseur, rétorque R.L., une seule chose est impossible : qu'une telle avant-garde intellectuelle ait pour autre résultat que la faillite de la social-démocratie. (!)

L'invective est cruelle mais il semble bien en effet que ce facteur démographique, conjuré selon R.L. pour résoudre une difficulté qui n'existerait pas, ne tombe pas très à propos dans une ambiance de polémique marxienne.

Quant aux schèmes de plus en plus élaborés, ils ne font d'après R.L. qu'affirmer ce qui est à démontrer : si les capitalistes désirent élargir leur production... tout suit. Mais les capitalistes désirent toujours accumuler, la question est de savoir s'ils le peuvent, s'ils trouveront un marché s'élargissant progressivement, un marché qu'ils ne trouveront certainement pas sur les pages d'un papier à bon dos où s'étalent des opérations arithmétiques avec des chiffres imaginaires.

Un autre point — beaucoup moins important nous semble-t-il — sur lequel R.L. reprend vertement son critique, a trait au transfert d'une partie de la plus-value du département II au département I. Ce transfert ne peut d'après les schèmes marxistes que se faire sous forme de monnaie, de capital-argent, c'est-à-dire après réalisation de la plus-value.

"On ne peut acheter un paquet d'action de mines de cuivre avec un lot de chandelles invendu, ou fonder une entreprise de construction mécanique avec un stock de caoutchouc ne trouvant pas d'acheteur."

Là il semble s'agir effectivement d'un malentendu. La plus-value de II a d'abord comme forme naturelle des biens de consommation, des chandelles si l'on veut ; le placement d'une partie de cette plus-value dans I suppose, il est vrai, la réalisation de cette plus-value, mais pour cela ne suffit-il pas qu'il y ait échange entre I et II ? Dans les schémas de Bauer des 220.000 unités de biens de production 90.000 sont écoulés dans II (80.000 pour le renouvellement de $c + 5334$ pour $de + 4666$ investissement de II dans I). A ce flux de valeurs allant des capitalistes de I aux capitalistes de II correspond un flux en sens contraire dont les éléments sont : 37.500 pour la consommation des capitalistes de I + 52.500 pour la consommation nécessaire aux ouvriers de I = 90.000. On ne voit pas très bien quelle difficulté présente ce processus soit du point de vue monétaire soit du point de vue pouvoir d'achat.

N. Bucharin

21 — Malgré les très longs développements que le célèbre théoricien soviétique consacre à la thèse de R.L. dans son ouvrage sur l'impérialisme et l'accumulation du capital ⁽¹⁾ il s'agirait d'après lui d'une erreur élémentaire, d'une confusion entre une grandeur statique et un processus, d'une reproduction simple d'une simple erreur logique. R.L. élimine la reproduction élargie au début de son raisonnement, aussi n'est-il pas surprenant de ne plus la retrouver à sa fin. Elle aurait coupé la barbe de Marx, l'aurait affublé des lunettes de Monsieur le Professeur et Ministre Tugan-Baranowsky pour mieux transformer le marxisme en Tugan-Baranowskysme. (!)

En réalité les schémas de la reproduction se suffisent à eux-mêmes, aucune difficulté n'empêche l'accumulation du capital à condition que certaines conditions soient remplies, que certaines relations structurelles soient respectées.

La production du premier département (A) doit être égale à la somme du capital constant des deux départements, y compris la portion additionnelle nécessaire à la reproduction élargie. De même la production du département B doit être égale à la somme des revenus, y compris le capital variable additionnel.

Nous avons donc :

$$\begin{aligned} \text{Somme des moyens de production} &= c_1 + \boxed{v_1 + m_1 k} + m_1 a_2 + \boxed{m_1 a v} \\ \text{Somme du capital constant} &= c_1 + \boxed{c_2} + m_1 a_2 + \boxed{m_2 a c} \end{aligned}$$

$$\therefore v_1 + m_1 k + m_1 a v = c_2 + m_2 a c$$

Le flux de valeurs allant de A à B ($c_2 + m_2 a c$) doit être égal au flux de valeurs allant de B à A ($v_1 + m_1 k + m_1 a v$)

$$\begin{aligned} \text{Somme des revenus consommés} &= \boxed{v_1 + m_1 k} + v_2 + m_2 k + \boxed{m_2 a c} + m_2 a v \\ \text{Somme des biens de consommation} &= \boxed{c_1} + v_2 + m_2 k + \boxed{m_1 a v} + m_2 a v \end{aligned}$$

$$\therefore c_2 + m_2 a c = v_1 + m_1 k + m_1 a v$$

(1) N. Bucharin, *Der Imperialismus und die Akkumulation des Kapitals*, Berlin 1926.

Cette équation exprime donc la condition d'équilibre de la reproduction élargie, tout comme l'équation $c_2 = v_1 + m_1 k$ représente la condition d'équilibre de la reproduction simple.

Où est donc la difficulté sur laquelle R.L. semble buter ? Dire que les ouvriers ne peuvent pas consommer plus que leurs revenus suppose que ces revenus sont constants alors que le capital variable augmente au cours de la reproduction élargie servant par là à réaliser une partie de la plus value.

Dire que dans la mesure où la consommation augmente il n'y a pas d'accumulation n'est qu'un sophisme car l'accroissement de la consommation est fonction de l'accroissement de l'accumulation.

Se demander pour qui le capital produit, s'il est simplement un fanatique de l'expansion pour l'expansion, c'est oublier que c'est là précisément la fonction historique du capital, que le capital produit pour produire de la plus-value, accumule pour accumuler, sans se soucier de la consommation.

La solution du problème n'a pourtant pas échappé à R.L. : les produits supplémentaires sont réalisés par les capitalistes eux-mêmes au cours de la reproduction élargie. Il suffit que ces produits soient dans la forme nécessaire à l'accumulation, des biens de production pour accroître le capital constant et des biens de consommation pour satisfaire les besoins des ouvriers supplémentaires, et ce justement d'une période à l'autre. Pourtant R.L. s'empresse d'éluder la question en évoquant ce carrousel tournant en l'air, véhicule rotatif destiné à donner une contenance à sa déroute. (1)

La monnaie et la reproduction élargie

22 — Tout cela ne dévoilerait pas, selon Bucharin, l'erreur qui est réellement à la base du raisonnement de R.L.

C'est dans la relation entre accumulation et monnaie que "le chien est enterré." R.L. fait allusion à plusieurs reprises à la nécessité de la transformation du capital et de la plus-value en monnaie, en capital monétaire. Les schémas de la reproduction ne lui plaisent guère puisqu'ils font abstraction du capital monétaire.

(1) Bucharin, *op.cit.* p.32.

"Accumuler du capital ne signifie pas produire des montagnes de plus en plus grandes de marchandises mais bien transformer des quantités de plus en plus importantes de marchandises en capital monétaire. Entre l'accumulation de la plus-value en marchandises et l'utilisation de cette plus-value pour l'élargissement de la production, il est toujours un saut décisif, le "saltomortale" de la production marchande selon l'expression de Marx : la vente contre de l'argent." (1)

L'accumulation capitaliste suppose donc l'accumulation du capital sous sa forme monétaire mais comment trouver ce capital monétaire ?

"...le capital social global acquiert, continuellement et sous forme monétaire, un profit global qui pour les besoins de l'accumulation globale doit s'accroître continuellement. Mais comment donc cette somme pourrait-elle s'accroître si ses parties tournent simplement en rond, d'une poche dans l'autre ?" (2)

Un capitaliste A qui produit par exemple du charbon vend à un capitaliste B qui produit des machines et en reçoit ainsi une plus-value en monnaie. Ce dernier vend à son tour à A et reçoit une plus-value monétaire. Les deux vendent à un troisième C produisant des biens d'alimentation et en reçoivent à leur tour une somme correspondant à la plus-value. Mais de qui tient ce dernier ses ressources monétaires ? De A ou de B puisqu'il n'y a pas par hypothèse d'autres consommateurs. Mais est-il possible que A, B et C puissent s'enrichir de cette façon et accumuler du capital monétaire ? Comment ce capital pourrait-il se former dans la poche des capitalistes puisqu'ils sont les seuls (y compris leurs ouvriers) à traiter entre eux ?

Envisagée sous cet angle la question se ramènerait en effet à une difficulté élémentaire ayant trait à la circulation monétaire.

Un capitaliste "universel" obligé de vendre avant de reprendre sa production sur une échelle plus grande ($M - P - M' - P' - M''$... etc.) se trouverait certes en difficulté s'il ne trouve pas moyen d'augmenter le capital monétaire : c remplacerait le capital constant, y ferait vivre ses ouvriers et lui retournerait le capital variable avancé, ce le ferait vivre et lui rembourserait une partie des fonds avancés de sa poche, mais quid de av et ac ? Avant de les placer dans la production il lui faut (par hypothèse) vendre, mais à qui ? Avancerait-il de sa poche les fonds nécessaires ? Peut-être, mais ainsi de période en période ? Où trouverait-il le capital monétaire nécessaire à ce carrousel sans fin ?

(1) *Antikritik*, cité par Bucharin, p. 46

(2) *Ibid.*, p. 48.

Il ne fait pas de doute qu'il y aurait là un problème mais bien un faux problème découlant de l'hypothèse absurde initiale : un capitaliste "universel" obligé de vendre avant de reproduire. Un problème qui s'évanouirait si nous faisons abstraction de la monnaie.

Si telle est réellement la thèse de R.L., Bucharin aurait raison de lui reprocher

"L'erreur fondamentale de R.L. consiste en ce qu'elle prend l'ensemble des capitalistes pour un capitaliste unique, elle hypostasie cet ensemble. Aussi ne comprend-elle pas que le procès de réalisation se fait progressivement." (1)

En réalité la réalisation de la plus-value, comme d'ailleurs de toute autre partie du capital, est un flux constant. Au cours d'une période donnée chaque partie du capital, passe par les métamorphoses nécessaires à sa circulation; tantôt matières, tantôt produits, tantôt monnaie. La quantité de monnaie servant à véhiculer les biens, sa vitesse de circulation, le crédit, voilà les instruments qui rendent possible la réalisation du capital même si la quantité de marchandises, de valeurs, dépasse largement la quantité de numéraire. Un capitaliste réalise son capital au moment même où un autre transforme ses ressources monétaires en biens. Les maillons de la chaîne sont enchevêtrés et il ne résulte que confusion de vouloir les considérer sous la forme d'une succession linéaire où le dernier serait obligé de faire appel à des ressources extérieures au système.

Autres critiques

23 — Ce n'est pas là tout ce que Bucharin reproche à notre auteur. Outre la faiblesse fondamentale de son argumentation, R.L. serait la victime d'une foule d'autres erreurs. Citons-en quelques exemples.

a — L'impérialisme chez elle perdrait tout trait spécifique : au lieu de faire ressortir les caractéristiques historiques d'une période donnée, R.L. se perd dans des considérations générales sur l'expansion du capital propres à toute époque de l'évolution capitaliste. La lutte pour le "reste" non-capitaliste du monde, par exemple, est un phénomène constant du capitalisme. Capital commercial et mercantilisme, capital industriel et libéralisme, capital finan-

(1) p. 56.

cier et impérialisme, toutes ces phases de l'évolution historique s'estompent, des généralités l'emportent sur la délimitation historique concrète du problème.

b — S'il ne s'agit que d'une lutte pour la périphérie non-capitaliste, il serait inutile de vouloir s'annexer des régions déjà capitalistes, ou bien il ne serait pas question alors d'impérialisme dans ces cas-là. R.L. adopterait ici la thèse kautskyste sur les régions agraires ⁽¹⁾ et négligerait le fait que la lutte impérialiste a pour objet la division du monde et non seulement des colonies exotiques.

c — La possibilité d'une reproduction illimitée du capital, d'une accumulation qui trouverait en elle-même sa raison d'être, son motif et ses conditions, ne contredit nullement la thèse d'un capitalisme inéluctablement condamné. R.L. ne comprend simplement pas le caractère dialectique de la reproduction. Celle-ci rend possible la survie du capitalisme mais tout en le vouant à l'écroulement final; la reproduction est encore une reproduction des contradictions du système et la reproduction élargie ne fait que reproduire ces contradictions sur une échelle élargie destinée à miner le système et, à un stade donné d'aggravation, assurer son éclatement.

d — R.L. raillant l'un de ses critiques qui voulait ramener la chute du capitalisme à la baisse du taux de profit, aurait en un sens raison.

"Comment le brave homme se représente-t-il à vrai dire la chose ? Comme si à un certain point les capitalistes, désespérés par la modicité du taux de profit, décideraient tous ensemble de se pendre, ou que, déclarant qu'il ne valait plus la peine de se tracasser pour d'aussi misérables affaires, ils remettraient les clés eux-mêmes au prolétariat ? Quoi qu'il en soit une seule phrase de Marx suffit pour dissoudre ces espoirs en fumée, à savoir la remarque que "pour de gros capitaux la baisse du taux de profit est compensée par la masse." (2)

Mais cela ne s'applique-t-il pas tout aussi bien à sa thèse ? Faute de marchés non capitalistes, pourrait-on sérieusement s'attendre à la démission désespérée du capitalisme ?

e — L'un des éléments de la thèse de R.L. a trait à la nécessité de faire appel à une main-d'oeuvre d'origine externe. La repro-

(1) Voir notre article précédent : *La social-démocratie allemande et le problème de l'impérialisme* (Égypte Contemporaine Juillet 1952).

(2) *Analitique*, cité par Bucharin, p.48.

duction élargie est possible par l'allongement de la journée de travail ou par l'intensification de son rythme ; mais ces méthodes ont d'étroites limites sociales, outre qu'elles ne sont pas susceptibles d'accroître considérablement les revenus ouvriers et partant la réalisation. Aussi le réservoir de la main-d'œuvre "périphérique" serait-il d'après elle presque aussi important que les marchés externes.

C'est là, réplique Bucharin, confondre l'abstrait et le concret. Abstraitement il s'agit chez Marx de la relation entre accumulation et force de travail dans une économie capitaliste isolée ; d'après lui la solution est dans la formation de l'armée industrielle de réserve, dans la croissance prioritaire du capital constant. Pourtant cela n'empêche pas que concrètement les choses soient bien plus compliquées, que le capital fasse appel à des ouvriers de la périphérie. Selon R.L. le système engendrerait-il au contraire une rareté de main-d'œuvre capitaliste ?

Ce qui chez Marx ne serait qu'une modification du modèle abstrait deviendrait-il chez R.L. partie intégrante du système ? Rareté de main-d'œuvre signifie, comme on le sait, hausse des salaires réels, mais alors que fait R.L. de la paupérisation absolue ?

*
* *

Il convient de reconnaître que toutes ces critiques du théoricien bolchévique, s'ils reproduisaient correctement la pensée de notre auteur, en laisseraient subsister bien peu de choses.

S'agirait-il donc, en dernière analyse, d'une incapacité de saisir la trame de la circulation des marchandises et de son expression dans le domaine monétaire ? Toute la thèse de R.L. serait-elle réellement bâtie sur une assise aussi débile ?

Convenons que certains passages de l'auteur et surtout à notre avis son insistance dans *l'Accumulation du Capital* sur les schèmes de reproduction et sur l'aspect purement monétaire de la circulation, prêteraient aisément à une telle interprétation.

Notons aussi que la performance de Bucharin contre la redoutable militante ou, comme nous le verrons, comme théoricien de l'impérialisme, dément définitivement les doutes exprimés à son sujet par certains auteurs marxistes ou non marxistes. Il est loin de faire figure, comme on l'a dit, d'auteur médiocre dont les épaules soutenaient bien mal le titre de théoricien officiel du marxisme, ou de tomber ici et là dans sa critique dans de grossières

erreurs témoignant, sinon d'une mauvaise foi, d'une incompréhension totale de la pensée de R.L.

Et pourtant nous ne pouvons nous empêcher, ici comme ailleurs, d'avoir l'impression que la pensée intime de R.L. semble avoir échappé à son critique le plus important. Le problème qu'elle soulève ou si l'on veut qu'elle cherche à formuler, est, comme nous l'avons déjà noté, un problème très réel, le problème essentiel du système capitaliste peut-être, celui de la croissance équilibrée, interprétation sur laquelle nous reviendrons dans la conclusion de cet article.

K. Kautsky

24 — Considéré parfois, comme nous l'avons vu, comme l'un des précurseurs de la thèse de R.L., Kautsky prit (pour la première fois) explicitement position dans le débat dans l'un de ses derniers ouvrages. (1)

Selon le vieux maître marxiste

"Rosa Luxemburg voulait prouver que dans le cadre du mode de production capitaliste les biens de consommation produits ne peuvent nullement y être consommés dans leur totalité, que ce mode a sans cesse besoin d'un marché de producteurs précapitalistes qui achèteraient le surplus des biens de consommation que les capitalistes ne peuvent écouler à l'intérieur de l'espace capitaliste."

Ce ne serait pas là d'ailleurs une solution puisqu'il ne s'agit pas de cadeaux mais bien d'articles vendus très cher pour obtenir des produits "non capitalistes"; ceux-ci n'étant pas autre chose que des moyens de production ou de consommation, le fait d'être produits dans des régions non capitalistes ne change rien à l'affaire et la difficulté envisagée par R.L. reste entière.

En réalité cette difficulté n'aurait pas trait au procès de circulation entre I et II comme le pense R.L. mais bien à un phénomène maintes fois signalé par l'auteur, le déséquilibre entre le développement de l'industrie et le développement de l'agriculture. (2) Ce déséquilibre est un fait constant qui limite le marché dont dispose l'industrie et l'oblige à chercher au dehors des débouchés supplémentaires. Les produits industriels ne peuvent être

(1) K. Kautsky, *Die Materialistische Geschichtsauffassung*, Berlin 1929 (pp. 546 et suivantes).

(2) Voir à ce sujet l'article cité page 90 note 1.

écoulés dans le secteur industriel lui-même mais doivent faire appel au secteur agricole ; celui-ci, évoluant bien moins rapidement que l'industrie, est incapable de lui fournir les marchés dont elle a besoin.

Ce problème très réel est voilé par la distinction entre département I et département II, entre biens de production et biens de consommation. R.L. aurait mieux fait de distinguer secteur industriel et secteur agricole mais elle a préféré parler de secteur capitaliste et non capitaliste. Il est vrai qu'inconsciemment "production capitaliste" évoque "industrie" et "production précapitaliste" évoque "agriculture," association d'idées naturelle qu'on retrouve chez R.L. qui pour la proposition "L'industrie ne peut se passer de l'agriculture" (ce qui est juste) substitue "Le capitalisme ne peut se passer de précapitalisme" (ce qui est faux).

Interprétation intéressante sans doute et qui aurait dû, à notre avis et comme nous l'avons déjà remarqué, être développée par les auteurs marxistes, mais il semble difficile de reconnaître là la thèse de R.L. Les schèmes de reproduction marxistes auraient-ils détourné l'attention de l'auteur du problème véritable, de la relation industrie-agriculture ?

Un autre modèle basé sur cette relation aboutirait-il aux mêmes conclusions ?

Un secteur agricole de plus en plus capitaliste annoncerait-il la fin du capitalisme, comme le soutient R.L. pour le secteur précapitaliste ? Ou bien serait-ce là la solution des difficultés d'une industrie dont le dynamisme est freiné par le retard des campagnes ?

Encore une fois questions pour lesquelles il convient de constater malheureusement la carence des auteurs marxistes, auteurs qui étaient pourtant, un temps, les mieux placés pour entreprendre leur étude sérieuse.

J. Kuczynski (1)

25 — Nous avons là une interprétation assez particulière de la thèse de R.L. ; il s'agirait simplement d'une analyse de l'accumulation primitive, accumulation qui continuerait jusqu'à nos jours parallèlement à l'accumulation du capital au sens étroit.

(1) J. Kuczynski, *Zurück zu Marx*, Leipzig 1926.

L'accumulation primitive d'après Kuczynski ne serait pas autre chose que la "capitalisation" de la plus-value par l'introduction de couches et de régions non capitalistes dans le système capitaliste.

L'accumulation au sens étroit procéderait dans une société purement capitaliste sous la forme de la concentration du capital, de la monopolisation croissante de l'économie, de l'expropriation d'un capitaliste par un autre.

R.L. aurait eu le mérite de prouver par des exemples concrets que ces deux formes de l'accumulation capitaliste voisinent encore ensemble. L'impérialisme colonial ne serait pas autre chose que la dernière phase de l'accumulation primitive avec ses caractères classiques : pillage de matières premières, embauche de main-d'œuvre, élargissement de la sphère de production capitaliste, en un mot destruction des formations économiques précapitalistes.

Cette interprétation n'a pas retenu l'attention de la pensée marxiste. D'après Marx l'accumulation primitive n'est pas autre chose que le processus historique de séparation des producteurs de leurs moyens de production, la dissolution de la propriété privée basée sur le travail du propriétaire lui-même et tout particulièrement l'expropriation des paysans. Que la politique coloniale moderne ait encore pour résultat des phénomènes semblables est une chose, que ce soit là l'explication de l'impérialisme en est une autre. Or c'est bien de l'explication de l'expansion impérialiste qu'il s'agit dans la thèse de R.L. et il est difficile, semble-t-il, de croire que cette thèse se ramène tout simplement à constater que l'impérialisme moderne emploie encore les méthodes de l'accumulation primitive.

Genossin R. Luxemburg se serait-elle encore une fois donnée tant de peine rien que pour affirmer cette platitude ?

IV

Conclusion : Une théorie de la croissance ?

26 — A dire vrai ce point d'interrogation est de toute évidence superflu. Une théorie de l'accumulation du capital ne peut par sa nature même qu'être une théorie de la croissance. Et la croissance n'est-elle pas au premier chef fonction de l'investissement ?

Envisagée sous ce jour la thèse à laquelle nous avons consacré cet article pourrait dans une interprétation keynésienne se ramener, comme l'a fait Mrs J. Robinson, au problème du motif d'investissement.

Oui, tout le monde est d'accord aujourd'hui que, étant donné un volume d'investissement suffisant, toute difficulté de réalisation est aplanie. C'est bien là ce *deus ex machina* qui sauve tout, qui permet l'échange entre les deux départements, qui permet l'écoulement de tous les biens produits, quelle que soit leur forme, qui permet de combler l'écart-épargne, en un mot qui permet la survie et le bon fonctionnement du système.

Mais, rétorquerait R.L., cet investissement pour qui est-il ? Supposer qu'il est là ne résoud rien à l'affaire, sinon de démontrer par pétition de principe que l'accumulation est possible et que tout est dans les schèmes. Aussi irons-nous plus loin que cette interprétation keynésienne ; nous irons jusqu'à soutenir que le problème avec lequel luttait la militante socialiste, le problème que ses outils exprimaient mal, qui justifie pleinement l'interprétation de sa thèse comme une théorie de la sous-consommation et non simplement d'un manque d'investissement, ce problème est celui de la relation entre l'accroissement de la capacité de production résultant de l'investissement et l'accroissement de la consommation décollant de cet investissement.

Investir, c'est très bien, mais pour qui et pourquoi ? Pour investir encore peut-être, mais en dernière analyse la demande des biens de consommation ne doit-elle pas augmenter pour absorber l'accroissement de la capacité productive ? L'investissement accumule les capacités mais n'accroît la consommation que dans une limite tracée par la propension à consommer et le multiplicateur. Ce graphique de Hansen qui a étonné puis inspiré Domar ⁽¹⁾, graphique montrant un flux constant d'investissement et un revenu national atteignant une limite maximum, c'est-à-dire un niveau de consommation maximum, ne montre-t-il pas en vérité le problème envisagé par R.L. ?

Ce flux d'investissement à qui s'adresse-t-il si le revenu national et partant la consommation restent constants ? Au lieu de répondre comme les auteurs modernes que la solution est dans un taux croissant du revenu et de l'investissement, R.L. a préféré relever dans la réalité un autre aspect politiquement bien plus significatif, celui du débordement du capital à l'extérieur, source des entreprises coloniales. L'exportation des marchandises, la vente

(1) Voir A. Hansen, *Fiscal Policy and Business Cycles*, p. 272 et E. Domar, *Essays in the Theory of Economic Growth* (1957).

du surplus de production dans les marchés extérieurs permet (même si l'on fait abstraction de l'exportation du capital proprement dite) la transformation de la plus-value en pouvoir d'achat disponible et prêt au réinvestissement et cela sans buter nécessairement contre la base étroite de la consommation interne. Le commerce extérieur — dans le sens socio-économique de R.L. — donne plus de souplesse à l'appareil de production capitaliste et le libère des contraintes dictées par l'accroissement insuffisant du pouvoir de consommation interne.

Que l'exposition de la thèse sous la plume de l'auteur soit pleine de maladresses, d'ambiguïtés, de digressions vers des problèmes secondaires et depuis longtemps résolus, il est facile d'en convenir, mais de là à lui reprocher d'être la victime d'une erreur logique élémentaire, d'avoir écrit un ouvrage de 482 pages sur un problème qui n'existe pas ⁽¹⁾, de mentir effrontément ou d'estrupier Marx ⁽²⁾ d'oublier que la production capitaliste est une production pour la production et non pour la consommation, contradiction dans les faits et non dans la doctrine, c'est là non seulement ne pas lui rendre justice mais la calomnier.

Relue à la lueur d'une interprétation généreuse inspirée des théories de la croissance, l'œuvre économique de R.L. se place bien dans la longue lignée des adeptes de la sous-consommation et surtout — ce qui lui aurait tenu particulièrement à cœur — dans le courant principal de la pensée marxiste "créatrice."

(1) F. Oelssner, *Rosa Luxemburg*, Berlin 1952. (p.12).

(2) Lénine dans une lettre adressée à *Social-demokrat* et félicitant les "experts". Panekoeck, Ekcstein et Bauer de l'avoir unanimement condamnée. (Cité dans G. Haupt, *Le Congrès manqué*, Paris 1965, p.85).

ÉCLIPSE OU TRANSPOSITION DE L'AUTONOMIE DE LA VOLONTÉ DANS LE DOMAINE CONTRACTUEL ?

(*Étude Sociologique de Droit Interne et de Droit International privé*)

par

AHMED SADEK EL KOSHERI

chargé de cours de droit international privé
à l'Université Ein Shams

1 — Les juristes se disputent souvent à propos du principe de l'autonomie de la volonté considéré comme l'essence même du contrat. Les uns prêchent la décadence de la volonté des contractants, et par conséquent ils envisagent la disparition du phénomène contractuel dans l'avenir. Les autres refusent d'admettre que le "contrat" va céder la place au "statut" en affirmant que le phénomène contractuel — quoique en pleine évolution — remplit une fonction éternelle, et donc irremplaçable.

Les uns et les autres sont condamnés à dépasser le cadre purement juridique pour aborder l'infrastructure socio-économique sur laquelle repose le phénomène contractuel.

En réalité, il n'existe plus à l'heure actuelle de frontières précises entre les différentes sciences sociales. Partout, la prophétie de Justice O.W. Holmes s'est réalisée. Celui-ci après avoir écrit en 1886 :

"To be master of any branch of knowledge you must master those which lie next to it. And thus to know anything you must know all" (1) ; il prévoit en 1897 : "For the national study of the law the black-letter man may be the man of the present, but the man of the future is the man of statistics and the master of economics" (2). Il était inconcevable à cette époque qu'un juriste

(1) O. W. Holmes Jr., "The law as a profession", *American Law Review* t.20, 1886, p. 742.

(2) *idem*, "The path of the law", *Harvard Law Review*, t.10, 1897, p. 469.

orthodoxe puisse s'intéresser aux fondements économiques ou politiques du droit. Entre-temps, la mentalité juridique s'est beaucoup assouplie ; et le droit privé s'est enrichi de plusieurs ouvrages traitant par exemple du "Régime démocratique et du droit civil moderne" et des "Aspects juridiques du capitalisme moderne" (1). Le courant, en faveur de cette prise de conscience, est aussi irrésistible dans les démocraties occidentales que dans les pays socialistes.

CHAPITRE PREMIER

LA BASE SOCIOLOGIQUE DU CONTRAT

2 — "Socialisation" et "publicisation" du contrat en droit interne :

Dès la fin du siècle dernier, on assiste à une transformation radicale du droit contractuel. Une véritable "croisade" fut engagée contre le principe de l'autonomie de la volonté (2). Cette croisade visait en partie les règles de la technique juridique ; mais elle cachait en grande partie d'autres considérations extra-juridiques. L'autonomie de la volonté était, à l'époque, le pivot du droit des obligations ; droit qui répondait parfaitement aux exigences d'un capitalisme classique ; libéral, démocratique et d'essence individualiste. Ce type du capitalisme présuppose un marché complètement libre, une égalité absolue entre les individus qui échangent les biens et les services et un pouvoir étatique neutre permettant aux prérogatives individuelles de s'exercer et se développer sans aucune entrave juridique. Dans une telle société, qui coïncide historiquement avec celle de la fin du XVIII^e siècle, le règne de

(1) Ce sont les titres de deux ouvrages écrits par Georges Ripert, le plus grand maître du droit français pendant la première moitié du XX^e siècle (2^e éd., Paris, 1950 et 1951.)

(2) Le principe de l'autonomie de la volonté se résume, comme on le sait, dans les trois propositions suivantes : a) l'individu est libre de manifester ou de ne point manifester une volonté juridique ; b) lorsqu'il se détermine pour la première branche de l'alternative, il est également libre de donner à sa volonté le contenu qu'il désire ; c) et de l'extérioriser selon le procédé de son choix. Il est devenu banal de nos jours de rappeler que le législateur abandonne de plus en plus le principe et ces trois conséquences. Non seulement il impose que la volonté de contracter soit coulée dans un certain moule (cf. Flour, "Quelques remarques sur l'évolution du formalisme", *Mélanges Ripert*, t.1, p. 23 etc.), mais encore il en prévoyait à l'avance le contenu, tout au moins en partie (par exemple, les clauses obligatoires des contrats-types en matière de métayage, ou les clauses obligatoires des primes d'assurances), parfois même il va jusqu'à paralyser la faculté de ne pas contracter (par exemple, le renouvellement obligatoire du bail rural). Nous préconisons ces résultats comme des données positives dont nous ne discutons pas l'opportunité. Nous cherchons seulement les raisons sociologiques qui justifient cette détermination du rôle de l'autonomie de la volonté.

l'autonomie de la volonté individuelle est incontestable et parfaitement justifié. C'est l'époque des industries artisanales ou manufacturières, des économies paysannes et agricoles qui avait engendré le volontarisme juridique : et logiquement ce volontarisme ne pourrait point survivre à sa raison d'être. Certes, le Droit en comparaison avec la Vie est toujours en retard de quelques décades, ce qui explique que nous attendrons, jusqu'aux débuts du XIX^e siècle, pour voir se produire la réaction juridique nécessitée par les bouleversements économiques et sociaux. Dus essentiellement à l'expansion de la grande industrie, l'urbanisme sans précédent dans l'histoire, la création des immenses complexes économiques et l'exploitation massive de nouvelles sources d'énergie et de techniques les plus modernes, ces bouleversements socio-économiques se sont traduits, sur le plan juridique, par un double courant : la "socialisation" et la "publicisation" du droit.

Selon les termes de M. le doyen Julliot de la Morandière, la socialisation du droit signifie "le fait que la fin assignée au droit n'est plus, comme le postulait le système libéral, la consécration des droits de l'individu, de sa liberté et de la propriété individuelle, mais la poursuite de la justice sociale par l'utilisation collective sous l'autorité et la conduite de l'Etat, des moyens de production et de répartition" (1). Une socialisation totale du droit comprise dans ce sens, aboutirait donc à la complète disparition du contrat en tant qu'institution juridique. Mais une telle conception reste une utopie ou plutôt un rêve dans les pays socialistes. Le contrat persiste en Union Soviétique et dans les Démocraties populaires (2). Dans le monde occidental, le contrat garde toujours sa place distinguée dans l'ordre juridique, mais la notion du contrat commença, dès les débuts du siècle, à s'élargir pour faire admettre, dans la construction juridique contractuelle, certaines considérations d'ordre social.

La notion classique du contrat a été construite sur l'hypothèse suivante : deux parties de puissance, de connaissance sensiblement égales entrant en relations d'affaires, discutant en toute liberté et en pleine connaissance de cause et aboutissent à un accord. "On doit supposer, écrit Gaudemet, que lors de l'échange des consentements toutes les clauses ont été connues, étudiées,

(1) Préface à l'ouvrage de K. Katzarov, *Théorie de la Nationalisation*, Neuchâtel, 1960, p.VI.

(2) Gsovski et Grzyhowski, *Government law and courts in the Soviet Union and Eastern Europe*, London/La Haye, 1959, t.II pp. 1147, 1254, 1287 et 1375.

débatues, librement acceptées de part et d'autre" (1). Toute différente apparaît l'autre catégorie, dégagée par Saleilles, des contrats "dans lesquels il y a la prédominance exclusive d'une seule volonté agissant comme volonté unilatérale, qui dicte sa loi, non plus à un individu mais à une collectivité indéterminée et qui s'engage déjà par avance, unilatéralement, sauf adhésion de ceux qui voudront accepter la loi du contrat et s'emparer de cet engagement déjà créé sur soi-même" (2). L'apparition de cette nouvelle figure des contrats dits d'adhésion, fut provoquée par de nouvelles conditions sociales. Devant le mécanisme déchainé par les forces démesurées que mit en oeuvre la révolution industrielle, forces concentrées dans les mains d'un capitalisme à tendance monopoliste, l'individu du Code Napoléon ne pouvait plus rester l'acteur principal sur la scène juridique. Qu'il soit travailleur, consommateur, porteur d'un titre ou même actionnaire, l'individu, en tant que tel, est devenu, dans "l'ère des sociétés par action", un "économiquement faible" (3). Pour se défendre, il devait s'unir à ses semblables pour conclure avec les autres, ce qu'on appelle un "contrat collectif" (4). Toutefois, l'association de plusieurs faibles n'apporte pas un grand changement dans la balance des forces. Une seule puissance était capable d'intervenir pour rétablir l'équilibre entre les parties économiquement inégales : l'Etat.

Ainsi, la "socialisation" a entraîné l'intervention de l'Etat dans les relations d'ordre privé ; phénomène qui donna naissance à une nouvelle catégorie de contrats : "les contrats dirigés".

On entend par dirigisme la mise en oeuvre au service de l'économie, de la force de l'Etat, qui essaye de concilier les thèses

(1) Gaudemet, *Théorie générale des obligations*, Paris 1937, p.52

(2) Saleilles, *De la déclaration de la volonté*, Paris, 1928, p.229.

(3) Dans un chapitre intitulé "L'ère des sociétés par actions", Georges Ripert décrit admirablement l'effacement de l'individu par les grandes sociétés anonymes, en précisant qu'"aucun fait n'est plus important que celui-là pour la compréhension du régime capitaliste" (*Aspects juridiques du capitalisme moderne*, 2e. éd. p.51). Quant à la notion des personnes "économiquement faibles" par opposition à celles "naturellement faibles", elle trouve chez M. le doyen Savatier, son expression la plus claire (*Les métamorphoses économiques et sociales du droit civil d'aujourd'hui*, 2e. éd. 1952, pp.226 et s.) et seconde série, 1959, pp.19 et s.).

(4) C'est particulièrement dans le domaine du travail que la notion du "contrat collectif" fit son apparition pour la première fois (cf. B. Reynaud, *Le contrat collectif de travail*, thèse, Paris 1901; M. Nast, *Des conventions collectives relatives à l'organisation du travail*, Paris 1908; P. Passants, *Les conventions collectives relatives aux conditions du travail*, thèse, Paris 1908; A. Rouast, *Essai sur la notion du contrat collectif dans le droit des obligations*, thèse, Lyon 1909; Brethe de la Grassaye, *La notion juridique des conventions collectives de travail*, thèse, Bordeaux 1921.

opposées. Autrement dit, c'est le maintien de l'initiative privée que l'on dirige simplement. Se traduisant sur le plan contractuel par une multiplicité des lois impératives, le dirigisme n'implique pas que le droit public submerge et asservit le droit privé. C'est une augmentation quantitative qui touche à l'étendue du rôle accordé à la volonté individuelle et non pas à la nature même de l'opération juridique.

La "publicisation", c'est-à-dire l'"invasion" du droit privé par le droit public, apparaît, en réalité, dans une phase postérieure de l'évolution, celle du contrat dit "forcé" (1). A la suite des crises économiques et des guerres mondiales, l'intervention étatique connut une ampleur qu'elle ne connaissait pas auparavant. Comme l'a remarqué M. Rivero, les cloisons croulant de toutes parts, le droit public pénètre le droit civil, tantôt par voie de "protectorat", tantôt par "encerclement", tantôt enfin par "infiltration" (2). Devant les multiples nationalisations, la réglementation minutieuse d'un secteur assez important de la vie socio-économique, et la généralisation des plans même dans les démocraties occidentales, l'exactitude de cette remarque n'échappe à personne. Le contenu du droit contractuel avait complètement disparu dans certains cas, tels que les baux et les fermages. Il n'en reste aujourd'hui, que le nom. Dans les autres domaines, le rôle de l'administration ne cesse d'accroître, soit à propos de la formation du contrat, soit en ce qui concerne son exécution (3).

(1) cf. Morel, "Le contrat forcé", *Mélanges Ripert*, t.II, pp.116 et s.; R. Savatier, *Du droit civil au droit public*, 2e. éd., 1950, pp. 62 et s.; idem, *Métamorphoses*, op. cit., première série, pp.23 et 65 et s.

(2) Rivero, "Droit public et droit privé, Conquête ou statu quo?", *chronique XVIII*, Dalloz, 1947, pp.69-72.

(3) Cf. surtout L. Josserand, "Le contrat dirigé", *D.H.*, 1933, chroniques pp.41-44; idem, "L'essor moderne du concept contractuel", *Recueil Gémy*, Paris 1935, t.II, pp. 333-346; idem, "Aperçu général des tendances actuelles de la théorie des contrats" *Rev. trim. dr. civil*, 1937, pp.1-30; idem, "La publication du contrat" *Recueil Lambert*, Paris, 1938, t.V, p.p.143-158; A. Rouast, "Le contrat dirigé", *Mélanges Sugyama*, Paris 1940, pp.317-327; G. Ripert, "L'ordre économique de la liberté contractuelle" *Recueil Gémy* t.II, pp.347-353; idem, *Le déclin du droit*, Paris, 1949, pp.119 et s.; idem, *Le régime démocratique et le droit civil moderne*, 2e. éd., Paris 1950, pp.56 et s.; idem, *Aspects juridiques du capitalisme moderne*, 2e. éd. Paris 1951, pp.214 et s.; idem, *Les forces créatrices du droit*, Paris 1955, pp.17 et s.; J. Zakas, *Les transformations du contrat et leur loi*, thèse, Toulouse, 1939; H. Deguillien, *La socialisation du contrat*, thèse lettres, Paris 1944; P. Durand, "La contrainte légale dans la formation du droit contractuel", *Rev. trim. dr. civil* 1944, pp.73 et s.; idem, "Le rôle des agents de l'autorité publique dans la formation du droit contractuel", *Rev. trim. dr. civil*, 1948, pp.155 et s.; Savatier, *Du droit civil au droit public*, op. cit., pp.53 et s.; idem, *Métamorphoses*, première série, pp.18 et s. deuxième série, pp.12 et s. et troisième série, pp.30 et s.

En somme, les diverses tendances que nous venons de signaler aboutissent au résultat suivant : sur le plan du droit interne, la sphère juridique de la volonté privée se trouve de plus en plus réduite. A vrai dire, l'initiative privée a été la victime des forces déclenchées par la mécanisation, l'instauration d'un capitalisme à vocation monopoliste et le dirigisme étatique.

Mais, nous nous demandons si les mêmes forces n'aboutissent pas à des résultats complètement différents dans le domaine du commerce international ?

3 — *La structure du marché international*

Au stade international, le débat est dominé par un fait capital qu'on oublie souvent : "Les centres industriels suscités par la technique contemporaine ont des champs d'action variables, qui ne sont jamais superposables à ces territoires nationaux dont les frontières restent assez stables dans l'intervalle entre les plus grands conflits, ils ne coïncident pas mieux avec les zones d'influence politique qui, pourtant, évoquent les lignes de forces qui émanent d'un foyer." (1)

Depuis assez longtemps, certains juristes avaient attiré l'attention sur l'existence d'un "marché international" qui échappe virtuellement à l'emprise de tout pouvoir étatique, et d'une organisation extra-nationale de quelques types de contrats internationaux (2). Mais, il était très difficile, à l'époque, de faire admettre cette réalité, et inciter les spécialistes d'un droit international privé, basé exclusivement sur le principe de la souveraineté nationale, d'en tirer les conséquences. C'est ainsi que les deux tentatives de MM. Schwob et Ishizaki passèrent presque inaperçues. Il fallut attendre trente-trois ans pour qu'une autre étude réaliste et originale traite du même sujet. Entre-temps, la rigueur juridique paraît s'estomper, et l'accueil favorable qu'a reçu la thèse de M. Philippe Kahn est le meilleur témoin d'un nouvel esprit chez les représentants actuels du droit international privé dans un pays comme la France. (3)

(1) François Perroux, *La coexistence pacifique*, t.XX, *Pôles de développement ou Nations?*, Paris 1958, p.195.

(2) Cf. G. Schowb, *Le contrat de la London Corn Trade Association*, thèse, Paris, 1928; M. Ishizaki, *Le droit corporatif international de la vente de soies*, 3 vol., thèse, Lyon, 1928, avec une préface d'Edouard Lambert.

(3) Philippe Kahn, *La vente commerciale internationale*, thèse, Dijon, 1961, publiée dans la "Bibliothèque de droit commercial" dirigée par M. le Doyen Houin t.4. Paris, 1961, avec une préface de M. le Professeur B. Goldman. Voir aussi, compte rendu par M. Chrétien Gavalda, *Rev. crit. dr. int. fr.*, 1961, pp.450 et s., et compte rendu signé J.D.B., *Clunet*, 1961, pp.630 et s.

Dans sa préface à la thèse de M. Ishizaki, Edouard Lambert démontra comment les "corporations commerciales affirment leur croyance à l'inaptitude du droit et des juristes à se plier aux besoins de leurs commerces se décident à bâtir, pour leur usage, à l'abri de l'arbitrage corporatif et du contrat-type, un nouveau droit de la vente commerciale" (1). M. Kahn a développé cette remarque pénétrante, en insistant sur l'existence "entre vendeurs et acheteurs, qui opèrent sur le plan international, d'une société internationale.... extra-étatique" (2). Partant de cette idée fondamentale il consacre son ouvrage à l'étude de "l'autonomie de la société internationale des vendeurs et acheteurs" (première partie), et "les limites apportées" à cette autonomie (deuxième partie). Son grand mérite réside, sans doute, dans l'analyse structurelle et fonctionnelle des "sources du droit de la société internationale des vendeurs et acheteurs", et surtout le mécanisme des "sources non-contentieuses" (3). Cette société existe et repose en grande partie sur la confection des contrats-types et conditions générales d'une part, et sur l'arbitrage d'autre part. Toutefois, il ne faut pas croire qu'elle vit complètement en dehors de la communauté nationale et de la vie juridique au sens technique du terme. Les membres de la "société internationale des vendeurs et acheteurs", de la "société internationale des prêteurs et emprunteurs", etc..., sont soumis, en même temps, aux systèmes juridiques étatiques en raison de leur appartenance à des nations différentes. Il est impossible qu'ils échappent, dans tous leurs actes, aux lois étatiques; mais plusieurs considérations militent en faveur d'une soumission nuancée de nature particulière. Leur grande puissance économique, leur utilité pour l'économie nationale, l'impossibilité technique de les contrôler, et la nécessité de leur accorder un minimum d'autonomie indispensable pour accomplir leur tâche, sont les causes principales qui expliquent sociologiquement la position favorable des négociants opérant sur le marché extérieur.

L'emprise du pouvoir étatique et son droit sur les faits purement nationaux est total. L'Etat exerce un pouvoir illimité dans ce domaine, mais le problème change de visage dès qu'on traverse les frontières nationales. Au-delà de celles-ci, le pouvoir étatique doit procéder avec prudence en assurant aux relations internationales un standard minimum d'autonomie, sinon il assisterait à

(1) *Prémace, op. cit.* p.XXX.

(2) Kahn, *thèse, op. cit.* p.2.

(3) Kahn, *op. cit.* pp.19 et s.

l'écroulement de son commerce extérieur et à l'effondrement de son crédit et de sa monnaie. En effet, quelles que soient les raisons psychologiques, économiques, politiques ou sociologiques qui se cachent derrière cette autonomie juridique, on doit l'accepter en tant que réalité existante, dont la structure du marché international est la meilleure preuve. Principalement, celui-ci se compose dans les démocraties occidentales et les pays du tiers-monde de quelques grands trusts internationaux, et dans les pays socialistes de certaines entreprises d'Etat spécialisées dans le commerce avec l'étranger. Les individus isolés n'ont aucune place dans ce monde, à moins qu'ils ne soient un Rockefeller, un Getty ou un Ounassis; et les petits ou moyens groupes, consortiums, ou sociétés anonymes, n'ont, eux aussi, qu'un rôle assez effacé en l'absence des ententes et des cartels. (1).

4 — L'hégémonie de grands trusts internationaux :

Il nous semble, en effet, que la méconnaissance de cette réalité évidente, est la cause principale de l'irréalisme que l'on reproche souvent aux juristes, surtout à ceux qui s'occupent des relations du commerce international. Fidèles à leurs vieilles traditions, ils ne conçoivent l'autonomie privée que dans un contexte individualiste et libéral. En remarquant que la législation moderne, de plus en plus, porte atteinte à la volonté individuelle, ils arrivent normalement à la conclusion suivante: c'est la décadence de l'autonomie de la volonté. Ils n'ont pas envisagé une autre hypothèse.

(1) Cf. W. Oualid, *Les ententes industrielles internationales et leurs conséquences sociales*, Genève, 1926; J. Hirsch, *Monopoles nationaux et internationaux*, Publication de la Société des Nations, 1927; D.H. Mac-Gregor, *Les cartels internationaux*, Paris, 1927; Paul de Rössiers, *Les cartels et les trusts et leur évolution*, Paris, 1927; E. Windnefeld, *Les cartels et les trusts*, Genève, 1927; R. Liefman, *Kartel, Konzern und trusts*, Stuttgart, 1930; Kyprioti *Les cartels internationaux*, Paris, 1936; W. Oualid avec L. Baillande, *Les ententes internationales de matières premières*, Paris, 1938; Chegnex, *Cartels, combines et trusts*, Washington, 1943; E. Hexner, *International cartels*, North Carolina, 1943; C.D. Edwards and Redvers Opie, *International cartels and Private Trade Agreements*, New-York University Publications, 1944; *International Cartels*, memorandum des Nations-Unies, 1947; R. Lewinshon, *Trusts et cartels dans l'économie nationale*, Paris 1950; et enfin *Les cartels internationaux*, monographie publiée par la "Documentation Française, Paris, 1957. La plupart des auteurs préfèrent utiliser les termes "cartel" ou "entente" parce qu'ils ne soulèvent aucune difficulté terminologique; et quand ils font appel au vocable "trust" ceci n'est pas invoqué dans son sens juridique (précisé par M. P. Lepaulle, *Traité théorique et pratique de trusts*, Paris 1932, p.31), mais il a une signification propre plutôt économique. Il est le synonyme d'organisme disposant d'un pouvoir de monopole, ou selon M. Michel Vahaecke, il désigne "tous ceux, individus ou sociétés, qui disposent d'un pouvoir dominant sur un marché et se conduisent en monopolisateur" (*Les groupes de sociétés*, Paris, 1959, p.14).

ausi valable: celle d'un déplacement du centre de gravité de l'autonomie privée, et non pas d'une décadence. Au lieu d'être individuelle, pourquoi ne serait-elle pas collective? Remplaçant l'individu isolé de l'âge d'or classique, le groupe est devenu la nouvelle unité de base dans le système du capitalisme moderne, et les juristes ne doivent plus rester indifférents à l'égard de cette transformation. Tous les errements des auteurs se déclarant anti-autonomistes résident, à notre opinion, dans l'oubli du sens de l'évolution et le refus obstiné de sortir de la "coquille" pour regarder ce qui se passe dans le monde social et économique.

En revanche, les juristes sociologues ne laissent passer aucune occasion d'attirer l'attention sur le pouvoir créateur des groupes sociaux mineurs; et ils ne sont pas les seuls à défendre ce point de vue (1). Assez curieusement, l'attaque vient, en même temps, de l'autre tendance doctrinale, justement opposée, de Hans Kelsen et son école normative. Ceux-ci considèrent l'acte juridique privé, contrat ou autre, comme un acte nominal créateur des obligations juridiques; ce qui signifie en d'autres termes, l'admission logique de l'autonomie de la volonté privée comme norme située au dernier échelon de la pyramide juridique (2). D'autre part, l'école réaliste américaine entreprend la première analyse positive du phénomène en question, phénomène qu'on appelle outre-Atlantique: "Law making by private groups" (3).

Les bases de cette analyse sont très claires et bien connues dans les milieux économiques et sociologiques, mais elles sont toujours négligées par les auteurs du droit international privé. C'est pourquoi, nous serons obligés, dans le développement suivant d'exposer en grandes lignes, certains faits qui sont peut-être élémentaires, mais qui nous paraissent indispensables pour dégager la physionomie propre au contrat international.

Personne ne conteste aujourd'hui l'insuffisance de la théorie classique de l'échange international pour interpréter le capitalisme

(1) Cf. Georges Gurvitch, *L'idée de droit social*, thèse, Paris 1931; Pierre Vellas, *Contribution au problème du fondement du droit d'après l'étude positive des ordres juridiques mineurs*, thèse, Paris, 1947 (dactylographiée).

(2) Cf. Hans Kelsen, *General theory of law and state*, New-York, 1946, pp.137 et s. et 204; Robin, *Droit subjectif et pouvoir fonctionnel*, thèse, Paris, 1953 pp.51 et s. (dactylographiée).

(3) L. Jaffé, "Law making by private groups", *Harvard Law Review* Vol. 51, 1937, pp. 201-253; L.C.B. Gower, "Busniss", *"Law and opinion in England in the XXth century"*, London, 1959, pp.163-172 W. Friedman, *Law in a changing society*, London, 1959 pp.307 et s.

du XXe siècle. La présence d'économies nationales dominantes et d'entreprises dominantes dans l'économie moderne fausse le mécanisme automatique de Ricardo et ses contemporains (1). L'exemple des Etats-Unis, économie dominante au sein du monde libre, est très significatif. L'activité économique de ce pays est, à son tour, dominée par certains cartels plurinationaux gigantesques (2). Interdits par le "Sherman Act" sous leurs formes patentes et naïves, ils sont instaurés en fait aux Etats-Unis par la structure même des corporations aux associations d'exportateurs (Export-Associations) qui sont licites (3). Leur influence sur le gouvernement est certainement plus efficace et plus puissante que le contraire, et ils arrivent souvent à coopérer de façon permanente avec leur Etat (4). D'éminents économistes décrivent "The world Economic Government", en démontrant comment la Grande Affaire, par ses dimensions, par la nature de ses activités, par son pouvoir de négocia-

(1) Cf. Aulès, *Essai sur la théorie de l'échange international*, thèse, Paris, 1934; M. Moret, *L'échange international*, Paris, 1957; G. Myrdal, *Une économie internationale*, Paris, 1958; et surtout Fr. Perreux, *L'économie du XXe. siècle*, Paris 1961.

(2) Pour l'analyse de la "dominance économique", sa notion et ses effets, le meilleur ouvrage est, sans doute, celui de M. François Perroux (*L'économie du XXe. siècle*, première partie, pp.25-119). Le doyen des économistes français a démontré clairement l'erreur de ceux qui sont habitués à penser l'économie en termes d'échanges purs entre égaux. "Il est aussi inopportun, écrit-il, de concevoir le monde économique comme un ensemble de rapports entre égaux (*L'économie du XXe. siècle*, p.27). Sur le plan du commerce extérieur, cette inégalité aboutit à ce que les frontières économiques ne concordent ni avec les frontières politiques des Etats, ni avec les frontières juridiques de chaque système national. Ainsi distingue-t-il : 1) — des espaces de souveraineté politique; 2) — des espaces de propriété juridique; 3) — des espaces de pouvoir de disposition et d'utilisation économiques (*ibid*, p.141). "L'espace de l'économie nationale n'est pas le territoire de la nation mais le domaine que les plans économiques du gouvernement et des individus embrassent" (p.138). Il en résulte "un conflit entre les espaces économiques de grandes unités économiques (...) et les espaces politiquement organisés des Etats nationaux (p. 154). Autrement dit, "il en résulte une combinaison fréquente de pouvoirs privés et de pouvoirs publics dans la gestion de ces grandes unités, une lutte entre ces grandes unités capitalistes et "nationales", à l'échelle du monde, des formes d'impérialisme ensemble privées et politiques, exercés par les nations "économiquement" réelles et "actives" à l'égard des nations économiquement "apparentes" et relativement "passives" (*ibid*, p.154).

(3) Cf. *Les lois anti-trusts aux Etats-Unis*, 2 vol., collection "Ententes et Monopoles dans le monde", publiée par "La Documentation Française", Paris (sans date); et Ernet Wolf, "La législation anti-trust des Etats-Unis et ses effets internationaux", *Revue Internationale de droit comparé*, t.II, 1950, pp.440-477.

(4) Le "lobbying" de grandes puissances financières privées est, sans aucun doute, d'une importance non négligeable sur les législations et les décisions gouvernementales (cf. S. Wright Mills, *The Power Elite*, New-York, 1956; et J. Meynard, *La pression des groupes internationaux*, Paris, 1960). Ce phénomène n'est pas particulier aux Etats-Unis. En fait, l'étroite coopération entre le grand capital et le

tions, devient un Etat (1). "Le réseau des échanges, écrit François Perreux, des informations, des pouvoirs des grandes corporations, se dessine en rehaut, sur le font des espaces nationaux qu'il débordé et sur les tracés estompés des frontières nationales qu'il traverse" (2).

A vrai dire, l'hégémonie de grands trusts internationaux dans leurs "pays-foyers" est l'un des aspects les plus caractéristiques de notre époque, ce qui a permis à un témoin aussi averti que Gunnar Myrdal d'écrire: "Alors que la plupart des gouvernements ont adopté une législation contre les cartels intérieurs afin de protéger les consommateurs de l'exploitation, il existe peu d'hommes politiques responsables qui seraient prêts à pousser cet intérêt bienveillant jusqu'à la protection de l'acheteur étranger, et les cartels ont eu jusqu'ici les coudées franches sur les marchés internationaux Dirigée vers l'extérieur, l'exploitation monopolistique devient une vertu patriotique" (3).

Encore plus efficace est l'emprise des cartels et trusts internationaux sur l'économie et la politique des "pays-affiliés". Le sous-développement dans les pays du "tiers-monde" n'est pas seu-

pouvoir politique, surtout en vue de conquérir des marchés extérieurs, dépasse les cadres du droit américain. L'expérience du Troisième Reich est une autre illustration de cette coalition, ce qui explique les mesures draconiennes prises par les alliés à la fin de la guerre pour la "désartellisation" de l'Allemagne (voir surtout, la loi No. 27 de la Haute Commission Interalliée). D'autre part, la "récartellisation" récente dans la République Fédérale allemande, les autorisations de concentration accordées par la Haute Autorité de la C.E.C.A. en vertu de l'article 66 du traité de 1951, et les exceptions prévues par l'article 8 de la loi allemande de août 1957 contre les restrictions à la concurrence et l'article 85 du Traité de Rome établissant le Marché Commun, sont des signes infaillibles de ce phénomène général (Voir sur ce problème "La recartellisation dans la République Fédérale allemande" in "Notes et Etudes documentaires", publications de la "Documentation Française" Série Economique et Financière, No. DLXV, 1959; R. Plaisant avec J. Lassier, *Ententes et marché commun*, Paris, 1959).

- (1) Cf. Adolf Berle, *The 20th century capitalist Revolution*, London, 1954; J. Strachey, *Contemporary capitalism*, London, 1956; E.S. Mason, *Economic Concentration and the Monopoly Problem*, New-York, 1957; J.K. Galbraith, *The Affluent society*, Traduction française, Paris 1961 et enfin *Has capitalism changed? An International Symposium*, par Shigeto Tsuru, Tokio, 1961.
- (2) Fr. Perreux, *La coexistence pacifique*, t.II, op. cit. p.231. L'éminent économiste poursuit: "Aucun de ces faits ne peut être contesté: chacun est établi sur une documentation statistique dressée par les principaux intéressés eux-mêmes; aucun ne saurait être réduit: chacun d'eux est d'une grande netteté morphologique et lorsqu'il peut être mesuré, d'une grande importance statique. Plus significative encore est leur réunion. Et, pour les caractériser autant que pour les grouper, nous n'avons aucunement à changer de métier et à devenir sociologues" (*ibid.*, p.232).
- (3) G. Myrdal, *Une économie internationale*, Paris, 1958 pp. 61-62.

lement le drame de la deuxième moitié du XXe siècle, le principal champ de bataille dans la guerre entre capitalisme et socialisme ; mais il est aussi un facteur déterminant dans l'évolution du commerce international et son régime juridique. Toute personne qui s'intéresse à ce problème ne doit pas oublier les quelques données suivantes :

- a) "Pendant la période 1953-1958 . . . , les régions non industrialisées ont livré 40% environ de leur production de matières premières agricoles et de produits des industries extractives à l'Amérique du Nord et à l'Europe occidentale (dont près de deux tiers à l'Europe occidentale). Les régions industrielles ont exporté, à destination des régions non industrialisées, de 6 à 7% de leurs articles manufacturés, ce qui correspond au tiers environ de la consommation de ces dernières régions" (1).
- b) Le commerce mondial des produits de base, dont les pays non industrialisés tirent l'essentiel de leurs recettes d'exportation, présente trois inconvénients : ce commerce est instable, insuffisant pour faire face aux besoins de ces pays et les "termes d'échange" (Terms of Trade) évoluent dans un sens de plus en plus nuisible à leurs intérêts. "Les recettes d'exportation des pays qui sont surtout tributaires de l'exportation de produits de base présentent souvent un caractère particulièrement instable"; voilà le premier fait extrêmement éclairé par les experts économiques (2). D'autre part, le rapport établi par le groupe d'experts du G.A.T.T. a attiré il y a quelques années l'attention sur le fait suivant : "En 1928, les pays non industrialisés ont réalisé ensemble un excédent d'exportations de quelque 1.7 milliard de dollars, soit 16% environ de leur recette totale, tandis qu'en 1957, leurs échanges se sont soldés par un excédent d'importations de l'ordre de 3,4 milliards de dollars, soit 11% de la valeur des exportations" (3). Enfin, "le Commerce International en 1959" précise que "l'écart entre les prix des

(1) Extrait du *Commerce International en 1959*, Publication annuelle du G.A.T.T. (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), Genève, 1960, p.14.

(2) Cf. La Publication des Nations-Unies intitulée : *Instabilité des marchés d'exportation des pays insuffisamment développés*, 1952.

(3) *L'évolution du commerce international — Rapport établi par un groupe d'experts — Publication du G.A.T.T.*, Genève, 1958, p.27.

articles manufacturés et des produits primaires n'a cessé de s'élargir de 1954 à 1958 ; c'est un facteur qui a rouvert la controverse sur les "gains" que tirent les pays industriels de l'"amélioration", en ce qui les concerne des termes de l'échange" (1).

Se basant sur ces faits indiscutables, fondés sur des statistiques officielles, nous pouvons en conclure que l'"interdépendance économique des régions industrielles et des régions non-industrialisées" n'est pas un slogan, mais une réalité. Toutefois, cette interdépendance n'est pas égalitaire ; les industrialisés sont favorisés par leur supériorité, et les pays sous-développés se trouvent, à leur égard, dans un état de complète dépendance économique. Extrêmement désireux d'accélérer leur industrialisation, seul moyen de sortir de leur état de dépendance, les pays sous-développés doivent importer beaucoup plus qu'ils n'exportent. Mais leur capacité limitée, l'instabilité des recettes de leurs exportations, les termes d'échange défavorables et les déficits dans leur balance de paiement qui en résultent, se conjuguent pour remettre la décision finale dans les mains de ceux qui tiennent à l'étranger le capital indispensable et l'assistance technique nécessaire. Paradoxalement à cet état de dépendance économique correspond une indépendance politique plus ou moins réelle. Notre époque est placée sous le signe de libération nationale, décolonisation et naissance de nouveaux Etats. Parmi ces pays de la "dernière génération de nations," la volonté de consolider la souveraineté territoriale est unanime, et la fièvre nationaliste prend quelquefois un aspect plutôt révolutionnaire. Ceci se traduit sur le plan juridique, par des multiples nationalisations et une emprise étatique sur l'ensemble de l'économie. L'influence de ces mesures sur les problèmes du droit international privé est énorme. Quelques études récentes ont abordé le problème surtout en fonction de la règle "*lex res sitae*" (2). Quant à nous, nous voulons attirer l'attention sur un autre aspect du problème : la crainte d'autres nationalisations dans les pays qui ont déjà commencé une telle révolution,

(1) *Le commerce international en 1959*, op. cit. p.11.

(2) Cf. B.A. Wortley "Expropriation in public and private international law", *American Journal of comparative law*, 1956, pp.577-596; Adrianse, *Confiscation in Private international law*, La Haye, 1956; Philippe Dubelloy, *Des nationalisations et autres expropriations publiques en droit international privé comparés*, thèse, Paris, 1958 (dactylographié); K. Katzarov *Théorie de la nationalisation*, op. cit., pp. 431 et s.

tels que l'Indonésie, l'Égypte et Cuba, et la crainte d'une contagion dans les autres pays du Tiers-Monde en train de chercher leur voie. (1) Cette crainte qui domine actuellement les relations du commerce international entre le monde occidental et les pays en voie de développement change complètement le schéma classique de contractants qui pensent rarement au problème de la loi applicable. L'expérience nous a montré que la détermination de la loi applicable constitue l'une des bases contractuelles que les parties ne peuvent pas laisser dans l'ombre. (2)

D'autre part, l'existence même, parmi les pays du Tiers-Monde, de certaines régions arriérées du point de vue culturel en comparaison avec les pays de civilisation occidentale, donne au problème de la loi applicable une nouvelle physionomie. Abstraction faite de toute crainte inspirée par l'éventualité d'un changement radical, la détermination de la loi applicable aux contrats conclus avec ces pays pose des problèmes particuliers. Pour ne pas raisonner dans l'abstrait, prenons l'exemple d'un contrat conclu entre une société pétrolière européenne ou américaine et un scheik arabe du Golfe Persique pour l'exploitation de pétrole existant

(1) La situation qui en résulte pèse lourdement sur l'avenir des relations privées dans cette partie du monde. C'est ainsi que la Chambre Internationale du Commerce a consacré son dernier Congrès de Copenhague (22-27 avril 1961) au thème suivant : "L'entreprise privée et l'expansion économique des pays sous-développés". D'autre part, la même Chambre Internationale en accord avec la Banque Mondiale de Reconstruction et Développement a lancé une enquête sur le thème : "L'assurance internationale des investissements contre les dangers politiques" (Nouvelles de la C.C.I. — *Bulletin mensuel*, vol. XXVII, no. 10, Novembre-Décembre 1961).

(2) Nous parlons ici de notre expérience personnelle au sein du Conseil d'Etat égyptien, pendant les années 1952-56. Selon les lois nos. 9 de 1944 et 151 de 1955, la compétence du Conseil d'Etat est obligatoire en ce qui concerne la révision de tout contrat dont la valeur dépasse 5.000 livres égyptiennes, conclu par l'Etat ou toute une collectivité publique. En exerçant ce contrôle, la section consultative du Conseil d'Etat se prononça plusieurs fois contre la clause prévoyant la soumission à une loi étrangère et l'arbitrage international en cas de contestation; clause habituellement insérée dans les projets présentés par les contractants étrangers. Le Conseil d'Etat recommandait systématiquement l'insertion d'une clause accordant la compétence législative à la loi égyptienne; mais cette recommandation échoua souvent devant l'insistance des parties. Si l'attitude du Conseil d'Etat est dictée par des considérations de prestige national, celle de sociétés étrangères est visiblement la conséquence d'une méfiance à l'égard d'une législation en pleine transformation. En tout cas, cet exemple qui remonte à une époque antérieure à celle des grandes nationalisations, montre clairement que la détermination de la loi applicable est l'un des problèmes essentiels débattus par les parties contractantes, et normalement ce problème doit trouver une solution au cours de négociations pré-contractuelles.

dans sa propriété. ⁽¹⁾ Une localisation objective, telle qu'elle est professée par M. Batiffol, aurait abouti à l'application du droit rudimentaire existant dans la région ; résultat très difficile à admettre. Le seul remède dans ces cas-là est de prévoir le problème et choisir librement la loi applicable au contrat.

Ainsi, nous pouvons conclure que les relations d'importation et d'exportation entre les "développés" et les "sous-développés" est une nécessité, et le maintien de ces échanges nécessaires exige, du point de vue de la politique juridique, la reconnaissance et l'exercice d'une grande autonomie pour choisir la loi applicable aux contrats. Récemment, des éminents juristes ont été amenés, sous le poids de cette exigence méta-juridique, à élargir les cadres traditionnels du rattachement en matière contractuelle ou plutôt de les assouplir. ⁽²⁾ Cette prise de conscience à l'égard des problèmes juridiques du commerce extérieur avec les pays du Tiers-Monde est un événement heureux dans l'histoire du droit international privé de la deuxième moitié du XXe siècle ; mais il reste jusqu'à maintenant un privilège des auteurs anglo-américains et germaniques.

5 — La "privatisation" des contrats conclus par les entreprises d'Etat

L'interdépendance économique mondiale et l'existence sur le marché international de certains trusts privés plus intégrés du point de vue structurel et financièrement plus puissants que plusieurs Etats de l'Asie, l'Afrique et l'Amérique du Sud, sont les deux aspects de la transformation du monde moderne que nous avons déjà abordés. Toutefois, les aspects de cette transformation sont multiples et parmi les autres aspects non moins importants, nous trouvons l'activité toujours croissante des Etats dans le commerce international. A vrai dire, le principe de l'intervention de

(1) C'est typiquement le cas de l'arbitrage entre le Scheik d'Abu Dhabi c/ le Petroleum Development (Trucial Coast) Ltd. — Voir la sentence de Lord A. Keith of Bishopstone, *International and Comparative Law Quarterly*, vol. I, 1952, pp. 247-261.

(2) Cf. Jessup, *Transnational law*, New-Haven, 1956, pp. 13 et s.; McNair "The general principles of law recognized by civilized nation", *British Year Book of International Law*, vol. 33, 1957, pp. 1-19; A. Verdross, "Die Sicherung von ausländischen Privatvermögen", *Zeitschrift für ausländisches öffentliches Recht und völkerrecht*, t. 48, 1958, pp. 635 et s.; idem "Protection of Private property under quasi-international agreements", *Mélanges J.-François*, Leiden, 1959, pp. 355-362; F.-A. Mann, "Reflections on a commercial law of Nations", *British Year Book of International Law*, vol. 33, 1957, pp. 20-51; idem, "The proper law of contracts concluded by international persons", *B.Y.I.L.*, vol. 35, 1959, pp. 34-57.

l'Etat dans ce domaine n'est pas nouveau. Depuis l'Antiquité, les Etats ne pouvaient pas se désintéresser complètement de cette activité. Imposer des tarifs douaniers assez élevés pour favoriser les produits nationaux, limiter quantitativement et qualitativement les importations et même les exportations et intervenir diplomatiquement et militairement s'il le faut pour protéger les citoyens qui font le commerce à l'étranger, sont des procédés bien connus depuis de longs siècles. Mais ces interventions, qu'on peut appeler avec M. Katzarov, des interventions du premier degré (purement normatives) ou du deuxième degré (orientation et protection), s'opposent à une autre sorte d'intervention dite de troisième degré (prendre en charge les moyens de production et d'échanges). (1)

L'intervention directe des Etats sur le marché international en tant qu'acheteur, vendeur, prêteur, emprunteur, et enfin comme donateur, est l'un des traits caractéristiques de notre siècle. Apparemment, il y a une contradiction entre cette tendance et celle que nous venons de constater, à savoir l'hégémonie de grands trusts multinationaux; mais une analyse plus consciente démontre qu'elles sont toutes les deux concordantes et complémentaires. Les raisons, la nature, l'étendue et les moyens de l'intervention gouvernementale sur le plan international ne sont pas les mêmes qu'en droit interne. Selon les idées généralement acceptées dans les pays de la démocratie occidentale, l'Etat qui prend partie dans les transactions commerciales à l'étranger dépasse les limites de son activité normale, et cet empiètement sur le domaine privé ne se justifie que dans les cas de nécessité et dans les mesures de cette nécessité. L'intervention directe de l'Etat est ainsi une méthode exorbitante du droit commun, valable dans les cas de guerres chaudes ou froides, pour garantir la subsistance de l'Etat. L'idéal reste le retour à la normale, et la libéralisation progressive des échanges internationaux. (2) En même temps, l'Etat qui

(1) Katzarov, *Théorie de la nationalisation*, op. cit., pp.140 et s.

(2) L'échec de la Charte de la Havane ratifiée par un seul pays (Libéria) n'a pas empêché les pays occidentaux membres de l'O.C.E.D. de poursuivre leur politique de la libéralisation des échanges. Pour un bilan des étapes parcourues on peut consulter avec intérêt les deux fascicules intitulés : *Bilan de dix années de coopération économique européenne*. La "Documentation Française", 1958. En ce qui concerne les perspectives de l'avenir le fascicule : *Les incidences possibles de la communauté économique européenne et notamment du marché commun sur le commerce international* peut également donner une vision intéressante (La Documentation Française, 1958).

conclut des transactions commerciales, ne traite pas en tant que pouvoir public en vertu de son *imperium* : Il ne peut pas se servir de sa souveraineté nationale sur le marché international de marchandises et capitaux. Même si un Etat arrive à acquérir une importance particulière qui lui confère le titre d'une économie dominante⁽¹⁾, ce n'est qu'une supériorité *de facto*.

D'autre part, l'Etat qui prend une part active dans le commerce international n'a pas la moindre intention de limiter la liberté individuelle ou freiner les initiatives privées, comme cela se fait dans le domaine interne pour des raisons sociales. Ces raisons sont complètement absentes sur le plan international et tous les pays développés sans exception encouragent l'expansion privée à l'étranger. Toutefois, le capital privé se montrant réticent à l'égard des projets de développement dans les pays sous-développés, les Etats sont obligés d'intervenir pour remédier aux effets néfastes de cette carence. Ainsi, ce sont les idées d'encouragement et non pas celles de la lutte, de substitution obligatoire plutôt que celle de la concurrence, qui dominent l'intervention directe des Etats occidentaux dans le commerce international. Ceci nous explique le fait que l'activité étatique se concentre essentiellement, à l'heure actuelle, dans le domaine de l'aide économique et l'assistance technique aux pays du Tierce-Monde.⁽²⁾

D'ailleurs, la nature de l'activité commerciale ne change pas par le simple fait que c'est l'Etat qui l'exerce. Dans le domaine interne, l'application du droit privé à l'activité commerciale et industrielle de l'Etat ne fait pas de doute.⁽³⁾ De même, sur le

(1) A l'heure actuelle, il existe une seule "économie dominante" dans le monde occidental, c'est l'économie nationale des Etats-Unis et l'existence d'un bloc socialiste diminue considérablement l'inégalité économique et juridique qui en résulte.

(2) Les chiffres seront peut-être plus significatifs pour illustrer la situation. Dans divers pays, des experts ont souligné la nécessité pour les pays industrialisés de diriger vers les pays sous-développés des sommes colossales. C'est ainsi qu'un groupe d'experts nommés par le Secrétaire général des Nations-Unies articule dans son rapport des chiffres estimatifs totalisant près de 14 milliards de dollars par an (Nations-Unies, *Mesures à prendre pour le développement économique des pays insuffisamment développés*, New-York, 1951). Les investissements actuels atteignent de 3 à 4 milliards de dollars dont une grande partie est fournie par les Etats et les organisations internationales (cf. *L'évolution du commerce international*, rapport op. cit. p.53).

(3) Cf. en particulier J.D. Brédin, *L'entremise semi-publique et publique et le droit privé*, Paris, 1957; et J. Lamarque, *Recherche sur l'application du droit privé aux services publics administratifs*, Paris 1960. Depuis longtemps M. Henri Mazeaud a bien saisi la réalité en précisant que : "L'Etat se camoufle en personne privée. Le loup a pénétré dans la bergerie mais il s'y cache sous la peau d'un agneau. Il va traiter comme un particulier traite avec des particuliers". ("Défense du droit privé", chronique no. V, *Dalloz* 1946, p.17).

plan international, la soumission de la même activité au droit international privé est reconnue depuis longtemps. (1) Que le commerce international soit accompli dans les cadres de certains accords inter-étatiques, ceci — comme la conclusion de contrats privés internes dans les limites juridiques retracées par la législation étatique — n'entraîne pas la transformation de l'activité privée en rapport du droit public. Ainsi, nous pouvons conclure que les contrats conclus par des organes étatiques avec l'étranger pour la réalisation de certaines fins économiques sont des contrats foncièrement privés, et qu'ils sont soumis en principe aux mêmes règles de droit international privé que les contrats entre personnes privées.

Cette conclusion se concorde bien avec le système économique et juridique en vigueur dans les pays occidentaux. Pourtant, pour donner une véritable solution "qui découle de la nature des choses" il faut qu'elle soit la même partout. En d'autres termes, il faut regarder la situation dans les pays socialistes où la conception et les fins du commerce extérieur sont complètement différentes. Dans ces pays, le commerce extérieur est un monopole de l'Etat dirigé vers la réalisation des besoins collectifs de la nation tels qu'ils sont précisés par les plans étatiques. (2) Le fondement idéologique est donc juste l'opposé de la philosophie libérale et

(1) La question fut réglée définitivement, sur le plan jurisprudentiel, par les deux arrêts de la Cour permanente de la Justice internationale concernant les emprunts serbes et brésiliens de 1929 et l'arrêt de la Chambre des Lords dans l'affaire *Rea c/ International Trustee* de 1937. En ce qui concerne la doctrine elle se prononce unanimement dans le même sens (voir par exemple F.A. Mann, "The law governing state contracts" *British Year-Book of International Law*, vol. XXI, 1944, pp.11-33; J.E.S. Fawcett, "Legal aspects of state trading", *B.Y.I.L.*, vol. XXV, 1948, pp.34-51; Van Hecke, *Problèmes juridiques des emprunts internationaux*, La Haye, 1955, pp.32 et s.; J. Salmon, *Le rôle des organisations internationales en matière de prêts et d'emprunts*, Paris 1958, pp.16 et s.) En même temps, cette solution est consacrée par la pratique internationale et de nombreux traités bilatéraux. La Charte de la Havane de 1948, l'a codifiée. Selon l'article 29, § 1, b, il est stipulé que les entreprises de l'Etat doivent être gérées selon les règles d'exploitation uniquement commerciale, qui gouvernent l'administration des établissements privés (cf. R. Plaisant, "L'organisation internationale du commerce", *Revue générale de droit international public*, 1950, p.205).

(2) Le monopole de l'Etat socialiste en matière du commerce extérieur est consacré souvent par la constitution elle-même. C'est ainsi que l'article 14 de la Constitution de l'U.R.S.S. dispose : "L'Union des Républiques Socialistes Soviétiques aura compétence pour exercer, par les plus hauts organes du pouvoir et par ses organes administratifs : 2) le commerce extérieur, en tant que monopole d'Etat." De même, l'article 7, aliéna 2 de la Constitution de la République populaire de Pologne stipule : "L'Etat possède le monopole du commerce extérieur."

démocratique de l'Occident. Mais les considérations idéologiques seraient-elles capables de briser l'aspect universaliste du commerce et l'unité de ce qu'on peut appeler le droit commun du commerce international ?

Comme toujours, ce sont les constructions abstraites qui cèdent devant les exigences de la vie. "Il serait absurde, écrit M. Harold J. Berman, de prétendre qu'il existe à l'heure actuelle, dans l'un quelconque des grands pays, une économie de marché que échappe totalement au contrôle du gouvernement. Il serait tout aussi absurde de dire qu'il existe des économies planifiées sur lesquelles le marché n'exerce aucun influence." (1) En effet, "l'Etat soviétique n'est pas maître de fixer les modalités et les conditions du commerce extérieur dans la même mesure qu'il peut le faire pour les activités qui relèvent de son économie interne. S'il veut entretenir des relations économiques importantes avec l'étranger, il lui faut adapter ses méthodes aux exigences du commerce international." (2) Ainsi, pour adapter ses techniques commerciales au contexte juridique de la société internationale, l'Union Soviétique fut amenée, dès les débuts, à donner au "monopole d'Etat," un sens très large. Ce terme n'exige pas que le commerce extérieur soit effectué par l'Etat lui-même en son propre nom et selon les méthodes du droit public interne. L'Etat créa, par conséquent, plusieurs "groupements de commerce extérieur." (3) Chaque groupement jouit de la personnalité morale et se livre à passer les transactions commerciales avec l'étranger relevant d'une certaine branche de l'économie, conformément aux règles généralement acceptées par les pays capitalistes dans leur commerce privé international. (4)

(1) *Les aspects juridiques du commerce entre pays d'économie planifiée et pays d'économie libre*, Rapport final par Harold J. Berman publié dans l'ouvrage collectif intitulé : *Aspects juridiques du commerce avec les pays d'économie planifiée*, Paris, 1961, p.2.

(2) H.J. Berman, "Le cadre juridique des relations commerciales entre pays d'économie planifiée et pays d'économie libre — l'exemple américano-soviétique", Rapport général publié dans l'ouvrage déjà cité, p.16.

(3) Cf. Berman et les références y citées sur le statut, le nombre et les compétences de différents "groupements", pp.19 et sv.

(4) D'après l'art. 13 du Code civil de la R.F.S.S.R., "sont des personnes morales les groupements de personnes, les institutions et les organismes qui peuvent, en leur nom propre, être sujets de droit, contracter des obligations et agir en justice". Les auteurs soviétiques en tirent des conclusions semblables à celles concernant la personnalité morale de sociétés anonymes dans les pays occidentaux (voir surtout les citations de Pozdnjajov, "Questions juridiques relatives au monopole de l'Etat sur le commerce extérieur en U.R.S.S.", et Genkin, "Questions juridiques relatives au commerce extérieur de l'U.R.S.S. avec les pays de démocratie populaire", rapportées par M. Brand, *op. cit.*, p. 16).

Un auteur aussi averti que M. Berman écrit à ce propos : "le groupement n'échappe pas aux poursuites judiciaires ni à la responsabilité civile en droit soviétique, et à l'étranger il n'invoque pas l'immunité diplomatique, tout au moins dans les conflits relatifs à des transactions commerciales. En outre, il accepte le cadre des institutions traditionnelles du droit et des coutumes commerciales qui sont l'héritage commun des exportateurs et des importateurs, des banquiers, des armateurs, des assureurs maritimes et de tous ceux, qui, dans le monde, se livrent au commerce privé ; le droit et la pratique soviétiques en ce qui concerne les clauses C.I.F., F.O.B., F.A.S., et les autres formes semblables de contrats du commerce international, les lettres de change et autres titres de crédit, les connaissances maritimes, les polices d'assurance maritime, et, en général, toute la gamme des techniques du commerce international, ne sont pas fondamentalement différents de ceux de l'Allemagne, de la France, de l'Italie, de l'Angleterre, des Etats-Unis et de tous les autres pays dont le droit commercial s'est formé sur la base du même héritage." (1)

Encore plus explicite est M. Schmitthoff qui déclare que "l'utilisation par les pays d'économie planifiée d'organismes commerciaux d'Etat révèle la même intention du souverain d'agir sur le plan du droit privé que l'utilisation des sociétés par actions ou d'autres sociétés semblables par les pays d'économie libre." (2)

La situation est la même dans les autres pays du camp socialiste. Partout on retrouve les groupements juridiquement indépendants qui exercent le commerce extérieur à leur propre nom selon des techniques juridiques du droit privé. C'est ainsi que M. Trammer précise que "les organisations exécutives.... agissent presque exclusivement selon les formes du droit privé, à savoir à l'aide de conventions dont les effets juridiques sont définis par le droit privé (compris dans le sens large), précisant les rapports entre les personnes privées et comprenant donc les droits commercial, maritime, d'auteur, le droit sur les inventions, etc.... Actuellement en Pologne est en vigueur en général le droit des obligations d'avant-guerre, ou des prescriptions basées sur le droit d'avant-guerre, en particulier sur le Code des obligations et le Code commercial d'avant-guerre.La restriction de l'auto-

(1) Berman, *op. cit.*, p.22.

(2) Clive M. Schmitthoff, "L'immunité de juridiction des Etats américains et le commerce international", *Aspects juridiques, op. cit.*, p.192.

nomie des contrats n'est valable en général — il faut le souligner — que pour les opérations internes. Pour les opérations *extérieures* (avec l'étranger) par contre est toujours valable en entier l'article 55 du Code des obligations exprimant l'autonomie des parties. Les institutions exécutives du commerce extérieur peuvent donc, dans les contrats avec les partenaires étrangers, subordonner la teneur de ces contrats à leur volonté et l'adapter aux besoins des transactions commerciales particulières." (1)

En effet, le rapport juridique entre exportateur et importateur est en droit socialiste un "rapport privé." (2) Ce rapport est soumis aux règles du droit international privé, qui accordent aux parties contractantes une "autonomie large," selon l'expression de M. Kahn. (3)

En somme, si les deux systèmes capitaliste et socialiste, partent d'idées complètement contradictoires, ils arrivent aux mêmes résultats. Dans le premier système, "le capitalisme privé disparaît, mais il est remplacé par un capitalisme d'Etat" (4), et "malgré l'apparence, l'entreprise nationalisée reste une entreprise capitaliste". (5) Dans l'autre système, les "entreprises d'Etat" exercent une activité qui est "par sa nature, une activité économique privée. . . Elle se déroule sous le régime du droit privé et de l'autonomie de la liberté de contracter." (6)

Ceci est un autre exemple de la "coïncidence des solutions avec des moyens structurellement différents", que M. Esser avait étudié il y a quelques années. (7)

(1) Henryk Trammer, "L'organisation juridique du commerce extérieur polonais en général et l'organisation de ses institutions exécutives en particulier", ouvrage *op. cit.* pp. 201 et 202.

(2) Cf. C. Vassilev, "Régime juridique des paiements internationaux par clearing dans le commerce international entre pays à structure économique différente", publié dans le même ouvrage collectif, pp. 258 et s.

(3) M. Philippe Kahn a utilisé cette expression pour grouper ensemble le système français et celui de l'U.R.S.S., en les opposant d'une part au droit anglais qualifié comme système d'"autonomie relative" et d'autre part au droit tchécoslovaque, système d'"autonomie limitée". (Thèse, *op. cit.*, p. 236).

(4) Lagarde, "De la société anonyme à l'entreprise publique", *Etudes Ripert*, t.II, p.286; et Ripert, *Aspects juridiques du capitalisme contemporain*, p.328.

(5) Ripert *op. cit.*, p.327.

(6) Katzarov, *Théorie de la nationalisation*, *op. cit.*, p.260.

(7) Josef Esser, *Grundstaz und Norm in der rechtlichen Fortbildung der Privatrechts*, Tübingen, 1956, p.354.

Deuxième Chapitre

LA FONCTION ECONOMIQUE DU CONTRAT

6 — L'importance de l'approche "fonctionnelle" en matière contractuelle

Le contrat, en général, est à la fois : "instrument" technique et "donné" social. Il sert comme un "moule" qui fait produire des obligations, mais il remplit en même temps une fonction sociale : celle de traduire une exigence sociale en réalité normative, de transformer l'"acte économique" en "acte juridique."

Toutefois, plusieurs auteurs ont complètement négligé, pendant une longue période, l'aspect "fonctionnel" du contrat. Cette tendance, plus ou moins aliénée sur le positivisme juridique, a trouvé son apogée chez Karl Renner. Malgré le titre significatif de son ouvrage : *Les institutions du droit privé et leurs fonctions sociales* (1), l'auteur prend comme point de départ la complète séparation entre l'"artifice juridique immuable à travers les divers âges de l'humanité," et le "fond" social toujours en évolution. Il postule la "pureté normative" de toutes les institutions juridiques. Les mêmes instruments techniques de la société pré-capitaliste se trouvent au service de la société capitaliste classique, et ils persistent dans les sociétés néo-capitalistes ou socialistes du XXe siècle. Selon Karl Renner : "Institutions such as property, contract..., are "neutral", "colourless", "empty frames", (they are neither "feudal," nor "capitalist," nor "socialist." (2)

(1) Voir en particulier la traduction anglaise, contenant une introduction imposante du Professeur O. Kahn-Freund, London, 1949.

(2) O. Kahn-Freund, Introduction à l'ouvrage de Karl Renner, p.2, L'éminent Professeur explique la conception de l'ancien Président autrichien dans les termes suivants : "An institution may be put to the service of a variety of economic objectives ... Legal institutions can and must be understood as the tools used by society in achieving this ultimate aim (the maintenance of the human species). They are cogs in the mechanism of the production, consumption and distribution of the social product. This is what Renner calls their social function ... Society handles the institutions of the law much in the same way as a child handles his bricks. It uses the same bricks all the time — or for a long time — to day to build a manor house to morrow to build a factory, and the day after to build a railway station. The number of bricks is limited : the manor house may have to be pulled down to make way for the factory. But this is Renner's positivist axiom — the bricks remain the same. The law provides the bricks. What society makes of them, is none of the lawyer's business" (*ibid.*, pp.5 et 6).

Certes, Karl Renner a eu le grand mérite d'attirer l'attention, d'une part, sur la discordance entre le contenu normatif du droit (élément statique) et sa fonction économique et sociale (élément dynamique) et d'autre part, sur la transformation fonctionnelle des normes apparemment immuables. Mais, la conception de Renner ne donne pas de réponse satisfaisante à la question suivante : Comment peut-on concevoir un changement dans les fonctions de certaines institutions juridiques bien définies sans aucun changement normatif ? La notion de contrat en tant que "cadre vide," d'un "contrat sans contenu contractuel," d'un contrat "blank without intrinsic social significance, and adaptable to an infinite number of social objectives" comme le dit Karl Renner, (1) cette notion signifie la négation pure et simple du contrat comme "phénomène" réel. Elle repose sur une analyse partielle et partielle de la réalité, analyse inspirée par un formalisme outrancier. Evidemment, l'évolution juridique est plus lente que la transformation sociale et économique : chose normale et même souhaitable dans la mesure où elle n'entrave pas la marche du temps, tout en gardant un minimum de stabilité et de sécurité. Ce retard du "juridique" en comparaison avec le "social" et l'"économique" et le conformisme qui en résulte, entraînent une certaine tendance à utiliser des "outils" existants pour remplir les tâches nouvelles. Mais il ne faut pas pousser cette "technicité" à l'extrême, en dépouillant le contrat de tout sens effectif. Il ne faut pas oublier ce que le pionnier américain O.W. Holmes appela : "The paradox of form and substance in the development of law" (2), ou le rôle de la "technique" et du "donné" en droit, selon l'expression immortelle du doyen Gény. (3)

En effet, les deux éléments coexistent d'une façon indissoluble dans tous les contrats. Mettant l'accent sur cette dualité

(1) Renner, *op. cit.*, p.28.

(2) O.W. Holmes, *The common law*, Boston, 1881, pp.35 et s.

(3) Les idées de François Gény et leur grande influence sur l'orientation postérieure de la doctrine française et étrangère peuvent être considérées à leur tour, comme un "donné" trop bien connu pour être cité de nouveau. Nombreux sont ceux qui s'élèvent aujourd'hui contre le formalisme du positivisme classique. M. Latournerie écrit dans ce sens : "Sa vie ... le droit ..., ce n'est pas, en effet, un cadre vide, une ossature ni une abstraction desséchée, misérable pâture dévitalisée pour des rats de bibliothèque, ou encore l'une de ces froides et fades figures symboliques qui n'encombrent, que trop souvent de leurs attitudes contraintes nombre de monuments officiels. C'est une idée, sans doute, mais incarnée. C'est une réalité de l'esprit, mais aussi de chair et de sang". ("Quelques notes sur une certaine conception du droit et sur l'une des institutions qui se sont vouées à son service", *Revue du Droit public*, 1939, p.436).

nécessaire. M. Carbonnier précise que le contrat "c'est... un mécanisme monté pour une fin pratique : produire des effets de droit." (1) En attirant l'attention sur la "fin pratique," l'illustre juriste-sociologue apporte un élément nouveau dans le débat, mais il n'en tire pas toutes les conclusions. Il n'insiste pas sur la nature de cette "fin" et il ne précise pas davantage quels "effets de droits" le contrat peut produire. Comme tous les juristes classiques, M. Carbonnier définit le contrat comme "un accord de volonté destiné à créer des obligations." (2) Quelle sorte d'obligations peut-il créer et à quelle fin ? Voilà les deux questions que l'éminent auteur laisse en suspens, après avoir éveillé notre attention.

Pour M. le doyen Carbonnier, le contrat contient deux éléments : un élément formel, c'est l'accord des volontés, et un élément matériel, c'est la création des obligations. Il rejoint ainsi la thèse de B. Pequinot selon laquelle : "La notion de contrat est, suivant le point de vue d'où on l'envisage, l'objet de deux définitions : d'un point de vue formel, c'est un accord de volontés ; d'un point de vue matériel, c'est un acte créateur de situation juridique individuelle." (3)

Cette thèse n'est pas, en elle-même, fondamentalement différente de celle enseignée pendant de longs siècles par les romanistes, canonistes et civilistes classiques. Mais en insistant sur le "contenu contractuel" par opposition à l'accord en tant qu'"instrument," elle ouvre la porte à une conception contractuelle plus précise. M. Carbonnier l'a touchée de loin en invoquant la "fin pratique," mais elle lui échappe car il s'est contenté de faire de la production des obligations l'équivalent de cette "fin pratique." Mlle Marie-Josèphe

(1) J. Carbonnier, *Droit civil*, t. II, deuxième partie, Paris, 1957, p. 307.

(2) Carbonnier, *op. cit.*, p. 310.

(3) Pequinot, *Théorie générale du contrat administratif*, thèse, Montpellier, 1944, p. 12. Il s'explique davantage, quelques pages plus loin, en précisant que : "Le contrat, matériellement, c'est-à-dire si l'on considère son contenu, les effets qu'il engendre, est un acte créateur de situation juridique individuelle... Mais, tout acte créateur de situation juridique individuelle n'est pas un contrat. Pour opérer une distinction entre tous les actes créateurs de situations juridiques individuelles, on est donc conduit à faire appel à des considérations formelles. D'un point de vue formel un acte juridique peut être unilatéral ou plurilatéral... Le contrat est un acte plurilatéral parce qu'il est créé par le concours de deux volontés ; ainsi la théorie classique s'insère dans la théorie matérialiste du contrat. Ces deux théories ne s'excluent, ni ne se contredisent : elles envisagent simplement deux aspects du contrat, différents, mais aussi réels et aussi caractéristiques l'un que l'autre." (*ibid.*, p. 19). La justesse de cette analyse ne fait pas de doute, mais serait-elle suffisante ? Si nous arrêtons, avec M. Pequinot, jusque là, tout acte contenant ces deux éléments, serait un contrat au sens propre du mot.

Rustan l'a touchée de plus près en démontrant que "la qualification du contrat en tant qu'acte créant une situation secondaire et abstraite est insuffisante et... il faut la compléter par la notion de but de l'acte volontaire." (1) Etant l'indispensable "armature" de l'échange des richesses (2); le contrat n'est qu'une espèce bien distincte des actes juridiques plurilatéraux. Comme Mlle Rustan l'a très bien remarqué: "le fait que le but du contrat consiste dans l'échange des richesses délimite exactement la sphère où le contrat peut fonctionner... *Le contrat est fait pour coordonner des intérêts économiques franchement indépendants les uns des autres.* Dès qu'il y a trace de subordination ou en sens inverse de communauté d'intérêts, la justice distributive prend la place de la justice commutative et le contrat n'est plus qu'une façade abritant derrière elle une institution... La convention qui cache un rapport de subordination ou une communauté d'intérêts s'adapte toujours mal aux règles contractuelles et craque toujours par quelque côté." (3)

Encore plus proche du but recherché est M. Roujon de Boubée dans sa thèse remarquable sur "l'acte juridique collectif". (4) En s'appuyant sur les dernières acquisitions de la doctrine allemande et italienne, M. Roujon de Boubée précise que l'accord des volontés dans le contrat "est un compromis entre les intérêts antagonistes ou tout au moins différents, et le contrat n'est que l'établissement d'un certain équilibre voulu entre les aspirations opposées ou dissemblables de chacun des contractants." (5) Autrement dit, "il devient tout à fait impossible de qualifier de contrat des accords de volonté qui ne nécessitent aucune transaction étant donné que les volontés en présence, loin de s'opposer, offrent toutes au contraire le même contenu." (6) Par conséquent, l'auteur admet l'existence "des accords de volonté qui ne sont point des contrats; ce sont des actes collectifs, c'est-à-dire des concours entre les

(1) Marie-Josèphe Rustan, *Le fondement de la force obligatoire du contrat, Etude critique du système contractuel français*, thèse, Montpellier, 1949, p.210. Cette thèse reste dactylographiée et presque inconnue même en France, malgré son originalité et son grand intérêt synthétique et critique en ce qui concerne le droit international privé aussi bien qu'en droit civil.

(2) L'expression est celle de Mlle Rustan, *op. cit.*, p.251.

(3) *Ibid.* p.247 (italics ajoutées).

(4) Gabriel Roujon de Boubée, *Essai sur l'acte juridique collectif*, avec une préface du doyen Marty, Paris, 1961.

(5) Gabriel Roujon de Boubée, thèse, *op. cit.*, p.12.

(6) Gabriel Roujon de Boubée, thèse, *op. cit.* p.15.

volontés qui ont toutes le même contenu, et qui tendent toutes vers la réalisation d'un même but." (1)

Abordant le problème de la conception contractuelle à la suite de ces pionniers, notre tâche est sûrement beaucoup moins difficile. Tout accord de volonté engendrant des obligations juridiques n'est pas forcément un contrat. Le contrat a quelque chose de plus spécifique. C'est un accord destiné à réaliser une certaine "fin," dont les obligations juridiques ne sont que les "moyens." Pour utiliser l'expression de M. Carbonnier, il existe une "fin pratique" derrière ces obligations. Le contrat est la projection sur le plan juridique d'une réalité socio-économique. Nous avons démontré ailleurs, à propos de l'anthropologie juridique, que l'échange dans toutes ses formes, et surtout la circulation des marchandises et de services, est un "donné" humain existant partout à toute époque. (2) Ce "fond" n'est pas complètement négligé par la doctrine moderne. Certains civilistes l'invoquent pour justifier la conversion des contrats, en distinguant "la volonté du procédé par rapport à celle du but", se mettant à la recherche de la "volonté économique" ou plutôt "la volonté de l'effet économique." (3) Évidemment, il ne faut pas entendre par cette recherche la distinction poussée à l'excès entre "volonté économique et "volonté juridique." Une telle conception a été à juste titre critiquée par la majorité de la doctrine: l'une et l'autre ne forment que les deux aspects d'une même idée, "l'ombre et le corps" d'une même chose, selon l'expression célèbre de M. Dominici Barbero. (4) De "corps" c'est la "volonté économique" prise dans le sens de l'infrastructure socio-économique, tandis que l'"ombre" est la "volonté juridique" en tant que manifestation et réflexion extérieures de la même réalité. La situation est identique en ce qui concerne les relations du contrat dans son ensemble avec sa base sociologique. Derrière le "contrat," envisagé comme une catégorie déterminée des actes juridiques, se trouve l'"acte économique," c'est-à-dire l'acte par lequel un individu ou un groupe se met d'accord avec un co-partenaire, soit pour acquérir ou employer une chose, soit pour recevoir de lui un certain service. Comme le décrit M. François Perroux, cet "acte économique" est typique-

(1) *Ibid.*, p. 15.

(2) Voir notre article "Études sur le contrat international", *L'Égypte Contemporaine*, 1963, pp.78 s.

(3) Cf. Fr. Terré, *L'influence de la volonté individuelle sur les qualifications*, Paris, 1957, pp.213 et s.

(4) "Rilevanza della volontà del negozio", *Studio in memoria di Bernadino Sforza*, p.37, note 16, cité par Terré *op. cit.* p.214.

ment une "lutte-concours" ou un "conflit-coopération." (1) Cette qualité essentielle du "corps" doit rester la même en se reflétant sur le plan juridique sous la forme d'un "contrat," sinon celui-ci ne serait qu'une "ombre" faussée.

En négligeant cet aspect fondamental, la définition traditionnelle du contrat reste incomplète. Pour la compléter, il faut préciser que le contrat est par essence un acte de type "conflit-concours," qui sert à réaliser une certaine "fin économique." Il est "une transaction entre deux intérêts opposés," comme l'a dit Demogue (2), ou "une conciliation de deux ou plusieurs intérêts juridiques contradictoires," d'après M. Martin de la Moutte (3). Cette définition élargie nous permet d'exclure du domaine contractuel toute la catégorie des "actes-unions" (qu'ils soient purement économiques tel que l'acte constitutif d'une société, ou virtuellement économiques tel que l'acte du mariage), autrement appelés "actes-mixtes," "institutions" ou "actes collectifs" selon le terme employé récemment par M. Roujon de Doubée.

7 — *Le contrat est-il un phénomène essentiellement individualiste ?*

Toutefois, la nouvelle définition ne résout pas tous les problèmes. Une difficulté majeure persiste : c'est la détermination de ce qu'on entend par "fin économique." Est-ce une fin individuelle ou sociale ? Les contractants peuvent-ils réaliser n'importe quelle fin, ou doivent-ils rechercher une fin recommandée par la société ?

La controverse, entre ceux qui conçoivent le contrat en tant qu'"instrument" essentiellement individualiste et ceux qui le considèrent comme un "moyen" au service de la collectivité, est très bien connue pour être abordée en détail ici. (4) En même temps, on ne peut pas passer sous silence cette question fort importante pour expliquer divers aspects des contradictions doctrinales.

(1) Fr. Perroux, *Economie et société*, Paris, pp.97 et 114.

(2) Demogue, *Traité des obligations*, t.I, Paris, 1923 § 16 bis, p.37.

(3) Martin de la Moutte, *L'acte juridique unilatéral*, Paris, 1961, p.42.

(4) Cf. en particulier J. Zaksas, *Les transformations du contrat et leur loi*, op. cit., Paris 1939; H. Deguillem, *De socialisation du contrat*, op. cit., Niort 1944; E. Bertrand, "De l'ordre économique à l'ordre collectif", *Etudes Ripert*, 1950, t.I, pp.160 et s.; R. Savatier, *Les métamorphoses du droit privé*, op. cit., première série, Paris 1952, pp.19 et s. et troisième série 1959, pp.30 et s.

La présentation individualiste du phénomène envisagé, est, en effet, la cause principale de l'hostilité d'une grande partie de la doctrine moderne à l'égard du contrat. Selon le doyen Duguît, par exemple, "le contrat est par nature et par définition chose essentiellement individuelle." (1) C'est pourquoi, il faut le combattre en prévoyant son déclin et même sa disparition complète. Pour remplacer le contrat de l'âge individualiste, les auteurs multipliaient les attaques et préparaient des nouvelles constructions théoriques. Le Maître de Bordeaux avait proposé en particulier les notions de la "convention-loi," l'"acte-règle" et l'"acte-condition" pour remplacer celle du contrat. (2) Le doyen Hauriou préconisait pour sa part, la notion de l'"acte réglementaire" et l'idée de l'"institution." (3) Cette idée fut reprise par plusieurs auteurs. (4) Elle trouva un écho particulièrement favorable chez MM. E. Sallé de la Marnierre et André Barreyre, dans leurs thèses respectivement consacrées à "l'évolution technique du contrat" et "l'évolution et la crise du contrat." (5) Ils parlèrent d'une notion dite "institutionnelle" par opposition à l'ancienne notion contrac-

(1) L. Duguît, *Les transformations du droit privé depuis le code Napoléon*, Paris 1912, p.126.

(2) Pour un résumé excellent des idées du doyen Duguît à ce propos, voir H. Duguiem, *La socialisation du contrat*, thèse, op. cit. pp.67 et s.; et G. Roujon de Boubée, thèse, op. cit. pp.194 et s.

(3) Le doyen de Toulouse parla de l'"acte réglementaire" à propos d'un contrat d'abonnement en précisant que celui-ci "n'est qu'un contrat d'adhésion et peut-être même faudrait-il supprimer le mot contrat et dire un acte d'adhésion à un service organisé ... Les actes d'adhésion n'ont de contractuel que le nom; ce sont des adhésions à des actes de nature réglementaire" (note sous l'arrêt du Conseil d'Etat du 23 mars 1906, Sirey, 1908, III, p.18). En ce qui concerne sa théorie de l'"institution", il l'exposa pour la première fois dans son article : "L'institution et le Droit statutaire", *Recueil de l'Académie de législation de Toulouse*, 1906, avant de la reprendre dans les *Principes du droit public*, chapitre III, pp.123 et s. Elle prit sa forme finale dans : *La théorie de l'institution et de la fondation*, Cahier de la Nouvelle Journée, no. 4, Paris, 1925.

(4) Cf. en particulier G. Renard, *La théorie de l'institution — Essai d'antologie juridique*, Paris 1930; A. Desqueyrat, *L'institution, le droit objectif et la technique positive — Essai historique et doctrinal*, Paris, 1934; et P. Roubier, *Théorie générale du droit*, 2e. éd., Paris, 1951, pp.17 et s.

(5) Les deux auteurs sont, pourtant, des "institutionnalistes" modérés : M.E. Sallé de la Marnierre envisage "le remplacement du contrat classique ... par le "contrat moderne", dont la conclusion est simplifiée à l'extrême, dont la formule est véritablement fabriquée en série", et se caractérisant, d'autre part, par "sa nature réglementaire" (*L'évolution technique du contrat et ses conséquences juridiques*, thèse, Paris, 1930, pp.10 et 232 et s.) Quant à M. A. Barreyre, il déclare qu'"il était fatal que la notion institutionnelle remplaçait la notion contractuelle", en d'autres termes que "le principe individuel du contrat était remplacé par le principe social" (*L'évolution et la crise du contrat — Etude synthétique et critique*, Thèse, Bordeaux, 1937, p.120). Pour le sens de l'"institution", chez les deux auteurs, voir : Sallé de la Marnierre, pp.329 et s. et Barreyre, pp.57 et s.

tuelle classique, mais ils ne prédirent pas la disparition complète de celle-ci comme le faisait le doyen Morin. Pour ce dernier, les divers symptômes de la "décadence du contrat" sont les indices d'une marche résolue vers le "social" et l'"objectif", c'est-à-dire juste l'anti-thèse de ce que Summer Maine avait dit il y a un siècle. (1)

D'une façon ou d'une autre, tous ces grands juristes partirent d'une idée foncièrement "individualiste" et purement "subjective" de la notion contractuelle. Ils envisagèrent le contrat comme un accord de volonté *librement débattu*, destiné à faire naître des *droits subjectifs*. Que l'une de ces deux conditions vienne à manquer et l'on ne sera plus en présence d'un contrat, mais d'un autre acte juridique. Par conséquent, l'absence de débat préalable (contrats dits d'adhésion), le recours à des formes abstraites pré-rédigées (conditions générales et contrats-types), et l'intervention du pouvoir public en matière des conditions et effets de l'acte, constituent, selon les auteurs que nous venons de citer, trois obstacles devant empêcher l'acte juridique de revêtir la qualité d'un contrat.

Pour apprécier une telle conclusion, il faut commencer par le discernement des "faits" et "leur qualification juridique." Rien n'est devenu plus banal que de rappeler ou de souligner la décadence de "l'individualisme juridique" basé essentiellement sur le principe de l'"autonomie de la volonté." Dans ce sens, nos auteurs ont tout à fait raison de décrire le déclin du contrat conçu comme un phénomène "individualiste" et "subjectif." Mais, s'agit-il d'un vrai déclin de la notion contractuelle elle-même, ou seulement de la fin d'une phase éphémère qui touchait à certains signes extérieurs valables pour une période déjà révolue?

La doctrine moderne penche vers l'affirmation de la deuxième hypothèse. Comme Corbin l'a bien exprimé : "It is a very common error to suppose that legal term, such as contract, have one ab-

(1) Serait extrêmement intéressante, nous paraît-il, une comparaison entre l'analyse de Sir Henry Summer Maine (*Ancient Law*, London, 1861) et les idées énoncées par le doyen Gaston Morin dans ses deux ouvrages : *La révolte des faits contre le code*, Paris, 1920, *La loi et le contrat — La décadence de leur souveraineté*, Paris 1927 et son article : "Les tendances actuelles de la théorie des contrats", *Revue trimestrielle de droit civil*, 1937, pp.553-563. En 1946, Lord Justice Scott a attiré l'attention sur cette tendance : "to substitute status — thus contributing to the above remarked reversal of the trend from status to contract detected earlier by Sir Henry Maine". (*Henson v.L.N.E.R.* 1946, *All England Report*, p.657).

solute and eternally correct definition." (1) Le contrat expression juridique d'une réalité socio-économique, doit être à l'image de cette réalité. Avant de devenir un instrument individualiste conformément aux exigences de la société romaine de l'époque impériale ou de la société française issue de la Révolution de 1789, le contrat remplissait une fonction visiblement collective. L'anthropologie et l'histoire de l'Antiquité attestent les origines communautaires du contrat. (2) A vrai dire, celui-ci n'était jamais un phénomène individualiste. Individualisme ou socialisme, c'est une question de degré qui varie selon les époques. La "dose" individualiste peut être plus ou moins importante à un moment donné, mais elle existe toujours. (3) De même, la "dose" socialiste n'a jamais complètement disparu. A la fin du Moyen-Age européen, c'est-à-dire pendant la période de l'affranchissement juridique des individus, le contrat était roi, mais il gardait quand même un minimum "social" qui se reflétait dans l'organisation impérative contenue dans les articles du Code Civil concernant le consentement, l'objet, la cause, les effets des contrats, et surtout la porte toujours ouverte à l'article 6 relatif à l'ordre public et aux bonnes moeurs. Avec l'avènement de l'âge industriel qui a tué l'individu isolé et confirmé l'interdépendance économique des groupes, l'aspect "social" du contrat est réhabilité d'une façon plus ou moins comparable à celle du contrat "primitif" ou "antique." (4)

(1) Corbin — *On contracts*, op. cit. vol. I, p. 4.

(2) Le juriste sociologue D. Warnotte, a attiré l'attention depuis longtemps sur ce fait capital en démontrant que : "l'obligation contractuelle ... a suivi pas à pas l'émancipation des individus ou ce que nous appelons plus volontiers l'évolution de la liberté individuelle. Les racines de l'obligation contractuelle doivent donc être cherchées dans le sentiment collectif des vieilles communautés. Elle n'est devenue individuelle que dans la mesure où l'individu a pu se détacher du groupe et a été investi d'une parcelle de l'autorité sociale globale par délégation ou par usurpation" (*Les origines sociologiques de l'obligation contractuelle*, Bruxelles, 1927, p.116). Il a aperçu, d'autre part, que "l'atmosphère des sociétés où nous vivons reste fortement chargée des survivances des anciennes obligations communautaires" (*ibid.*, p.116).

(3) M. le doyen Julliot de la Morandière écrit à ce propos : "l'histoire nous montre que même dans les sociétés les plus collectivistes et les plus socialistes, on trouve toujours une place si minime soit-elle au contrat individuel entre particuliers. Mais si on laisse vivre le contrat, ce n'est pas parce que l'on estime, au moins sur certains trains, que c'est un meilleur moyen pour réaliser l'équilibre social et pour donner satisfaction aux nécessités sociales traduites par la loi qui donnent leur valeur au contrat ..." (*Cours de Doctorat, La notion de l'ordre public*, Paris 1932-33, p.50).

(4) La comparaison entre le développement contemporain de la notion du contrat, tel que nous l'exposons ici, et la notion "primitive" du contrat qu'elle relève de l'étude de Marcel Mauss (*"Essai sur le don"*, *L'Année sociologique*, t.I, 1923-24), fait ressortir la permanence de la notion contractuelle malgré la multiplicité des forces qu'elle peut revêtir et elle nous fournit en même temps une vision plus claire du sens de l'évolution.

Conscient du fait qu'il s'agit là d'une évolution normale et non pas d'une décadence ou d'un déclin, Josserand a eu le grand mérite d'avertir les juristes qu'il ne faut pas envisager le problème du contrat comme "une matière stagnante, figée une fois pour toutes dans un moule romain indéformable." (1) En dénonçant la "croyance assez répandue que la théorie des obligations et des contrats constituerait, dans le domaine du droit, un îlot inaccessible à la loi de l'évolution." (2) Josserand inaugura une ère nouvelle dans les études du phénomène contractuel.

Au lieu des formules faciles et trop métaphoriques, telles que la "décadence," la "crise," ou le "déclin" du contrat, on parle aujourd'hui de l'"évolution" et de la "transformation," en affirmant que "nous continuerons à vivre très contractuellement." (3)

Selon M. le doyen Savatier, "les contrats sont moins considérés, aujourd'hui, comme une libre construction de la volonté humaine que comme une contribution des activités humaines à l'architecture générale d'un pays, architecture que l'Etat, entend, maintenant, diriger lui-même." (4)

En réalité, le contrat a été toujours "une contribution des activités humaines à l'architecture générale d'un pays." A ce propos, il existe une parfaite continuité entre le présent et le passé. La seule différence c'est l'intervention du pouvoir social et public pour "diriger lui-même" un instrument juridique laissé auparavant, dans une large mesure, à la "libre construction de la volonté humaine." Il ne s'agit pas d'un phénomène "individuel" qui est devenu "social", c'est-à-dire d'une acquisition ou d'une conquête du "social" correspondant à un changement de nature. Le contrat, nous tenons à l'affirmer encore une fois, est social par vocation, car il tend à réaliser une fin économique qui touche aux intérêts de la communauté toute entière. Il est également social par destination, parce qu'il s'intègre dans l'ordre juridique objectif.

(1) L. Josserand, "Aperçu général des tendances actuelles de la théorie du contrat", *Revue trimestrielle de droit civil*, 1937, p.1.

(2) L. Josserand, "La transformation du droit des obligations et des contrats depuis la promulgation du Code civil français", *Livre-Souvenir des journées du Droit civil français à Montréal*, Montréal, 1934, p.29.

(3) Pierre de Harven, *Liberté et sécurité contractuelles*, Bruxelles, 1945, p.110.

(4) R. Savatier, *Du droit civil au droit public*, 2 éd., Paris, 1950, p.65.

C'est dans cette double perspective que les auteurs modernes abordent le problème contractuel. La vocation sociale du contrat ne fait pas de doute à l'heure actuelle. Ainsi que le dit L. Josserand : "Le contrat, qui est une des cellules vitales de l'organisme juridique, économique et social, une des plus sensibles aussi et des plus promptes aux réactions issues des transformations qui opèrent dans cet organisme complexe... était prédestiné, de par le poste éminent qui lui est dévolu, à ressentir, dans sa configuration, dans sa technique et jusque dans son essence intimée, l'action de la vague de fond qui déferle sur notre communauté, donnant le pas au social sur l'individuel." (1) N.J. Zaksas précise, pour sa part, que l'accord de la volonté n'est pas un but, mais un moyen et, "en tant que tel, il n'est utilisé que dans la mesure où il n'empêche pas le contrat de remplir sa fonction — en réalité ce n'est pas la volonté, c'est cette fonction contractuelle telle qu'elle résulte de la vie sociale, c'est-à-dire l'ordre et l'harmonie dans les relations économiques, dans la mesure où cela est nécessaire au maintien de l'équilibre et de la paix sociale, qui constitue le véritable critère de la valeur des effets contractuels." (2) "En un mot, poursuit le même auteur, pour remplir sa fonction, le contrat réalise une harmonie constante non seulement entre les besoins des particuliers, mais aussi entre la vie des particuliers et la vie sociale, une véritable harmonie organique, englobant à la fois les parties et le tout en une seule et même finalité. Et c'est parce que la vie sociale ne consiste pas seulement à se maintenir, mais aussi à se développer et à évoluer, que cette harmonie, pour être complète, comprend également l'adaptation du contrat aux besoins de la vie économique." (3)

Nécessairement, la pénétration de telles idées "fonctionnelles" dans le domaine contractuel impliquerait une transformation radicale dans la construction juridique du contrat moderne. Celui-ci n'apparaît plus comme l'oeuvre exclusive des contractants, mais plutôt comme "un ensemble de forces composantes dont la détermination est presque impossible." (4) Dans cet ensemble, il existe un accord de volonté, élément subjectif, mais il y existe aussi, l'intérêt général, l'ordre public et économique, la notion de la cause ou de l'équivalence, et la justice commutative, éléments objectifs,

(1) L. Josserand, "La publication du contrat", *Recueil Lambert*, t.IV, p.144.

(2) J. Zaksas, *Les transformations du contrat et leur loi*, thèse, *op. cit.*, p.143.

(3) Zaksas, *op. cit.*, p.153.

(4) E. Sallé de la Marnierre, thèse, *op. cit.* p.338.

Si l'accord des volontés engendre des droits et des obligations qui s'imposent aux parties, ce n'est point en vertu d'une force inhérente à la volonté qui la rend obligatoire par elle-même. Faire de la volonté un absolu sans lien d'aucune sorte avec la vie sociale, c'est une conception métaphysique, repoussée par toutes les écoles juridiques modernes. "Le contrat, écrit un auteur, mérite d'être juridiquement obligatoire en raison de sa fin et dans la mesure où il la réalise." (1) Toute volonté de s'engager dans un contrat n'est permise que dans les limites du droit objectif. (2) En réalité, il faut voir dans la volonté, à la fois, une partie objective se rattachant à une déclaration de volonté, qui veut conformément à la règle du droit, et une partie subjective, individuelle, qui vient compléter la première en formulant des normes spéciales. (3)

Accordant, ainsi, au contrat sa juste place au sein de l'ordre juridique objectif, en tant que phénomène social, nous pouvons conclure avec M.L. Dikoff qu'"à l'époque où nous sommes, le point culminant dans l'évolution historique de la conception du contrat est la théorie selon laquelle le contrat n'est pas une somme mécanique de deux volontés accidentellement concertées, mais l'unité de la volonté *subjective* et *objective*, incluse comme telle dans l'ordre juridique national et faisant part du droit de la communauté." (4)

3 — *Le dynamisme du rapport contractuel*

Le contrat se distingue des autres actes juridiques par deux éléments : a) c'est une transaction, b) non imposée. Ces deux caractères "transactionnel" et "volontaire," s'accordent pour donner au contrat sa propre physionomie. En l'absence de l'un de ces deux éléments, il n'y aurait point de contrat. De même, leur présence suffit pour que l'acte juridique en question soit un contrat.

(1) J. Lartigolle, *Justice commutaire et droit positif*, Bordeaux 1957, p.101.

(2) Selon l'expression de M. Zakas : "L'empire de la volonté se trouve limité par les besoins de l'ordre social dont elle n'est que l'instrument. L'accord de volontés constitue la matière fondamentale de la technique contractuelle. Mais pour atteindre le but en vue duquel elle est utilisée, elle doit, comme toute matière, être modelée, formée, selon l'idée directrice déterminée elle-même par le résultat qu'on veut obtenir." (J. Zakas, *op. cit.* p.145).

(3) Nous avons déjà démontré que, dans tout acte juridique et particulièrement dans le contrat, il y a bien production de normes. (voir *supra* p. 9 note 2).

(4) L. Dikoff, "L'évolution de la notion de contrat", *Etudes de Droit civil à la mémoire de H. Capitant*, Paris, 1939, p.213.

Nous avons déjà vu ce que signifie la notion de la transaction entre deux intérêts privés opposés. Il nous reste à savoir, maintenant, le sens de la qualité "non-imposée," c'est-à-dire "volontaire." Le critère de la distinction ne pose pas de problème. On est dans le domaine contractuel, chaque fois que la création des obligations est subordonnée à la conclusion d'un accord, que les deux parties peuvent passer ou ne pas passer. Peu importe que les obligations qui en découlent soient lâchement réglées en vertu des articles du Code civil concernant les contrats en général, ou minutieusement réglementées comme en matière d'assurance ou de transport. Dans les deux cas, on est en présence d'un contrat, étant donné que celui-ci ne change pas de nature selon l'étendue des règles impératives qui lui sont applicables. On reste également dans le champ contractuel quand il s'agit de "standards" ou "contrats-types", dont le rôle de contractants se borne à remplir et signer des formules préparées à l'avance. Selon M. le doyen Marty, "il y a dans ces cas véritablement une loi privée que l'une des parties rédige et que l'autre accepte." (1) Mais, comme cette loi privée ne s'impose pas en tant que telle, nous restons forcément dans le domaine contractuel. L'existence de cette loi privée, pas plus que la réglementation détaillée de certains contrats par le législateur, limite certainement le domaine de la liberté contractuelle. Pourtant, la nature de l'opération ne se change pas, tant que l'accord de la volonté reste la source ultime des obligations, l'activité qui "déclenche le mouvement." (2)

(1) G. Marty, *La distinction du fait et du droit*, thèse, Toulouse, 1929, p.346. Voir dans le même sens O. Prausnitz, *The standardization of commercial contracts in English and continental law*, London, 1937, pp.27 et s.; H.B. Sales, "Standard form contracts", *Modern law Review*, t.16, 1953, pp.318 et s.; J. Léauté, "Les contrats types", *Rev. trim. dr. civil*, t.52, 1953, pp.436 et s.

(2) Selon l'image donnée par M. Zaksas pour illustrer le mécanisme contractuel, "le fonctionnement de la technique contractuelle pourrait être comparé à celui d'un phonographe dont la cause représenterait le disque, la force obligatoire l'appareil... et l'accord de volontés, notre intervention. C'est nous qui montons l'appareil et qui choisissons la musique que nous voulons entendre. C'est par l'intervention des différents éléments de la machine que la musique est exécutée... Il en est exactement de même de la technique contractuelle. C'est l'accord de volontés qui déclenche le mouvement et détermine l'objet des obligations qui devront en naître. C'est par la force obligatoire que l'accord de volonté se transforme en prévision certaine, susceptible d'avoir des effets obligatoires... L'obligation une fois née par le jeu de la technique contractuelle, en vit pas plus d'une vie indépendante que la musique déclenchée par la réunion des différents éléments nécessaires au fonctionnement du phonographe... (J. Zaksas, thèse, op. cit. pp.418 et 419).

La situation n'est pas foncièrement différente en ce qui concerne l'autre catégorie de contrats connus sous le nom de "contrats d'adhésion." Le déséquilibre de puissances des volontés en présence, qui caractérise cette catégorie de contrats, implique évidemment une intervention législative et jurisprudentielle plus poussée pour protéger la partie économiquement faible. Mais personne n'hésite, à l'heure actuelle, à voir dans le contrat dit d'adhésion un véritable contrat. (1)

En effet, si le contrat longuement débattu entre deux individus plus ou moins égaux sur le plan économique, et dont les effets découlent directement en grande partie de la volonté des contractants, présente l'idéal contractuel des rédacteurs du Code civil, ce type appartient à l'histoire. Le contrat réglementé, le contrat-type et le contrat d'adhésion sont, par contre, les contrats du XXe siècle. L'essentiel de la notion contractuelle persiste en eux: l'accord de volonté et la création des obligations. L'égalité économique entre les deux parties, leur liberté presque absolue et les délibérations prolongées avant la conclusion du contrat, ne sont que des éléments "accidentels" dont l'absence n'entraîne pas le périssement du contrat.

En somme, le contrat n'est pas un instrument rigide et "statique", figé une fois pour toutes dans la forme que lui accordent les commentateurs du siècle dernier. C'est au contraire, une réalité vivante et dynamique qui doit s'adapter aux changements socio-économiques, afin de remplir une fonction éternelle: l'échange volontaire entre diverses unités humaines.

Cette tâche reste toujours la même; mais elle s'exerce sur deux niveaux différents: l'un concernant les relations entre unités appartenant à la même nation, et l'autre traitant les opérations mettant en cause deux unités intégrées dans des nations étran-

(1) Cf. en droit français: Sallé de la Marnière, *L'évolution technique du contrat*, op. cit. pp.35 et s.; Domergue, *Les contrats d'adhésion*, thèse, Toulouse, 1936, Paul Esmein, *Traité pratique de droit civil français* de Planiol et Ripert, 2e éd. t.VI 1952, pp.136 et s. et les références y citées; J. Carbonnier, *Droit civil*, t.II, Paris 1957, pp.342 et s. En ce qui concerne le droit étranger, voir surtout: Kessler, "Contracts of adhesion — Some thought about freedom of contract", *Columbia Law Review*, vol. 43: 1943, p.626 et s.; idem, "Freiheit und zwang in Nordamerikanische Vertragsfreiheit" *Festschrift für Martin Wolff*, 1952, p.67 et s.; F.A. Schnitzer, "Vertragsfreiheit und Rechtswahl", *Schweizer Juristen Zeitung*, t.49, 1953, pp.285 et s.; Max Fischer, *Der Begriff der Vertragsfreiheit*, thèse, Zürich, 1953.

gères. (1) Visiblement, la fonction du contrat est la même dans l'un et l'autre cas.

CONCLUSION

Les idées dégagées au cours de cette étude peuvent être formulées dans les trois propositions suivantes :

a) Le contrat répond, dans son principe, à une nécessité sociale, économique et juridique, qu'on retrouve à tous les âges de l'humanité et à travers tous les pays. Procédant d'un esprit qui peut changer d'une époque à une autre, individualisme ou socialisme, l'organisation juridique du contrat subit lui aussi des transformations radicales (recul de l'autonomie de la volonté devant les exigences toujours croissantes de l'ordre public). Cependant, le principe du contrat reste toujours le même. Comme l'a écrit M. le doyen Maury : "Les règles et principes les plus sûrs paraissent un jour vieillies et condamnés parce qu'on les répète depuis trop longtemps sans se donner la peine de les penser de nouveau ; le courant porte alors vers d'autres dieux ou d'autres idoles, mais s'il est de nombreuses institutions mortes, et qu'on perd son temps à pleurer, il y en a sans doute, par contre, qui, parce qu'elles correspondent à quelque chose de permanent dans l'homme, ne peuvent disparaître qu'avec lui ; il suffit de les débarrasser de l'accessoire, du contingent, pour retrouver le substantiel, le nécessaire, sous les figures diverses que leur donnent les droits positifs dans l'espace et dans le temps, le chercheur finit par dégager leurs lignes essentielles que trace — même si, comme l'auteur, il ne le nomme pas — le droit naturel." (2) Principe du "droit naturel" ou "solution qui découle de la nature des choses," le *pacta sunt servanda* est, sans doute, une vérité universelle et constante.

(1) Nous entendons par Nation, dans ce domaine, "un groupe de groupes solidaires dans la croyance en une destinée commune et l'acceptation de sacrifices en vue de la réaliser, distinct de groupes analogues composant l'Ekoumène" (Maurice Byé, *Cours de relations économiques internationales*, Paris 1957-58, p.20). Politiquement, économiquement et juridiquement, la nation doit se montrer comme un "groupe de groupes solidaires". Cette solidarité s'exerce facilement en matière de relations internes, mais les relations extérieures lui échappent virtuellement. La fuite devant le pouvoir national est facilitée par l'existence de grandes unités sur le marché international : phénomène que nous avons déjà étudié. Comme M. Byé lui-même l'a bien remarqué : "Les transactions internationales n'ont jamais été menées par de petites unités" (Préface à l'ouvrage de M. Charles Magaud, *L'économie mondiale et la nation*, Paris 1959, p.9).

(2) J. Maury, Préface à la thèse de M. Zahsas, *op. cit.* p.VIII.

b) Le contrat est par essence un acte volontaire qui exige un minimum de liberté concédée par l'ordre juridique objectif aux contractants pour échanger entre eux soit des marchandises soit des services. La permanence de la volonté est un "donne," que Mlle Rustan décrit bien en disant : "La force obligatoire du contrat n'est que la marque de ce pouvoir que possède la Personne humaine de s'ajouter elle-même aux relations économiques qu'elle a posées, si je puis me permettre cette transposition un peu hardie du mot célèbre de Paul Valéry. Il y a là à la base du contrat non pas une autonomie de la volonté qui lancerait ses ordres dans le vide, mais une autonomie de la personne qui par un travail d'assimilations marque d'une frappe hautement spirituelle le jeu des échanges économiques." (1) L'autonomie de la volonté n'est pas, en fait, un attribut exclusif de l'individu vivant dans une société capitaliste du XIX^e siècle. La volonté privée garde toujours un certain rôle créateur sous les régimes capitalistes-monopolistes ou socialistes-marxistes de l'époque contemporaine, comme elle la gardait dans la période pré-capitaliste. Il s'agit seulement d'un déplacement du centre de gravité sociale dans ces sociétés, qui correspond à leur transformation générale. Ce n'est plus l'individu isolé qui est envisagé en parlant de l'autonomie privée, c'est l'autonomie du "groupe," nouvelle unité de base, qui est en question. (2) Que "les débats contractuels soient passés du plan individuel au plan collectif," c'est une vérité dont l'importance n'échappe à personne. (3) Il faut en tirer toutes les conséquences juridiques.

c) Le contrat qui dépasse les cadres nationaux se montre rebelle à l'égard des règles du droit interne qui s'adoptent mal

(1) Marie Josèphe Rustan, thèse, *op. cit.*, p.258.

(2) M. Sallé de la Marnière l'a remarqué, depuis longtemps, en déclarant : "Il est exact que la technique moderne diminue ... le rôle de la volonté ou du moins le rôle de la volonté telle qu'on la comprenait en 1804, c'est-à-dire de la volonté individuelle", (thèse, *op. cit.*, p.334, italics ajoutées). La même conclusion était déjà formulée par Rosecoe Pound, and son article "Liberty of contract" (*Tale jaw journal*, vol. 18, 1909, pp.454 et s.), reprise par K. Llawellyn ("What price contract ? — An Essay in Perspective", *Yale law Journal*, vol. 40, 1931, pp. 704 et s.) et par M. Cohen ("The base of contract", *Harvard law Review*, vol. 46, 1933, pp. 553 et s.). Elle est réaffirmée par W. Friedmann, dans son étude magistrale : "Changing functions of contract in the common law" *University of Toronto Law Journal*, vol. 9, 1961, pp.15 et s.

(3) L'expression mise en guillemets est due à MM. les doyens L. Julliot de la Morandière, R. Rodière et R. Houin dans leur ouvrage collectif : *Droit commercial et droit fiscal des affaires*, 2^e éd., 1962, p.121.

avec sa vocation transnationale. L'idée d'une projection du droit national sur le plan international est condamnée par les faits. Les relations internationales, ayant leurs propres problèmes et logiques, exigent une certaine "autonomie."

Heureusement, les faits juridiques ont un dynamisme interne qui leur fait bousculer tout obstacle qui leur est arbitrairement opposé. Or, le droit, science de vie, est multiforme comme la vie. Seules les considérations tirées de la finalité du droit, du but poursuivi par la personne juridique peuvent restituer au principe de l'autonomie de la volonté la souplesse qui le rendra adéquat aux faits de la vie juridique.

INFORMATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

1 - OUVRAGES REÇUS كتب حديثة

Administration إدارة أعمال

BEER, S. — Cybernetics and management, p. 18, 214, English Union Press, London, 1960.

HAUT, E. — L'Entreprise, unité cybernétique vivante, p. 117, Entreprise Mod., Paris, 1960.

UNITED NATIONS — Administrative

دكتور عبد الكريم دويش - البيروقراطية والاشتراكية - دراسة الإدارة والتغيير الاجتماعي - ص 1 د ٣١٣ - مكتبة الانجلو المصرية - القاهرة سنة ١٩٦٤

problems of rapid urban growth in the Arab States, p. 4, 153, United Nations, New York, 1964.

Afrique إفريقيا

ACADEMY OF SCIENCES. — Bibliography of Africa (in Russian language) p. 276, Institute of Africa, Moscow, 1964.

ACADEMY OF SCIENCES. — Contemporary history of Africa, p. 498, Institute of Africa, Moscow, 1964.

ANDREWS, W. — French politics and Algeria, p. 12, 217, Meredith A.C.C., New York, 1962.

BENZENISTE, G. & MORAN, W. E. Jr. — Handbook of African economic and development, 11, 178, Praeger, New York, 1962.

BRAGINSKY, M. — Africa wins free-

dom, p. 182, Institute of Africa, Moscow, ...

FOREIGN LANGUAGES PRESS. — In support of the people of the Congo, Leopoldville against U.S. aggression, p. 439, Foreign Languages Press, Peking, 1964.

HAZLEWOOD, A. — The economy of Africa, p. 90, Oxford University Press, London, 1961.

UNITED NATIONS. — Economic bulletin for Africa — vol. 5, January 1963, p. 83, United Nations, 1963.

UNITED NATIONS. — Industrial growth in Africa, p. 8, 100, Map, United Nations, New York, 1963.

Economy

اقتصاد

G. BENVENISTE & W. E. MARAN Jr. — Handbook of African Economic and development, p. 11, 178, Praeger, New York, 1962.

R. N. BHARGAVE. — Indian public finance, p. 236, Unwin, London, 1962.

J. BRANGER. — Traité d'économie bancaire, p. 182, Presses Universitaires de France, Paris, 1965.

دكتور زكريا احمد نصر - النقد والائتمان في الرأسمالية والاشتراكية - ص ٤٢٤ - مطبعة المدني - القاهرة سنة ١٩٦٥

دكتور سعد ماهر حمزة - اقتصاديات السودان - ص ٩٧ - الامم الاقتصادية - القاهرة سنة ١٩٦٥

دكتور محمد ميسادك حجبر - التخطيط الاقتصادي - ص ٥٧٠ - معهد دراسات الاقتصادية العالية القاهرة - سنة ١٩٦٥

- BROWN, W. & E. JACQUES — Product and analysis pricing, p. 12, 143, Heinemann, London, 1964.
- CHOH-MING, LT ed. — Industrial development in communist China, p. 205, Praeger, New York, 1964.
- CONAN, A. R. — The rationale of the sterling area, p. 133, McMillan, New York, 1961.
- COWAN, C. D. ed. — The economic development of China & Japan, p. 255, Allen & Unwin, London, 1964.
- DUCRUET, J. — Les capitaux européens au Proche-Orient, p. 8, 468, Presses Universitaires de France, Paris, 1964.
- GEORGE'S, H. — Progress and poverty, p. 8, 238, Hogarth Press Ltd., London, 1953.
- HANSON, J. L. — Economic aspects of industry and commerce, p. 16, 369, McDonald, London, 1962.
- HAZELEWOOD, A. — The economy of Africa, p. 90, Oxford University Press, London, 1961.
- HOSELITZ, B. F. & MOORE, W. E. — Industrialisation et société, p. 47, UNESCO, Paris, 1963.
- JENKS, L. H. — The migration of British Capital to 1875, p. 42, Nelson & Sons, London, 1963.
- LEEMAN, W. A. Ed. — Capitalism, market socialism and central planning, p. 11, 371, Houghton, New York, 1963.
- LEHRE, R. N. Ed. — Analytical models for managerial and engineering economics, p. 13, 505, Reinhold, New York, 1964.
- LEVENSON, A. M. & SOLON, B. S. — Outline of pricing theory, p. 9, 260, Rinehart, New York, 1964.
- LEWIS, J. P. — Quiet crisis in India, p. 13, 350, Brookings Institution, Washington, 1964.
- PATTERSON, S. — Dark strangers : Study of west Indian in London, p. 379, Penguin Books, London, 1965.
- ROBERTS, E. D. — The dynamics of research and development, p. 22, 352, p. 12, 210, McMillan, London, 1964.
- TEW, B. — International monetary cooperation 1945-1963, p. 199, Hutchinson, London, 1963.
- UNESCO. — Transformations sociales et développement économique, p. 231, UNESCO, Paris, 1962.
- UNITED NATIONS. — Formulating industrial development programmes with special reference to Asia and the Far East, p. 12, 137, United Nations, Bangkok, 1961.
- UNITED NATIONS. — Programming technique for economic development, p. 139, United Nations, Bangkok, 1960.
- UNITED NATIONS. — Studies in economics of industry, p. 7, 39, United Nations, New York, 1963.
- UNITED NATIONS. — Etudes sur la croissance du secteur industriel, p. 6, 57, United Nations, New York, 1963.
- UNITED NATIONS. — Economic Bulletin for Africa, Vol. 3 January 1963, p. 83, United Nations, New York, 1963.
- UNITED NATIONS. — Industrial growth in Africa, p. 8, 100, United Nations, New York, 1963.
- UNITED NATIONS. — Establishment of industrial states in underdeveloped countries, p. 5, 50, ill. United Nations, New York, 1961.
- UNITED NATIONS. — Economic development in the Middle East 1961, 1963, p. 5, 146, United Nations, New York, 1964.
- UNITED NATIONS. — Economic development of Latin America in the post war period, p. 6, 147, United Nations, New York 1964.
- UNITED NATIONS. — Some factors in economic growth in Europe during the 1950's. part 2 only p. 33, 23, 40, 13, 32, 21, United Nations, Genève, 1964.
- WILSON, T. — Planning and growth, p. 12, 210, McMillan, London, 1964.

Histoire politique تاريخ سياسى

ACADEMY OF SCIENCES. — Contemporary history of Africa (in Russian Language) p. 498, Institute of Africa, Moscow, 1964.

BRAGUINSKI, M. & LOUKONINE, Y. — Aperçu d'histoire du mouvement de libération nationale dans les pays d'Afrique orientale, p. 100, Edition de Progrès, Moscow.

GOLOGO, M. — China : A great people : A great destiny, p. 132, Foreign Languages Press, Peking, 1965.

LOUTSKI, V. — National liberation war in Syria 1925-27, p. 335, Institute of Africa, Moscow, 1961 (in Russian Language).

Philosophie فلسفة

RICKMAY, H. P. — Preface to philosophy, p. 7 220, Routledge & Kegan, London, 1964.

SARTRE, J. P. — Reason and violence, p. 184, Tavistock, London, 1964.

Questions Politiques & Internationales مسائل سياسية ودولية

ANDRE BEAUFRE & AUTRES. — Introduction to strategy, p. 138, Faber & Faber, London, 1965.

ANDREWS, W. — French politics and Algeria, p. 12, 217, Meredith A.C.C., New York, 1962.

BRAGINSKY, M. — Africa wins freedom, p. 182, Institute of Africa, Moscow.

BURNHAM, J. — Suicide of the West, p. 312, Jonathan Cape, London, 1965.

CANTRIL, H. — Politics of despair, p. 285, Collier Books, New York, 1962.

COLE, M. — The story of Fabian socialism, n. 15, 366, Heinemann, London, 1961.

CROSSMAN, R. H. S. — Planning for freedom, p. 11, 252, Hamilton, London, 1965.

DALBY, L. E. — Léon Blum : Evolution of socialist, p. 47, Yoseloff, London, 1963.

DUNAYEVSKAYA, R. — Marxism and freedom from 1776 until today, n. 384 Bookman Association, New York, 1958.

FOREIGN LANGUAGES PRESS. — In support of the people of the Congo

(Leopoldville) Against U.S. aggression, p. 25, Peking, 1964.

FOREIGN LANGUAGES PRESS. — Afro-Asian solidarity against imperialism, p. 439, Peking, 1964.

LASSWELL, H. D. — The future of political science, p. 8, 256, Tavistock, London, 1962.

PING-CHIA, KUO. — China : New age and new outlook, p. 315, Penguin Books, London, 1960.

POPPER, K. R. — The open society and its enemies, 2 vol's., Kegan, London, 1963.

SPSTEIN, I. — From opium war to liberation, p. 223, New World Press, Peking, 1964.

STAUDENRAS, P. J. — The African colonization movement (1816-1865) p. 9, 323, Columbia University Press, New York, 1961.

STEVENS, G. G. — Jordan River partition, p. X, 90, Stanford University, U.S.A., 1965.

STRONG, A. L. — The rise of the Chinese people's communes and six years after, p. 227, New World Press, Peking, 1964.

Bibliographies مراجع

UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS (Publisher) — Encyclopedia Britanica, 24 parts, W. Benton, New York, 1964.

WINTON, J. R. — A dictionary of economic terms : p. 85, Kegan, London, 1964.

أبراهيم مصطفى وآخرين : المعجم البسيط .
جزآن مجمع اللغة العربية ، القاهرة
سنة ١٩٦٠/١٩٦١

Divers متشوعات

ALLEN, G. — Passing examination; 13, 145, McMillan, London, 1963.

EAER, G. — Egyptian guilds in modern times, p. 13, 192, Israel Oriental Society, Jerusalem, 1964.

HARBISON, F., & MYERS, C.A. — Manpower and education, p. 13, 343, McGraw-Hill, New York, 1965.

International Organization, p. 99, J. H. de Bussay, Amsterdam, 1960.

JEN YU TI. — Géographie de la Chine, p. 299, Editions en Langues Etrangères, Peking, 1965.

JOAD, C. E. M. — Philosophical aspects of modern science, p. 272, Unwin, London, 1963.

دكتور ثروت اتياس — الصراع الطبقي وقانون
التجارة . ص ١٧٦ ، دار النهضة العربية
العربية . القاهرة سنة ١٩٦٥

UNITED NATIONS. — Rapport final de la conférence de Lagos, p. 111, Nations Unies, Paris, 1964.

UNITED NATIONS. — Yearbook of National accounts statistics, 1963, p. 24, 333, United Nations, New York, 1964.

UNESCO. — Actes de la conférence générale, 1962, résolution, p. XII, 309, UNESCO, Paris, 1962.

UNESCO. — Actes de la conférence générale, 1962, actes littéraires p. 962, UNESCO, Paris, 1962.

مجلات محلية II - REVUES LOCALES

مجلة ادارة قضايا الحكومة

السنة التاسعة العدد الاول - القاهرة يناير/مارس سنة ١٩٦٥

- | | |
|--|---|
| دكتور محمد زكى عبد البر : العتود المساءة في
الحق الاسلامي | تعليقات على الاحكام المصرية |
| دكتور ابراهيم شحاته : المنازعات ذات النابع
الدولي ومدى خضوعها لولاية القضاء
الوطني . | محمد سمير البيومي : هل يجوز أن يترتب
على القتل الخطأ أكثر من دعوى تعويض
واحدة لذات المدعى |
| دكتور محمد زكى سالم : الإيرادات التي
تخضع للضريبة العامة على الإيراد . | على الاحكام الاجنبية |
| | محمد السيد زهران : تعليقات على احكام
النظام الاداري الفرنسي |

المجلة الاقتصادية

البنك المركزي المصري

المجلد الرابع - العددان الثالث والرابع - القاهرة سنة ١٩٦٤

- | | |
|---|---|
| - تقديرات ميزانية الدولة للسنة المالية
١٩٦٥/١٩٦٤ | - التجارة الخارجية (يناير / يونيو
١٩٦٤) |
| - التطورات النقدية (يناير / يونيو سنة
١٩٦٤) | - التطورات الخارجية : |
| - احصاء للنتاج اصناعي من الفترة
١٩٦١/١٩٥٧ | - صعوبات ميزان مدفوعات المملكة المتحدة |
| - تقديرات الدخل القومي لعام ١٩٦٠ | - انتشار ايرد السنوي لبعض المؤسسات
الدولية |
| - السيولة الدولية | ١ (صندوق النقد الدولي |
| التطورات الداخلية : | ب (البنك الدولي للانشاء والتعمير |
| - اتفاقات التجارة والدفع | ج (مؤسسة التحويل الدولية |
| - الرقابة على النقد | د (مؤسسة التنمية الدولية |
| | - التثريوع |
| | القسم الاحصائي |

ECONOMIC REVIEW OF CENTRAL BANK OF EGYPT

Vol. 4 — nos. 3 & 4 — Cairo 1964

The 1964/65 budget estimates.

Monetary developments (Jan./June 1964).

Balance of payments estimates (Jan./June 1964).

Census of Industrial production (1957-1961).

National income estimates (1960).

International liquidity.

INTERNAL DEVELOPMENTS :

Trade and payments agreements.

Exchange control regulations.

Foreign trade (Jan./June 1964).

INTERNATIONAL DEVELOPMENTS :
U.K. Payments imbalance.

Reports of annual international financial institutions 1963/1964.

A) International Monetary Fund.

B) International Bank for Reconstruction and Development.

C) International Finance Corporation

D) International development Association.

Legislation.

Statistical Section.

المجلة الضريبية التجارية والصناعية

السنة ١٦ - العدد ١٦٤-١٦٦ - الاسكندرية أبريل / أغسطس سنة ١٩٦٤

LEGISLATION

LEVEE SEQUESTRATION

LIVRE FONCIER ETC.

مصر الصناعية

السنة ٤١ - العدد الأول - القاهرة يناير/مارس سنة ١٩٦٥

- تطور لتصميم الصناعي في اليابان

- ألمانيا الغربية وإسرائيل

- تطور التصميم الصناعي في اليابان

- افتتاح المعرض الرابع لتصميمات طباعة
وتسج الاقمشة (ديسمبر سنة ١٩٦٤)

- مقدمة في دراسة مشاكل الأجور

- أضواء على السوق العربية المشتركة

- النصوص التشريعية اصادرة خلال المدة
من أول أكتوبر الى آخر ديسمبر سنة
١٩٦٤

- عرض صناعة التعدين في القارة
الافريقية في عام ١٩٦٣

L'EGYPTE INDUSTRIELLE

Vol. 41, No. 1 — Cairo Jan./March 1965

Western Germany & Israel.

Inauguration of the fourth exhibition of designs for printing and weaving textiles (December 1964.)

Lights on the Arab Common Market.

Developing cotton textile industries.

Review of Ceylon's foreign trade for the year 1963.

National income and its division.

A new component.

Statistics.

Legislation (Legislative acts issued from 1.10 1964 — 31.12.1964).

ETUDE MENSUELLE SUR L'ECONOMIE ET LES FINANCES DE LA SYRIE ET DES PAYS ARABES

8ème Année — No. 88 — Damas, Avril 1965

L'ECONOMIE SYRIENNE EN 1964

Economie générale.

Dr. CHAFIC AKHRAS. — L'économie syrienne en 1964; Rétrospectives et perspectives.

Développement

S. E. GHASSAN HADDAD. — 1964 : Année d'achèvement du premier plan quinquennal et de préparation du second plan.

Aggrégats.

C. E. D. — Une première estimation du Revenu National en 1964.

Agriculture.

S. E. Dr. ADEL TARABEIN. — La production et le développement agricoles en 1964.

Industries et Energie.

— Bilan de l'industrie syrienne en 1964, par la Section des études du C.E.D.

ADIB AL ZAIM. — Réorganisation et développement du secteur de l'énergie des électriques.

Secteur Public.

M. SOUHEIL CATTAN. — L'œuvre de l'organisation économique.

Prix.

SAID NABULSI. — Evolution des prix en 1964 et répercussions sur l'économie nationale.

Les Marchés.

— Fonctionnement et évolution du marché intérieur en 1964.

— Marché des changes.

— Le marché des valeurs mobilières en 1964.

ECONOMIE EXTERIEURE

YEHIA ARAOUDAKI. — L'évolution de nos relations économiques avec les pays étrangers en 1964.

MONNAIE & CREDIT

— Traits principaux de l'évolution de la circulation fiduciaire.

DR. IBRAHIM ADLY. — Situation des banques commerciales deux ans après leur nationalisation.

FINANCES PUBLIQUES

DR. AHMED MOURAD. — Les finances publiques en 1964.

TOURISME

M. ADNAN HOMSI. — Expansion de l'activité touristique en Syrie et progrès réalisés en 1964.

TRAVAIL

M. MUZZAFFAR BOUKAI. — Politique du travail et évolution du mouvement ouvrier en 1964.

LEGISLATION

— Liste des principaux textes législatifs et règlements en matière économique, parus au courant de 1964.

8ème Année — No. 89 — Damas — Mai 1965

NOTES DU MOIS

SYRIE :

— Portée du monopole des exportations agricoles, son organisation et son financement.

— L'accord sur la construction d'un pipeline Karstchouk—Homs—Tartous.

— Quid du projet de l'Euphrate après la rupture avec Bonn, les alternatives possibles.

LIBAN :

- Les relations avec la communauté économique européenne entre l'accord et son application.

JORDANIE :

- La Jordanie adapte ses relations économiques extérieures à l'évolution de son économie.

KOWEIT :

- Important changement dans la politique des prêts.

Problèmes d'actualité :

M. YEHIA AROUDAKI. — Le commerce extérieur de la Syrie entre l'organisation et la nationalisation.

Dr. CHAFIC AKHRAS. — Budget et le plan de la R.A.U. Crises de croissance et problèmes de pauvreté.

ARTICLES & ETUDES :

Dr. NOUREDDEN KAHALE. — The Multi-purpose Euphrates project.

SYRIE :

- Agriculture :
- A la veille des récoltes céréalières.
- La production animale en 1965.

COTON

- Nationalisation de l'industrie d'égrenage et du commerce d'exportation du coton.

INDUSTRIE

- L'industrie des filatures et tissage de coton en 1964.
- Réorganisation de la gestion du secteur industriel nationalisé.

Commerce.

Changes.

Valeurs.

Monnaie et Crédit.

L I B A N

AGRICULTURE

- Situation des cultures d'hiver.

- Evolution des exportations fruitières.

PRIX

CHANGE

BOURSE

MONNAIE ET CREDIT

FINANCES

PLANIFICATION

TRANSPORTS

I R A K

AGRICULTURE

- L'évolution de la production des cultures d'hiver.

- La commercialisation de la production agricole.

COTON

PRODUCTION DE DATTES

LA REFORME AGRAIRE

INDUSTRIE

PETROLE

PLANIFICATION

MARCHÉ INTERIEUR

PRIX

VALEURS

CHANGES

COMMERCE EXTERIEUR

MONNAIE ET CREDIT.

DOCUMENTS

- Nationalisation de l'industrie d'égrenage du coton.

- Liste des usines d'égrenage du coton nationalisées.

- Monopole d'exportation.

- La politique économique du Parti "BAAS" définie par Dr. Mounif Al-Bazzaz.

III. - REVUES ÉTRANGÈRES مجالات اجنبية

I. - Droit

JOURNAL DU DROIT INTERNATIONAL

92e. Année — No. 2 — Paris, Avril—Mai—Juin 1965

PIERRE GANNAGE. — L'influence du pluralisme des statuts personnels dans les droits internes des pays du Proche-Orient sur les règles de droit international privé.

patrimoniaux entre époux en droit international privé.

PHILIPPE KAHN. — Problèmes juridiques de l'investissement dans les pays de l'ancienne Afrique française.

CLAUDE — J. BERR. — Les relations

SOVIET STATE AND LAW REVIEW

No. 4 — Moscow, 1964, April.

E. A. SKRIPILEV. — V. I. Lenin and problems of studying the history of law and legislation.

M. SOBINOV. — NATO Nuclear armaments — the threat to world peace.

A. E. LUNEV. — Democratic centralism in Soviet State Administration.

G. S. YAKOVLEV. — On the methods, aspects and organisation of scientific knowledge in the sphere of State Administration.

K. F. SHEREMET. — Problems of local Soviets competency.

G. P. SAVICHEV. — The role of law regulating inventions in stipulating technical progress.

L. I. ALEKSEEV. — On the connections of rules of law of moral standards.

I. M. DIKOVSKY. — Some aspects of capital construction legal regulation.

M. P. IROSHNIKOV. — V. I. Lenin and the creation of the administration apparatus at the people's Commissars Council.

A. G. BYKOV. — Some aspects of transportation by car contract relations in practice of State Arbitrage.

V. V. LAPTEV. — Problems of scientific research in law regulating national economy.

Are the organs of State Arbitrage competent of accept please before the expiration of one month term provided for the disposal of claims (An answer to YU. T. CHERNISHOV, Legal expert).

I. Kh. GOLOVCHENKO, P. P. MIKHAILOV. — Investigation and crime and struggle against recidivism.

Responsibility for non-standard scrap metal delivery.

M. P. KARPUSHIN. — On the Correlation of the All-Union and the republics criminal legislation.

G. A. ODOLETKOV, A. E. NATACHEV. — Implementation of punishment in the form of corrective labour works without imprisonment.

B. P. KOZINTSEV. — The subject and charter of legal relations arising in the sphere of economic connections between the USSR, and developing countries.

I. G. KARKHIMALNIK. — Corrective labour without imprisonment. Legal regulation problems.

A. A. KARLOV. — Social and cultural activity of the supreme Soviet in the Moldavia SSR.

V. FABRI. — Some Problems of the land law in Czechoslovakia.

A. P. KOCITZEN. — Socialist constitutions development problems.

I. P. BLISHENKO. — On the problem

of external functions of all the people State.

I. B. MIKHAILOVSKAYA. — Comrades courts legislation further progress suggestions.

The Jubilee of Professor S. F. KECHER-YAN.

CRITICISM & BIBLIOGRAPHY

No. 6 — Moscow, 1965.

V. S. TIKUNOV. — On the Further Improvement of Preliminary Investigation.

V. P. KAZIMIRCHUK. — On Social Destination and Functions of Legal Science.

A. S. SHLYAPOCHNIKOV. — N.Y. Krylenko on Socialist Legality.

R. S. NIKIFOROV. — The Concept of Intent According to Present Criminal Legislation.

V. I. SMOLYARCHUK. — Urgent Problems of development of soviet labour Law Science.

V. I. SHABAILOV. — The working out of fundamentals of health protection Legislation.

I. K. KUKARSKY. — The role of the Bar in considering juvenile Delinquency cases.

A. I. POLTORAK. — The Nuremberg trial and the Problem of Responsibility for aggression.

G. P. ZHUKOV. — Responsibility for damage in space law.

METHODOLOGY PROBLEMS IN LEGAL SCIENCE

M. S. STOGOVICH. — Philosophy and jurisprudence. (Some Methodology Aspects of Legal Science).

A. P. SHLYAKHOV, L. G. EDZHUBOV. — The present state of kibernetics and some Aspects of its applying to law.

NEW CIVIL LEGISLATION

G. K. MATVEEV. — Personal property as regulated by the civil code of the Ukrainian SSR.

A. F. KOZLOV. — Subjects of the Soviet Civil Procedure Law According to the fundamentals of Civil Procedure and New Civil procedure codes of Soviet Republics.

NATIONAL ECONOMY AND LAW

I. F. SKOROHODOV. — Order of settlement of conflicts arising in connection with Non-Planned production and Goods Delivery Contracts.

S. V. BOBOTOV. — The role of a legal expert in rendering legal service to an enterprise in the socialist countries. Legal aspects of settling conflicts arising in the sphere of National economy.

SCIENTIFIC INFORMATION

L. I. ZAGAIKOV. — The function of regulation the measure of labour and the measure of consumption.

N. SHAKIPOV. — Some problems of Soviet Water legislation theory.

S. P. CHERNYAUSKAS. — Trade Unions Work out social rules in the Sphere of labour relations.

LAW AT THE SERVICE OF PEACE

M. E. VOLOSOV. — The aggression of the American Imperialism Against the Viet-Nam People — the crime

against international Peace and Security.

SCIENTIFIC LIFE

V. A. — Labour Legislation and technical Progress.

II. - Economie

THE BANKER

Vol. CXV — No. 471 — London, May 1965.

A financial notebook.

Stop — and what else ?

Curbing overseas investment.

G. S. A. WHEATCROFT. — The new tax regime explained.

J. C. G. BROOKS. — Brazil sharpens its monetary weapons.

An Artist's sketchbook — Lloyds Bank, Islington.

GORDON LEE. — Building societies under pressure.

E. VICTOR MORGAN. — More growth for Wales.

Vol. CXV — No. 472 — London, June 1965

A financial notebook.

The tighter squeeze.

America's expansion — towards the crunch.

Unsettled summer for markets.

DAVID SACHS. — Attack on portfolio investment.

J. C. WILCZYNSKI. — Australia's trade at the crossroad.

SPECIAL CORRESPONDENT. — Banking perspectives... Advice on investments.

An Artist's sketchbook — Barclays Bank, High street Marlow.

GEOFFREY TYSON. — India scrapes the barrel.

THE DEVELOPING ECONOMIES

Vol. III — No. 1 — Tokyo, Japan, March 1965

MIYOSHI SHINOHARA. — International comparison of the levels of industrial production in 1958.

HARRY T. OSHIMA. — The strategy of selective growth and the role of communications.

HIKOJI KATANO. — Some characteristics of professor MAHALANOBIS' growth model.

SHINKICHI ETO TATSUMI OKABE. — Content analysis of statements in re-

gard to Japan made by the people's Republic of China.

SID MITTRA. — Economics of economic planning : the experience of Venezuela.

MASARU RAJITA. — Land policy after land reform in Japan.

FUKUO KAWATA. — Preserving Japan's balance of payments position in an open economy.

ECONOMETRICA

Vol. 33 — No. 2 — New Haven, Conn. April 1965

- PIERRE MASSE. — The french plan and economic theory.
- H. S. HOUTHAKKER. — New evidence on demand elasticities.
- JAMES N. MORGAN. — Housing and ability to pay.
- C. VAN DE PANNE. — Optimal strategy decisions for dynamic linear decision rules in Feed Back Form.
- LIONEL G. STOLERU. — An optimal policy for economic growth.
- ROBERT A. MUNDELL. — The homogeneity postulate and the laws of comparative statics in the walrasian and Metzleric systems.
- C. A. BLYTH & G. A. CROTHALL. — A pilot programming model of New Zealand economic development.
- ARNOLD ZELLNER AND TONG HUN LEE. — Joint estimation of relationships involving discrete random variables.
- KELVIN LANCASTER. — The theory of qualitative linear systems.
- FRANKLIN M. FISHER. — Near — Identifiability and the variances of the disturbance terms.
- OTTO ECKSTEIN. — Manufacturing investment and business expectations: Extensions of de Leeuw's results.
- LESTER G. TELSER. — A mathematical note on entry, exist, and oligopoly.

ECONOMIA INTERNAZIONALE

Vol. XVIII — No. 1 — Genova, Febbraio, 1965

- G. GARAVALE. — Oligopolio differenziato e processo di sviluppo.
- M. D. STEUER & C. VOIVODAS. — Import substitution and chenery's patterns of industrial growth — A further study.
- A. G. CHANDAVARKAR. — Money and economic growth.
- M. H. KHAN. — The capital coefficient in the process of economic growth.
- P. LEON. — Multiple discount rates in economic planning.
- BOLLETTINO BIBLIOGRAFICO ED EME-ROGRAFICO DI ECONOMIA INTERNAZIONALE.

THE ECONOMIC JOURNAL

No. 298 — June 1965 — Vol. LXXV

- L. SHEYNEN. — Wages and the Productivity of Labour.
- F. BRECHLING AND G. CLAYTON. — Commercial Banks' Portfolio Behaviour.
- W. J. BAUMOL AND R. E. QUANDT. — Investment and Discount Rates Under Capital Rationing. A Programming Approach.
- M. NICHOLSON. — The Growth of Capital Stock.
- A. J. L. CATT. — Credit Rationing and the Keynesian Model.
- G. C. HARCOURT AND G. WHITTINGTON. — The Irrelevancy of the British Differential Profits Tax. A Comment.
- H. F. LYDALL. — Little's Criterion — An Empty Box.
- H. G. JOHNSON. — A Quantity Theorist's Monetary History of the United States.

ETUDES ET CONJONCTURE

20e. Année — No. 5 — Paris, Mai 1965.

Les enquêtes de consommation de l'I.N.S.E.E. depuis 1962.

Premiers résultats d'une enquête sur l'habillement (1963—1964).

Le troupeau bovin français en 1963.

L'activité de la commission nationale pour l'étude des problèmes statistiques intéressant la santé publique.

Supplément No. 5 — Paris 1965

La situation et les perspectives de l'économie française en avril 1965.

La situation et les perspectives dans l'industrie en mars 1965.

Les investissements dans l'industrie

réalisations en 1964 et prévisions pour 1965.

La situation et les perspectives dans l'industrie en avril 1965.

Les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 1963.

III. — Questions Politiques et Internationales

FOREIGN AFFAIRS

Vol. 43 — No. 2 — New York, January 1965

The search for consensus.

PAUL-HEMRI SPAAK. — A new effort to build Europe.

KAI — UWE VON HASSEL. — Organizing Western defense.

SAMUELL B. GRIFFITH, II. — Communist China's capacity to make war.

COLIN LEGUM. — What kind of radicalism of Africa?

LESTER B. PEARSON. — Good neighbourhood.

HANSON W. BALDWIN. — Slow-down in the Pentagon.

JOHN S. BADEAU. — U.S.A. and U.A.R. : A crisis in confidence

HILGARD O'REILLY STERNBERG. — Brazil : Complex giant.

SELIG S. HARRISON. — Troubled India and her neighbors.

JOHN MICHAEL MONTIAS. — Communist rule in eastern Europe.

MARSHALL I. GOLDMAN. — A balance sheet of Soviet Foreign Aid.

Vol. 43 — No. 3 — New York, April 1965

GEORGE A. CARVER JR. — The real revolution in South Viet Nam.

QUINTIN HOGG. — Britain looks forward.

JACQUES BARZUM. — The man in the American Mask.

FRITZ ERLER. — The alliance and the future of Germany.

NNAMDI AZIKIWE. — Essentials for Nigerian survival.

CLAUDE RYAN. — The French—Canadian dilemma.

CARL E. TAYLOR. — Health and population.

J. H. HUIZINGA. — Which way Europe?

CHARLES ISSAWI. — The Arab world's heavy legacy.

SHEIKH MOHAMMAD ABDULLAH. — Kashmir, India and Pakistan.

JAMES H. STRATTON. — Seal-level canal : How and Where ?

HENRY L. ROBERTS. — Recent books on international relations.

RENE PELISSIER. — Spain's discreet decolonization.

DONALD WASSON. — Source material.

REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE

Vol. XV — No. 2 — Paris — Avril 1965

F. G. DERYFUS. — Un groupe de pression en action : Les syndicats universitaires devant le projet Billières de réforme de l'enseignement (1955—1959).

Le conflit Haut - Adige (Christine Alix) — Le conflit de Chypre (Dimitri Kitsikis) — La crise haïtienne — dominicaine de 1963—1964 (Leslie — F. Manigat).

DUSAN SIDJANSKI. — Décisions closes et décisions ouvertes.

CLAUDE EMERL — Les institutions de la Ve. République : état des travaux.

LES CONFLITS INTERNATIONAUX

Vol. XV — No. 3 — Paris, Juin 1965

RAOUL GIRARDET. — Autour de l'idéologie nationaliste : perspectives de recherches.

mes du Tiers Monde.

HELENE CARRERE D'ENCAUSSE. — Communisme et nationalisme.

JEAN G YVES CALVEZ. — Racines sociales et économiques des nationalis-

PIERRE HASSNER. — Nationalisme et relations internationales.

IV. - Sociologie

REVUE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Vol. 91 — No. 5 — Genève, Mai 1965

FELIX PAUKERT. — La répartition des fruits du développement économique. La deuxième Conférence régionale africaine de l'O.I.T.

L'exemple du Chili.

W. WENDE et A. EHRLICH. — Le Centre National de perfectionnement des cadres dirigeants.

SAMUEL RUIZ LUJAN. — Les coopératives, solution possible du problème du logement en Amérique Latine :

La procédure de règlement des réclamations dans les usines textiles de l'Inde.

Vol. 91 — No. 6 — Genève, Juin 1965

ZOFIA MORECKA. — Expansion économique et structure des salaires dans un pays socialiste : L'exemple de la Pologne.

sion industrielle.

FRANÇOIS VINCK. — L'expérience de la C.E.C.A. en matière de reconver-

ROY B. HELFGOTT. — Comment atténuer l'effet du progrès technique sur les salariés : Aperçu de quelques solutions adoptées aux Etats-Unis.

V. - Statistique

APPLIED STATISTICS

Vol. XII — No. 3 — London, November 1963

TOM CORLETT. — Ballade de Multiple regression.

P. WEGNER. — Relations between multivariate statistics and mathematical programming.

M. J. GARSIDE. — A short list of multiple regression programme available in Britain.

A. S. C. EHRENBURG. — Bivariate regression analysis is useless.

D. J. SPURRELL. — Some meta'lurgical applications of principal components.

S. E. MICHAELS & P. J. PENGILLY. — Maximum yield for specified cost.

Vol. XIII — No. 1 — London, 1964

M. S. BARTLETT. — The relevance of stochastic models for large — scale epidemiological phenomena.

N. T. J. BAILEY. — Some stochastic model for small epidemics in large populations.

R. W. MORGAN. — A note on Dr. Bailey's paper.

E. G. KNOX. — The detection of space — time interactions.

M. S. BARTLETT. — A comment on Dr. Knox's paper.

R. C. CARPENTER ANN PETRIE & ROSEMARY DALTON. — Using a scoring system developed from old records to reduce the size of a controlled clinical trial.

H. M. FINUCAN. — The blood testing problem.

A. ZINGER. — On interpolation in tables of the F — distribution.

JOURNAL OF THE ROYAL STATISTICAL SOCIETY

SERIES A (GENERAL) Vol. 128 art. I — London, 1965

S. PAUL CHAMBERS. — Statistics and intellectual integrity. The inaugural address of the president (with proceedings).

H. B. BERRINGTON. — The general election of 1964 (With discussion).

M. E. BEESLEY & C. D. FOSTER. — The

Victoria line : Social benefit and finances.

CORRADO GINI. — On the characteristics of Italian statistics.

T. DALENIUS. — The mode — a neglected statistical parameter.

W. F. F. REMSLEY. — Interviewer variability in expenditure surveys.